
BULLETIN TRIMESTRIEL

DE L'ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Elèves du Likès, Quimper

NÉCROLOGIE

Monsieur BUANIC, Directeur

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. Buanic, directeur du Pensionnat.

Voici un court exposé de sa vie :

Mardi matin, vers 10 heures, s'éteignait, après quelques jours seulement de maladie, M. Buanic, directeur du Likès. Le défunt était âgé de 60 ans.

M. Buanic était natif de Plobannalec. A l'âge de 16 ans, il entrait au Noviciat des Frères de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, à Quimper. Toute sa vie devait être consacrée à l'éducation chrétienne de la jeunesse. Il débuta dans l'enseignement à Brest (à Recouvrance d'abord, puis à Saint-Martin).

Lors de l'expulsion des Religieux il se rendit en Espagne, au Collège de Bilbao, où, de 1907 à 1923, il fut successivement professeur, sous-directeur et directeur. De 1923 à 1930, il remplit les fonctions de préfet de discipline à Madrid, au collège de Las Maravillas (récemment incendié par les révolutionnaires).

En 1930, il rentre en Bretagne, et remplit, au Likès, à Quimper, les fonctions de préfet de discipline et de professeur d'espagnol dans la classe de Première. Nommé, peu après son arrivée, sous-directeur de l'Etablissement, il en prit la direction au mois de Septembre dernier, en remplacement du distingué M. Gautier.

Le nouveau directeur consacra à la bonne marche du florissant Pensionnat ses forces, ses talents et sa longue expérience, et son directorat paraissait devoir être long et prospère. Il jouissait, jusqu'à ces derniers jours, d'une forte santé et rien ne faisait prévoir une mort si rapide.

Les obsèques, fixées au Jeudi 9 Février, ont été présidées par M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

Le Président, le Conseil d'Administration et tous les membres de l'Amicale offrent leurs vives condoléances à la famille du regretté défunt et aux Professeurs du Pensionnat.

Une neuvaine de messe sera dite au nom de l'Amicale pour le repos de l'âme de M. le Directeur.

Au seuil d'une nouvelle année

Avec ce numéro, le *Bulletin de l'Amicale* commence sa 10^e année, depuis sa résurrection.

Pour réaliser son programme et tenir ses promesses, le *Bulletin* doit refléter la vie de l'Amicale, en réalisant son rôle « d'agent de liaison » entre ses membres.

Agent de liaison bien informé, il le sera encore davantage, si nos abonnés lui font parvenir les échos de leur activité... Avec ses correspondants permanents ou occasionnels, il doit apporter à chacun des membres de la grande famille, la manne amicale, et faire avancer le programme de l'Association : le soutien de l'enseignement chrétien et le règne du Christ dans la famille par l'école.

Ce résultat sera obtenu et amplifié, à la condition d'augmenter, avec le nombre des adhérents à l'amicale, le tirage du *Bulletin*, de telle façon qu'il atteigne la presque totalité des anciens élèves du Likès. Alors seulement, nous pourrions dire que notre grande famille se tient unie de pensée et de cœur. Songez à la joie que la venue du *Bulletin* procurera à tant d'anciens, jeunes et vieux, isolés par leurs fonctions en France, aux colonies, sur mer..., en leur apportant des nouvelles de leur vieux Likès, de leurs anciens maîtres, de leurs nombreux camarades dispersés... Le *Bulletin* n'a pas d'autre but d'exister : Servir, oui servir, toujours plus et mieux.

Tels sont les vœux que nous formons pour notre Association et son organe, à l'aurore de sa 10^e année. Verront-ils se réaliser nos projets ? A la manière dont ils ont progressé depuis 1924, il est permis de l'espérer. Le *Bulletin*, d'abord annuel, est devenu trimestriel, depuis 1929. Toutefois, nous le rappelons, pour réaliser tous ses objectifs, des concours lui sont nécessaires ; ce concours nous devrions l'obtenir, car les bons ouvriers sont nombreux, et les hommes sortis du Likès sont légion. La Rédaction renouvelle son appel à tous les anciens pour rendre notre périodique plus intéressant et plus complet, soit en communiquant des articles qui puissent être insérés, soit en faisant connaître les nouvelles de leur famille ou de leurs amis : succès aux examens, fiançailles, mariages, naissances, maladies, décès... C'est ainsi que notre *Bulletin* sera vraiment un trait d'union entre les Anciens, leur vieux Likès, les élèves actuels, et deviendra plus intéressant pour tous.

Nos vœux pour 1933 vont encore à chacun des membres de l'Amicale... Qu'à tous, l'avenir apporte santé, joie et prospérité, en attendant, comme le dit si bien notre vieille formule bretonne, le paradis à la fin de leur vie.



LES AMICALES

A quoi servent les Amicales ?

Une Amicale, c'est une Association des anciens élèves d'une école.

L'amitié est toute naturelle entre anciens camarades de classe. Cependant, l'expérience le prouve, si l'on n'a pas des occasions fixes de se rencontrer et un secrétaire pour tenir la liste à jour et convoquer, on se perd de vue très vite. C'est d'abord pour se retrouver entre camarades et parler du bon vieux temps de son enfance, que l'on fonde une Amicale. On rencontre à ces réunions des gens que l'on n'a pas connus, mais qui sont sortis de la même école. Ils ont connu des camarades ou des professeurs que nous avons connus. Cela crée des souvenirs communs. Puis, ils ont la même formation, la même mentalité que nous. Il devient dès lors facile et agréable de se lier. L'Amicale sert à nous faire des relations dans un milieu choisi. La joie de se voir entre soi est un instant assombri par la mémoire de ceux qui sont morts. L'idée vient de fonder pour eux une messe annuelle. Des camarades ont eu des malheurs ; ils ont besoin de secours, de recommandations ; l'Amicale devient un organisme d'entr'aide.

Tout cela ne suffirait pas à donner à l'Amicale une vie profonde. Sortis d'écoles catholiques, les anciens élèves veulent en garder l'esprit. Ils profiteront de leur réunion pour travailler à leur propre formation morale et intellectuelle ; suivant les circonstances, ils créeront des bibliothèques, un cercle d'études, organiseront des conférences, des retraites d'un ou plusieurs jours ; bref, profiteront de tous les talents et de toutes les bonnes volontés pour élever le niveau de leur intelligence et de leur cœur.

Voilà ce que les Amicalistes feront pour eux-mêmes. Ils ne s'arrêteront pas là. Cette école, où ils ont connu ces bons compagnons et puisé ces principes dont ils sont fiers, vit-elle toujours ? Comment vit-elle ? Ils s'y intéresseront de tout leur cœur. Peut-être leurs anciens maîtres sont-ils encore là, se débattant avec les difficultés accrues de l'existence. En tout cas, c'est toujours leur maison.

A cette école, à ces maîtres, ils offriront leur service. Pour excuser leurs chahuts d'autrefois, pour exprimer leur reconnaissance à ceux qui les ont faits ce qu'ils sont, pour assurer le bienfait d'une éducation semblable à leurs enfants, ils aideront l'école à vivre. Ils feront pour elle des souscriptions, organiseront des fêtes, lui assureront des élèves, l'entoureront d'une sympathie constante, prévenante qui, sans rien usurper de l'autorité, s'empresse de servir.

Enfin, ils élèveront plus haut leur pensée. Si leur école avait du bon, l'enseignement catholique tout entier méritait de vivre dans la liberté. S'ils veulent que leur école dure et prospère, ils voudront aussi que toutes les écoles catholiques de France soient assurées de la pérennité. Et, comme l'union fait la force, ils s'associeront à d'autres Amicales, en unions régionales, en fédération nationale. S'ils ont la chance d'être riches, ils aideront de leurs deniers les écoles plus pauvres. Ils ne seront pas égoïstes. Ils donneront et se donneront. Le but sera de défendre et promouvoir la cause de la liberté intégrale de l'Enseignement.

Voilà comment par une gradation toute naturelle, on arrive du plaisir de retrouver un vieil ami d'enfance au vaste plan de défense religieuse. Tout se tient, en effet, et il n'y aurait plus de douceur, d'amitié ni de joie de vivre, dans un monde où ne brillerait plus la moindre lumière de l'idéal chrétien, où il n'y aurait plus ni désintéressement, ni bonté.

A l'œuvre donc, pour les Amicales. Le premier pas consiste à recruter quelques anciens camarades, et le second à l'inscrire au siège de l'Union Régionale. Le reste ira tout seul.

Francis d'AZAMBUYA.

CHRONIQUE DE L'AMICALE ET DU PENSIONNAT

Fête du 8 Décembre

La Fête de l'Immaculée-Conception de la Très Sainte Vierge, fête patronale du Pensionnat, revêt chaque année un nouveau cachet de splendeur. Certes les solennités de 1931 seront difficilement égalées : il n'y a pas tous les ans bénédiction des orgues et présence de Monseigneur. Cependant, le 8 Décembre 1932 aura été une fête complète dans son genre.

A 7 heures, messe de Communion générale. Un délicieux groupe de nos benjamins profitaient de la fête pour leur première communion privée. Grand bonheur pour tous... Les communions des élèves furent quasi générales, et très ferventes : on le devinait au recueillement de tous ; ferveur accrue encore par les suaves accents de la Schola, interprétant à ravir le beau cantique : *Dieu de Paix et d'Amour*.

10 heures : Grand'messe solennelle, chantée par M. Guirriec, curé-doyen de Bannalec. Allocution pleine de cœur et très pratique par M. Le Gall, recteur de Gouézec. Les orgues étaient tenues par M. Facon, organiste de Saint-Louis à Lorient. La Chorale se surpassa et fit vraiment honneur au Likès et à son Maître de chapelle.

12 heures : Fraternelles agapes, réunissant bien des amis du Pensionnat, entre autres : M. Gautier, ancien directeur ; M. Cogneau, vicaire-général ; M. Guirriec, curé-doyen de Bannalec ; M. Le Gall, recteur de Gouézec ; M. le Goasguen, chanoine honoraire ; nos deux Aumôniers, MM. Gouchen et Lozac'hmeur ; M. Guillermit, recteur de la paroisse de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus ; M. Donnart, aumônier de Ker-Anna ; M. Cabon, président de l'Amicale ; le Révérend Père Henry, M. Orvoën, doyen du Chapitre.

13 h. 30 : Un récital d'orgue, au programme alléchant, était promis : *Toccata*, (Fugue), ré mineur (Bach) ; *Allegro cantabile* (Widor) ; *Sœur Monique* (Couperin) ; *Noël* (Daquin) ; *Fugue*, sol mineur (Bach) ; *Toccata* (Widor).

Ce fut un régal. Chacun put apprécier à la fois la sûreté de l'artiste et la belle sonorité de l'instrument. Aussi les 3/4 heures passèrent vite, malgré le froid assez vif de la journée. Les vêpres suivirent : Psaumes en faux-bourdon (Perruchot), puis la touchante cérémonie de la réception des nouveaux Congréganistes et des Approbanistes : heureux de se consacrer tout spécialement à leur Céleste Mère en ce beau jour de son

Immaculée Conception, et enfin Salut Solennel : *Adorate*, 3 voix mixtes (Loisel) ; *Alma*, 4 voix mixtes (Webbe) ; *Tantum*, 4 voix mixtes (Pales-trina) ; *Laudate*, 4 voix mixtes (Haëndel).

La « Maîtrise » donna son plein rendement et alla sans accroc jusqu'au bout.

Le beau temps sec et froid invitait à la promenade. Les élèves furent heureux de se détendre un peu les jambes. On devança le souper en vue d'une séance de cinéma : *L'agonie de Jérusalem*, grand drame chrétien et social.

Et c'est, un peu fatigués, peut-être, mais très heureux, qu'au soir de cette belle journée, les élèves allèrent prendre leur repos, rêvant encore à quelqu'une des splendides visions entrevues dans le film... ou à la fête prochaine de Noël...

Nécrologie

29 Octobre. — M. *Léon Quistrebert*, à Paris, ancien professeur au Likès.

8 Novembre. — M. *Alain Fily*, de Plogonnec.

18 Novembre. — M. *Philippe*, d'Etel, père d'Alexandre Philippe, élève de la 2^e classe primaire.

27 Novembre. — M. *Parquer*, de Fouesnant.

29 Novembre. — Mlle *Quéré*, de Plougastel-Daoulas.

25 Décembre. — M. *Henri Burel*, d'Audierne.

A toutes ces familles éprouvées, le *Bulletin* envoie ses plus sincères condoléances.



M. Alain FILY, père, Kérerven, en Plogonnec

Le 8 Novembre, au matin, le Likès apprenait sans surprise, mais non sans émoi, la mort d'un vieil ami qui jamais n'oublia son Ecole, le bon M. Fily, propriétaire-agriculteur à Plogonnec.

Né en 1866, il a donc vécu 66 ans. Orphelin de bonne heure, il fit du Likès sa maison familiale ; aussi connaissait-il tous les anciens Directeurs depuis le Frère Dagobert, qui l'avait accueilli dans l'établissement, jusqu'au Directeur actuel. Il parlait volontiers et toujours avec une certaine émotion bien sincère des Ch. Fr. Donat-Louis, Anastase, Corbré-Marie, qui vivent encore et qu'il était heureux de revoir de temps en temps ; des Ch. Fr. Capriole et Crescentien, économes ; Corentin, Hubert, Diogène, Donan-Anselme, Colomban, etc., aujourd'hui devant Dieu, dont il aimait à redire les caractéristiques, la valeur religieuse et professionnelle et aussi les petites originalités. Il n'oublia jamais les Frères Corentinien, son professeur de musique instrumentale (harmonium) et Colman-de-Jésus qui lui enseigna la musique vocale et en fit son soprano de premier rôle. Il regretta cependant qu'on usât de sa belle voix d'enfant jusqu'à l'extrême limite, ce qui, croyait-il, nuisit à la formation de la voix d'homme.

Doux et sympathique, il eut de nombreux amis parmi ses condisciples ; jusqu'à sa mort, il entretenait avec plusieurs d'entre eux des relations les plus cordiales.

Ses anciens maîtres ont été unanimes à reconnaître sa piété éclairée, son entière docilité, son amour du travail, son bon esprit et son affectueuse reconnaissance pour tous ceux qui lui ont fait ou voulu du bien. Ces qualités, il devait les développer dans les diverses situations où la Providence le plaça, aussi n'eut-il jamais d'ennemis véritables, on le vit bien au jour de ses obsèques ; un des assistants affirmaient que toutes les familles de Plogonnec et des environs étaient représentées à la funèbre

cérémonie. Sa piété communicative surtout ne se démentit jamais, il la traduisait par une exactitude exemplaire dans l'accomplissement de ses devoirs de chrétien ; il jugeait toutes les choses au point de vue de leur rapport avec Dieu, c'était dans toute l'acception du mot un homme de foi. Ses convictions religieuses s'affirmaient sans ostentation, comme naturellement, dans ses conversations les plus communes. Après un banquet de fête d'Amicale, ses deux voisins de table, l'un industriel, l'autre commerçant, disaient volontiers : « M. Fily est un saint, il parle comme un prêtre, c'est plaisir de l'entendre. » Le dimanche, ou pendant les moments de repos, on le surprenait parcourant ses champs, le chapelet à la main. C'est sous l'action des mêmes sentiments qu'il accepta d'être, à titre bénévole, l'organiste de sa paroisse pendant plus de quarante années. Il avait chez lui un harmonium : faire de la musique était pour lui un passe temps agréable et un devoir qu'il s'était imposé. C'est avec plaisir qu'il forma un organiste pour la paroisse de Guengat, voisine de Plogonnec.

Père de famille nombreuse, il eut la joie d'élever 11 enfants, dont 9 vivent encore. Il parlait volontiers de ses deux filles religieuses dans des ordres différents, il eût été au comble de ses vœux si Dieu avait appelé l'un de ses garçons à l'état ecclésiastique ou à l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes.

Il aimait la vie des champs et cependant il ne montrait pas d'aptitudes spéciales pour la direction d'une ferme ; il était heureusement complété par sa vaillante épouse et plus tard par ses enfants.

Il fournit ainsi une carrière longue et bien méritoire aux yeux de Dieu, toute d'honneur aux yeux des hommes.

Fidèle à l'Amicale de son Alma mater, il eut le plaisir d'être appelé à faire partie du Conseil d'administration, il s'en montra fier et ne manqua point d'assister aux réunions quand ce lui fut possible.

Une de ses dernières grandes joies fut d'être décoré par Monseigneur Duparc, son évêque, en reconnaissance des longs services rendus à la paroisse pendant 41 ans, comme nous le disions plus haut.

En terminant, la rédaction du *Bulletin* renouvelle à la famille Fily ses bien sincères condoléances. Le souvenir de notre camarade restera vivant parmi nous, nous avons lieu d'en être fier et nous espérons qu'au Ciel il continuera de prier pour tous ceux qu'il a aimés ici-bas.

Mariages

Mme *Le Delliou*, de Kervélan, en Clohars-Carnoët, nous fait part du mariage de sa fille Marthe avec M. Louis Le Guennou.

M. et Mme *Le Bec*, du mariage de leur fils Charles avec Mlle Louise Rivière.

M. et Mme *Bodivit*, du mariage de leur fille Denise avec M. Léon Loiseau.

Vœux de bonheur et félicitations.

Naissance

M. et Mme *Carquiet* nous font part de la naissance de leur fille Denise, à Colombes, le 22 Novembre 1932.

Nomination

Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. *Vincent Anselme* au grade d'ingénieur en chef des Directions des travaux de la Marine, grade correspondant à celui de capitaine de frégate dans la marine et à celui de lieutenant-colonel dans l'armée. Nos félicitations.

Visites reçues

Les professeurs ont été très heureux de recevoir les visites de plusieurs anciens élèves pendant le premier trimestre.

Dès le mois d'Octobre, *Jean Feunteun* et *Jean Yeurch*, de Quimper, venaient en soutane nous annoncer leur entrée au Grand Séminaire. Toutes nos félicitations à ces braves et à leurs excellentes familles.

Jean-Louis Chiquet, de Saint-Evarzec ; *Maurice Cadic*, de Quimperlé ; *Michel Cariou*, de Briec, ont pris congé de leurs maîtres, avant de revêtir le bleu horizon. Le premier est zouave à Casablanca, les deux autres se retrouvent au 505 à Vannes.

Xavier Carnot, *Henri Riou* et *André Mazeau* sont venus faire admirer à leurs anciens camarades leur prestance de « bleus ». Ils sont au 137^e R. I., à Quimper.

Charles Guiader, ingénieur électricien, à l'arsenal de Brest, travaille toujours les mathématiques et espère une belle situation dans le cadre des Ingénieurs de la Marine.

Guillaume Treussier, ingénieur A. M. E. R., étudie les perfectionnements du chauffage central. Il serait très heureux de faire bénéficier le Likès d'une installation ultra-moderne. Mais quelle bonne âme réglerait les frais de pose et d'entretien ?

Jean Bureller est venu nous saluer, avant de partir pour Paris, où il doit étudier le Droit commercial.

Henri Nader, de Concarneau, ayant bénéficié de quelques jours de permission, a voulu revoir son Pensionnat. Il travaille au P. T. T., à Paris, et lutte énergiquement pour défendre ses croyances, bien maltraitées quelquefois par les camarades de bureau.

Paul Cougard revient du régiment et quitte la Bretagne pour la Sarthe, en qualité de clerc de notaire. Il nous a donné des nouvelles de quelques anciens de Gourin, en particulier de son frère Raymond.

Antoine Bosser, de Douarnenez, nous a raconté avec humour ses démêlés avec quelques fonctionnaires, à propos du Code de la route. Il nous a lu le compte rendu d'une conférence faite à Rennes, sur un sujet historique, par *François Bossennec*, de Douarnenez. Ce dernier est bien connu des Anciens du Likès.

Emmanuel Le Bot nous a annoncé qu'il devenait Quimpérois. Il travaille à titre d'ingénieur dans une usine de la ville.

Jean Fichoux, étudiant à l'Institut Agricole de Beauvais, a passé au Likès en allant en vacances. Il fait connaître et aimer sa Bretagne à ses camarades de cours.

A l'occasion de la messe de minuit, nous avons pu saluer un grand nombre d'anciens élèves venus au Likès pour revoir les belles cérémonies de la nuit de Noël. Ils nous ont bien édifiés par leur bonne tenue et leur piété. La plupart sont allés s'agenouiller à la Sainte Table pour recevoir le Dieu des Forts, montrant ainsi leur fidélité aux enseignements reçus au Pensionnat.

Jean Pichon, de Pleyben, a fait une halte au Likès, en revenant de l'Ecole de Maistrance de Toulon, où il espère se classer dans un bon rang.

Trois Anciens de l'an dernier, *Jean-Louis Goas*, *François Dagorn* et *Etienne Tanguy* nous ont salués à leur passage à Quimper. Les deux premiers sont à l'école de Lambézellec et le dernier à celle de Saint-Malo. Tous les trois s'adonnent avec intelligence et dévouement à leur belle mission d'éducateurs chrétiens.

Alain Dincuff, étudiant à l'Ecole des Arts et Métiers d'Erquelinnes (Belgique), est venu nous donner ses impressions sur son bel établissement. Les Anciens du Likès sont bien cotés aux Arts et les plus âgés sortiront en Juillet avec leur diplôme d'Ingénieur A. M. E. R.

Le 1^{er} de l'An nous a valu la visite de *Jean Damian* et de *Etienne Le Grand*. Tous deux travaillent activement à soutenir et développer les industries de leurs parents.

Cette relation est loin d'être complète et nous nous en excusons auprès des intéressés. Il n'est pas rare de voir des soldats ou des marins venir, entre deux trains, serrer avec sympathie quelques mains amies au Pensionnat ; nommons pour le premier trimestre encore : *Joseph Crenn*, *Brenner* et *Picot*, dont les visites ont fait grand plaisir.

D'autres jeunes restent en relation littéraire avec leurs anciens maîtres. Nous pensons être agréable à tous en donnant les adresses connues :

Jean Ferrand, à Saint-Pierre, en Rédéné ; — *René Guillemot*, ingénieur d'agriculture, à Cadigué, en Guiscriff ; — *François Bossennec*, étudiant en pharmacie, à Rennes ; — *Sylvain Ronco*, rue Mme Lagarde, à Vannes ; — *Henri Bilien*, de Lorient, au Collège des Frères de Passy-Froyennes, Belgique ; — *Louis Le Montagner*, de Plœmeur, au Cours Sogno, à Lyon ; — *Joseph Péron*, au Cours d'Hydrographie, à Paimpol ; — *Henri Léostic*, apprenti-timonier sur le « Rhin », Toulon ; — *Joseph Penverne*, secrétaire de J. M. C., à Etel ; — *Jean Carré*, secrétaire de la J. A. C., à Pont-Scorff ; — *Paul Vogel*, à Concarneau ; — *Jean et René Le Floch*, rue Le Déan, à Quimper ; — *Cariou Clet*, sur le d' « Entrecasteaux », Lorient ; — *Guillaume Le Pape*, de Trégunc, rédacteur à « l'Ouest-Eclair », à Rennes ; — *Yves Crabouillet*, de Dinan, fait son P. C. N., à Caen ; — *Jean Le Goulías*, sur le « Béarn », à Toulon ; — *Pierre Allot*, sur le « Jean-Bart », à Toulon ; — *Fernand Chéné*, sur le « Foch », à Toulon ; — *François Donnart*, sur le « Lorraine », à Toulon ; — *André Berthy*, sur le « Lorraine », à Toulon.

HISTORIQUE DU LIKÈS

Le Likès, école spéciale pour les enfants de la campagne

(suite)

La prospérité du Likès va sans cesse croissant. Les résultats obtenus sont si remarquables que, dans son rapport au roi sur la situation de l'enseignement primaire en France, en 1841, le Ministre de l'Instruction publique cite l'Ecole Spéciale de Quimper comme un modèle du genre.

Rapport du Ministre de l'Instruction publique au roi, 1^{er} Octobre 1841 :
... « Je dois mentionner ici un pensionnat primaire qui s'est établi en 1838 dans la ville de Quimper et qui présente un caractère tout particulier d'utilité.

» L'idiome bas-breton est encore en usage dans plusieurs des départements formés de l'ancienne province de Bretagne, surtout parmi les populations rurales ; et c'est une des difficultés que rencontre dans ces contrées la propagation de l'instruction primaire.

» Les cultivateurs pourvus de quelque aisance et qui veulent que leurs enfants apprennent la langue nationale, ont coutume de les envoyer dans les villes où, sous le nom de logeurs, chambriers, likès, ils se placent dans les familles qui leur fournissent le gîte et la nourriture. Ces enfants fréquentent l'école, mais ils ne sont soumis à aucun règlement de discipline hors du temps des classes. Le pensionnat de Quimper a été formé pour suppléer à ce défaut de surveillance. Les enfants venus de la campagne pour apprendre le français, y sont recueillis pour un très modique prix de pension. Leur instruction, leurs mœurs, leur bien-être, y sont l'objet de soins attentifs et continuels.

» L'établissement, que j'ai encouragé par des secours réitérés, compte déjà 120 élèves. En attirant un nombre toujours croissant de pensionnaires, il est destiné, ce semble, à faire pénétrer dans toutes les communes de l'arrondissement de Quimper, la connaissance de la langue française. »

En 1842, le Likès comptait 160 pensionnaires, *tous fils de cultivateurs* et provenant de *tous les arrondissements du Finistère*.

Il convenait que ces enfants, destinés à devenir cultivateurs, reçussent dans cet établissement les éléments de cette science. A cet effet, l'école fut dotée d'un cours d'agriculture.

Le 31 Juillet 1841, la distribution des prix fut précédée d'un exercice public destiné à prouver aux familles que leurs enfants avaient profité de cet enseignement. On les entendit raisonner sur les différentes natures des terrains, les amendements, les engrais, les assolements, et expliquer la composition et le mécanisme des principaux instruments aratoires.

En 1842, le préfet sollicite des Ministres de l'Agriculture et de l'Instruction publique la création d'une *chaire d'agriculture* au Likès. Les deux ministres accueillent favorablement ce projet, mais le Ministre de l'Agriculture fait judicieusement observer que l'enseignement dont il s'agit ne portera tous ses fruits si on n'y joint, soit un terrain d'expériences, soit plutôt « *une petite ferme de la contenance moyenne de celles du pays* ». Le professeur pourrait ainsi donner un enseignement théorique et pratique.

Le préfet soumet ces suggestions au Conseil général qui reconnaît les avantages de cette création pour le département puisque, devenus grands, les élèves apporteront dans leur exploitation les procédés et les instruments dont ils auront pu constater l'utilité. L'Assemblée vote un crédit de 2.400 francs pour la location d'une ferme et l'achat de l'outillage nécessaire.

Le Ministre crée la *chaire d'agriculture* et désigne pour l'occuper « M. Olive, élève de MM. Bodin et Bella, qui s'est présenté environné de nombreuses et honorables recommandations » ; il affecte à son traitement une somme annuelle de 1.000 francs, à laquelle viennent s'ajouter 500 francs pris sur les fonds départementaux.

Les cours commencent le premier Mai 1843.

La métairie de Kermahonec, en Kerfeunteun, qui se trouvait libre de bail, fut louée, au nom du Directeur du Likès, pour un loyer annuel de 900 francs.

D'une contenance de 20 hectares, un peu au-dessous de la moyenne du pays, cette ferme avait l'avantage de se trouver à proximité de la ville et d'être contigüe à la lande de Cuzon, où l'on pouvait entreprendre des défrichements. L'exploitation fut dirigée par le professeur d'agriculture qui était intéressé pour moitié dans les profits.

La Société Centrale d'Agriculture du Finistère fait transporter à Kermahonec les instruments modèles qu'elle possède et les met à la

disposititon de M. Olive. Elle décide aussi que ces instruments seront prêtés aux cultivateurs qui voudront en faire l'essai.

Les premiers résultats sont encourageants ; l'école réalise les espérances qu'on avait pu concevoir ; de plus en plus, on l'apprécie dans les campagnes. Les avantages de l'internat, qu'elle a mis en relief, ont été compris par de nombreuses communes qui, en faisant construire de nouvelles écoles, songent à y ménager des dortoirs pour les demi-pensionnaires ou « chambriers ».

Grâce à la création d'une chaire d'agriculture, l'enseignement agricole est dispensé aux fils des cultivateurs, les nouvelles méthodes de culture se propagent ; rentrés dans leur foyer, les jeunes likès y continueront la profession de leurs parents ; on espère qu'ils deviendront plus tard autant d'amis et de propagateurs de l'instruction primaire, disséminés dans les campagnes. A ces bienfaits il convient d'ajouter qu'en inspirant à ses élèves le goût de l'agriculture et de la vie des champs, l'école retient dans les campagnes les jeunes gens instruits, trop souvent attirés par le mirage de la grande ville.



Le 9 Septembre 1845, l'école participa au Concours départemental d'Agriculture de Châteaulin ; elle obtint le 3^e prix pour la dextérité avec laquelle les élèves manœuvraient la charrue Dombasle.

En 1848, le Préfet institua, auprès de la ferme expérimentale de Kermahonec, une Commission spéciale chargée de la visiter, de s'assurer de l'instruction des élèves et d'appeler l'attention de l'Administration sur les améliorations dont l'établissement lui paraîtrait susceptibles.

Cette Commission, composée d'agriculteurs compétents, reconnaît que les élèves ont profité de l'enseignement de M. Olive, mais regrette que ce dernier n'ait pas su remplacer par un assolement plus rationnel, l'assolement routinier du pays, dans lequel il paraît se cantonner exclusivement. La médiocrité du sol n'explique que jusqu'à un certain point le peu de succès obtenu dans les cultures.

L'année suivante, la Commission constate que le professeur a multiplié ses cours ; au lieu de donner chaque semaine deux leçons théoriques à l'école et une leçon pratique à la ferme, il donne trois leçons théoriques et deux leçons pratiques. Cette innovation a produit les meilleurs effets ; les réponses des élèves prouvent que les leçons du professeur ont été suivies avec intelligence et profit.

La Commission observe que « les résultats de l'exploitation laissent cependant à désirer ; la récolte est peu productive, les racines fourragères n'ont pas réussi. Pour être fructueux et persuasifs, les enseignements du professeur auraient besoin d'être appuyés par le succès de ses cultures : la théorie qui n'est pas confirmée par la pratique, ne séduit personne ».

Les Archives départementales conservent, de M. Olive, un long rapport d'une vingtaine de pages, où il expose les travaux exécutés à Kermahonec, les procédés de culture employés, etc.



De plus en plus, l'école prospère, de plus en plus elle gagne les sympathies des cultivateurs.

La Révolution de 1848 enlève au Finistère son Préfet, le baron Boullé, fondateur du Likès, qui, depuis 12 ans, menait dans le département une véritable croisade contre l'ignorance.

Son successeur, Le Pêcheur-Bertrand, visita l'établissement du Likès

peu après son arrivée. Il décrit, dans la relation qu'il fait de sa visite : « Je dois l'avouer, j'ai admiré la pensée grande et généreuse qui a conçu et exécuté cette fondation aussi féconde pour le présent que pour l'avenir.

... » La faiblesse humaine est grande ! J'ai d'abord senti au fond de mon cœur l'égoïste aiguillon de l'envie ; je l'ai repoussé bien vite. Je rends à M. Boullé, créateur de l'école des likès, le légitime hommage qui lui est dû ! Je suivrai avec reconnaissance la voie qu'il m'a tracée ; je me ferai gloire de marcher à sa suite. »

Le directeur, l'abbé Morisset, mourut en 1846. A la demande du préfet et avec l'autorisation du Ministre de l'Instruction publique, l'Institut des Frères de la Doctrine chrétienne qui y était déjà chargé de l'enseignement en prit la direction.

L'établissement se trouvait bien à l'étroit dans la dépendance du Collège qu'il occupait. Le Collège pouvait réclamer pour ses besoins une partie de l'édifice ; l'école des likès aurait alors vu son existence compromise.

Le Ministre de l'Instruction publique portait un intérêt tout particulier à l'Ecole Spéciale de Quimper ; il était tout disposé à accorder une subvention destinée à la construction d'un bâtiment convenable. Le préfet rechercha un terrain : ses démarches demeurant sans résultat, il songea à la translation de l'école dans le local affecté à la manutention militaire à Locmaria. Cette translation ne put s'effectuer par suite de l'opposition du Ministre de la Guerre.

En 1854, M. Olive abandonne Kermahonec et loue, pour servir de ferme-application, la petite ferme des Salles, située à proximité de l'école et assurant aux élèves toutes facilités pour suivre les cours pratiques.

Dès 1855, la Commission de surveillance y constate des résultats satisfaisants : « Nous avons vu dans cette ferme des cultures de rutabagas, panais, carottes, betteraves et choux branchus du Poitou, opérées en lignes, présentant l'aspect d'une bonne propreté et d'une bonne réussite.

Nous avons vu encore une meule de foin assez considérable, attestant les soins donnés aux prairies, et des trèfles sur froment qui promettent d'abondants fourrages. Voilà de bons exemples pratiques pour le pays et pour les jeunes gens qui suivent le cours du professeur. L'admirable école des likès fait un bien incontestable au pays tout entier. »

En 1856, la Commission écrit dans son rapport annuel : « Le nombre des jeunes gens qui reçoivent l'enseignement du Likès s'est notablement accru. Déjà, nous voyons sur quelques points du département, d'anciens élèves, devenus aujourd'hui chefs de ferme, déclarer que les excellentes notions qu'ils ont reçues de leurs professeurs leur permettent aujourd'hui de réaliser des projets qu'il ne leur serait jamais venu à l'idée de mettre en pratique s'ils n'avaient pas fréquenté le Likès. »

En 1857, l'effectif dépasse 300 élèves. Le professeur d'agriculture conduit ses élèves chez les agriculteurs les plus distingués de la région. Ils visitent l'exploitation de M. Le Pompery et plusieurs fermes du canton du Faou. En 1858, on visite le Lézardeau, propriété de M. le comte du Couédic, à l'effet d'y étudier un système d'irrigation particulièrement bien étudié. (Quelques années plus tard, le Lézardeau était transformé en ferme-école pour l'étude de l'irrigation et du drainage.)

Un Frère, spécialement chargé de seconder M. Olive dans la partie théorique de son enseignement, reçoit, à dater de 1858, un traitement de 600 francs.

En 1858, également, le Frère Dagobert, directeur du Likès, fait con-

naître au Préfet que les locaux mis à la disposition de l'école spéciale sont nettement insuffisants. Il se propose de faire construire dans la propriété dite Maison-Blanche, qui appartient aux Frères de la Doctrine chrétienne, un établissement dont le devis monte à 53.505 francs. En s'imposant de grands sacrifices, il ne peut réaliser qu'une somme de 30.000 francs au maximum. Il resterait un déficit de 23.505 francs. Le Directeur sollicite un secours du Ministère de l'Instruction publique et du Département. Le Ministre alloue une subvention de 6.000 francs et le département un secours de 3.000 francs à répartir en trois annuités.

La ferme des Salles devenait insuffisante, eu égard au nombre des élèves qui suivaient les cours pratiques. En 1861, la ferme de Kermahonec se trouva libre de bail, l'Administration autorisa M. Olive à la louer pour une période de 15 années, moyennant un loyer de 2.400 francs.

De nouvelles améliorations sont apportées à l'enseignement agricole. En 1863, le traitement de M. Olive est élevé à 2.400 francs ; il lui est adjoint un chef de pratique et un chef jardinier au traitement de 1.000 francs chacun. Des cours spéciaux de jardinage préparent au métier de jardinier les élèves qui n'espèrent pas trouver de ferme à exploiter. Des allocations spéciales, accordées par le Conseil général, permettent l'achat d'un outillage perfectionné, de livres spéciaux, et permettent de couvrir les frais d'excursions agricoles.

En 1865, le rapport de la Commission de surveillance s'exprime ainsi :

« L'enseignement des Likès, qui s'adresse aux fils de cultivateurs aisés, continue à exercer la plus heureuse influence au point de vue de la propagation des nouvelles méthodes agricoles.

» Un grand nombre d'anciens élèves de cette école font aujourd'hui partie des Conseils municipaux ; plusieurs sont Maires. Tous contribuent, par l'exemple de leurs cultures et de leurs travaux, à imprimer autour d'eux un puissant essor aux améliorations agricoles.

» L'école des Likès continue à préparer les Conseillers municipaux et les Maires de l'avenir. Les 1.800 élèves environ qui, depuis la fondation de la chaire d'agriculture, ont suivi les cours de M. Olive, s'honorent de continuer, en l'améliorant, l'utile et noble profession de leurs pères. »

Si le socialisme, comme toutes les erreurs, contient une part de vérité (ce que d'ailleurs les Souverains Pontifes n'ont jamais nié), il n'en reste pas moins qu'il repose sur une théorie de la société qui lui est propre et qui est inconciliable avec le christianisme authentique.

S. S. PIE XI.

×

Pour moi, je ne suis pas de ceux qui font passer la religion après leurs affaires et tout le reste ! Oui, je m'occupe de la religion ; je ne veux pas rester entre le ciel et la terre, entre le jour et la nuit. Je veux savoir où je vais, à quoi m'en tenir : j'étudie les grandes questions religieuses et je ne le cache pas.

Général DE LAMORICIÈRE.



CHRONIQUE SPORTIVE

Foot-ball-Association

La saison débute par un déplacement à Douarnenez, le 30 Octobre. Le voyage nous est gracieusement offert par le Comité de la Stella-Maris. Nous sommes heureux de retrouver ici l'occasion de leur dire un bien sincère merci. Les deux parties successives laissent deviner la formation hâtive des équipes en présence. C'est le premier match de l'année, et il y a plus de bonne volonté chez les joueurs, que d'habileté dans le contrôle de la balle, ou de cohésion entre les éléments d'une même équipe. La seconde du Likès s'en tire cependant avec honneur par une victoire très nette de 4 buts à 0, tandis que la première équipe a beaucoup de peine à se relever d'un lourd handicap de 4 buts rentrés par leurs adversaires dès la première partie du jeu. Il faut ajouter à la décharge de nos camarades qu'un vent violent avantageait l'équipe de la Stella-Maris, et qu'un des buts comptés à l'actif des adversaires est très discuté.

2^e MATCH : Jeudi 17 Novembre.

L'équipe du 137^e R. I. a besoin d'entraînement avant de commencer le Championnat militaire du 11^e C. A. Quelle belle occasion pour nos joueurs de montrer leurs qualités ! Les militaires comptent dans leurs rangs cinq ou six joueurs de la première équipe du Stade Quimpérois : Le Roux, Tymen, A. Le Grand, Guyader, Pennec, Boutéraon... ; ils partent donc favoris. Dès le début, ils ont l'air de se jouer des collégiens, et après quelques belles passes très précises, Le Roux botte un joli but. Les commentaires vont leur train : c'est l'écrasement complet, disent les uns ; il y a trop de différence entre les équipes, ajoutent les autres, etc., etc..., Voici cependant Guillou qui s'active et gêne considérablement le jeu des adversaires ; ses camarades s'essaient timidement à l'imiter. Petit à petit, la partie s'égalise, et, avant le repos, le Likès rentre un beau but, très applaudi.

Le jeu reprend quelques minutes plus tard et permet à nos joueurs de montrer un net avantage vite transformé. Le Likès gagne par 2 à 1, mais... pas pour longtemps. Le 137^e joue plus serré et marque à son tour deux autres buts par leur avant-centre Le Roux. La fin est sifflée sur le résultat de 3 buts à 2 en faveur des biffains : c'était prévu.

3^e MATCH : Dimanche 20 Novembre.

La 2^e équipe de la Stella-Maris nous rend visite et se fait battre par 3 buts à 1, après une partie très dure rappelant trop le match « championnat ». Un tel football est fort heureusement une exception sur notre terrain de Kermorguer, témoin de tant de luttes sportives et toujours amicales. Ce même jour, la seconde équipe disposait de la troisième de la Phalange par 8 buts à 1.

4^e MATCH : Dimanche 4 Décembre.

C'est le dernier match de l'année sur notre terrain. Nous recevons la première équipe des Coquelicots de Châteaulin. Le résultat de 8 à 1 en notre faveur, indique suffisamment la physionomie de la rencontre,

Le jeu des nôtres est cependant bien piètre, et, quelques joueurs ne semblent prendre qu'un intérêt relatif à la partie. Nos visiteurs, très sympathiques et des plus sportifs, doivent mieux faire. Nous croyons très volontiers que le match retour, prévu pour le 29 Janvier, à « Banine », aura une physionomie bien différente, et sera plus équilibré. Jean Hénaff, ex-équipier du Likès, joue avec les visiteurs.

5° MATCH : *Dimanche 11 Décembre.*

C'est une belle partie qui se déroule sur le terrain de Saint-Denis, entre la première du Likès et la deuxième de la Phalange d'Arvor. Malheureusement, après avoir largement dominé nos adversaires, nous nous laissons rentrer deux jolis buts. Nos avants, vraiment malhabiles, disons malchanceux, sauvent péniblement l'honneur des collégiens.

En lever de rideau, la seconde équipe du Likès, par un score nul de 4 à 4, maintient sa réputation d'équipe imbattue depuis trois saisons.

Le bon esprit et la discipline des Patronés, parmi lesquels nous avons retrouvé avec plaisir six ou sept anciens du Likès, font honneur à la direction du grand « Patro » quimpérois.

6° MATCH : *Dimanche 18 Décembre.*

Une belle promenade au bourg de Plonéis, une partie très amicale jouée devant une nombreuse galerie tout à fait sympathique, une victoire par 3 buts à 0, et une cordiale réception chez M. Deudé, du bourg, à l'issue du match, c'est plus qu'il n'en faut pour terminer agréablement l'année 1932.

Nous formons des vœux pour qu'en 1933 nos deux équipes, profitant de l'expérience acquise pendant le premier trimestre, nous fournissent l'occasion d'applaudir chaleureusement leurs belles victoires, ou du moins leur entente, leur enthousiasme, leur beau jeu et leur esprit sportif.

R. LE GUIADER, 1^{re} B.

Basket-ball

Une seule rencontre intéressante pendant le premier trimestre : elle oppose le Likès à la première équipe du 137° R. I. Cette dernière, très entraînée, donne une sévère leçon à nos camarades débutants.

Le résultat de 45 points à 13 montre la nette supériorité des militaires, très rapides à se démarquer et très habiles au panier. Jean Furic, ancien du Likès, fit une belle partie et réussit un nombre imposant de « paniers ». L'équipe du Pensionnat était ainsi composé :

Arrières :	Kerbourec'h	Hourmant
Centre :	Roger	
Avants :	Quintin	Bourhis

Le centre Roger fut le meilleur. Les autres, serrés de près par des adversaires très rapides et connaissant toutes les ficelles du jeu, firent leur possible mais furent largement dominés. Après le repos, le jeu fut cependant plus équilibré, mais la fatigue se fit bientôt sentir chez nos camarades peu habitués à ce jeu tout de souplesse et de rapidité. Un peu d'entraînement et quelques modifications dans l'équipe permettront de belles rencontres et même des victoires au second trimestre.



ÉTAT
DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES
DU LIKÈS

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Sa Grandeur Mgr Duparc, Evêque de Quimper et de Léon.

MEMBRES HONORAIRES

C. F. Cyprien Robert, Visiteur des Ecoles chrétiennes.
C. F. Paul, ancien Visiteur des Ecoles chrétiennes.

MM.

Le chanoine Le Borgne, curé-doyen de Pont-l'Abbé, ancien aumônier.
L'abbé Guirriec, curé-doyen de Bannalec, ancien aumônier.
L'abbé Rolland, recteur de Bourg-Blanc, ancien aumônier.
L'abbé Le Gall J., recteur de Gouézec, ancien aumônier.
L'abbé Gouchen P., aumônier du Likès.
L'abbé Lozachmeur Corentin, aumônier du Likès.
Gautier Joseph, directeur, Ecole Saint-Joseph, Lorient.
Le Président de l'Amicale, Lorient.

—	—	Saint-Brieuc.
—	—	Saint-Marc.
—	—	Arradon.
—	—	Vannes.
—	—	Lambézellec.
—	—	Le Faouët (Morbihan).
—	—	Plœmeur —
—	—	Questembert —

Les anciens Directeurs ou Maîtres du Likès.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Charles Cabon, négociant à Quimper.

Présidents honoraires : MM. Bolloré Eugène, 34, quai de l'Odet.
— le chanoine Cogneau, vicaire général, Evêché.
— le Directeur du Likès.

Vice-Présidents : MM. Le Gars Pierre, Kernévez, Kerfeunteun.
— Salaün Jean, 64, quai de l'Odet.

Secrétaire : M. Doaré Joseph, Parc-Ménez, Kerfeunteun.

Trésorier : M. Jaouen Louis, menuiserie, Kerfeunteun.

Membres :

MM.

Coadou Jean-Marie, Launay, Plogonnec.
Danion Jean-Marie, Messilien, Kerfeunteun.
Dhervé Pierre-Marie, Quillihouarn, Penhars.
De Kerangal Charles, avocat, rue du Palais.
Le Cerf Yves, industriel à Quimper.
Mauduit Gustave, 6, rue Verdelet.
Pernez René, agriculteur, Menez-Bras, Plonéis.
Le Louët, chanoine honoraire, supérieur du Collège Saint-Yves.

par Communes { des MEMBRES BIENFAITEURS (25 francs),
 Liste { et des MEMBRES ACTIFS (15 francs),
 au-dessous de 20 ans (8 francs).

Arradon (Morbihan).

MM.

Le Gaz Jean, Pramer.
 Riguidel Eugène, Bourg.

Aber-Wrach (Finistère).

Oulhen Joseph, mareyeur.

Arzon (Morbihan).

Caudal Henry, Port-Navalo.
 Couëdel Gildas (père), Port-Navalo.
 Couëdel Pierre, mécanicien-chef de la
 marine marchande.
 Couëdel Gildas (fils), quincaillerie,
 Port-Navalo.

Asnières (Seine).

Nicol Jules, ingénieur E. S. E., 78, rue
 du Château.

Audierne.

Guidal Jean, entrepreneur, E. V.
 Priol Ernest, rue Double.
 Kersaudy Noël, place de la Liberté.
 Morvan Yves, 4, rue Carnot.
 Ollivier Philippe, 2, rue Guesno.

Auray.

Cadudal Marcel, 9, place de la Victoire.
 Duclos Joseph, 4, rue du Père-Eternel.
 Joubard Charles, place de la Mairie.
 Plunian Jean, charcutier.

Avranches (Manche).

Sanson Roger, 5, r. du Gué-de-l'Epine.

Baden.

Sélo Etienne, ostréiculteur.
 Sélo Jean, ostréiculteur.

Bannalec.

Biger, notaire, bourg.
 Le Gall René, bourg.
 Abbé Guirriec, curé-doyen.
 Pérez Guillaume, Kéranquélven.
 Sinquin René, commerçant (beurre et
 œufs).
 LE TALLEC Yves, à la Véronique.
 Durand Louis, Kergonval.
 Fiche René, Kercao.

Baupréau (Maine-et-Loire).

Messenger, receveur des P. T. T.

Belz (Morbihan).

Goumont Jean, Moulin-des-Oies.
 Goumont René, —
 Goumont Joachim, —

Beauvais (Oise).

Fichoux Jean, Institut Agricole.

Bénodet.

Jaouen Jean, propriétaire.

Berné (Morbihan).

Barach Joseph.

Beuzec-Cap-Sizun.

MM.

Andro Yves, Lezelguen.
 Andro (fils), —
 Pansard Thomas, Kerroulec.
 Sergent Pierre, chez M. Gonidec, Tré-
 voédal.

Beuzec-Conq.

LE DÉ Yves, au Val.
 Duvail Yves, Lamphily.
 Herlédan P., 77, avenue de la Gare.
 Flatrès Louis, Keroagant.
 Hervé Gustave, Coat-Conq.
 Le Niger Yves, ingénieur, Kéramporiel.
 Ollivier Yves, Keramplein.
 Ollivier Jean, —

Bréhan-Loudéac (Morbihan).

R. P. Salaün, Trappe-de-Thymadeuc.

Brest.

Ameline Louis, industriel, 40, boule-
 vard Gambetta.
 BOURHIS Louis, chef d'Escadron, 45,
 rue Louis-Pasteur.
 Chardonnet Albert, 13, rue Ambroise-
 Thomas.
 Capitén Sébastien, officier d'Adminis-
 tration, Direction Constructions Na-
 vales.
 Collober Louis, à bord du *Montcalm*.
 Chanoine Cardaliaguet, 14, rue Jean-
 Macé.
 Cardaliaguet Antoine, 4, r. du Château.
 Cariou François, 120, rue Jean-Jaurès.
 FÉRELLEC François, industriel, 44,
 rue du Château.
 FEUNTEUN Alain, horloger, 18, rue
 Jean-Jaurès.
 FEUNTEUN Maurice, horloger, 18, rue
 Jean-Jaurès.
 Gauthier Emile, rue de Gasté.
 GUICHARD Eugène, 103, rue de Siam.
 Kerbiriou Stanislas, 97, r. Jean-Jaurès.
 Kerbiriou Eugène, —
 Marion Auguste, place du Bouguen.
 Mourrain Joseph, contrôleur des P. T.
 T. Brest-Central.
 Guichard Robert, 103, rue de Siam.
 Le Penn Louis, 1, rue Traverse.
 PÉRODEAU Hippolyte, pharmacien,
 10, rue Jean-Macé.
 Péron Joseph, commerçant, rue Louis-
 Pasteur.
 Rogel Alain, second-maître fourrier,
 7, place Joseph-Goëz.
 Youénou J.-L. (P. T. T.), 22, rue Ami-
 ral-Courbet.
 Youénou Pierre, ingénieur mécanicien
 en chef, 16, rue de l'Observatoire.
 Gestin Francis, ingénieur, Compagnie
 des Tramways électrique, 11, rue de
 Gaste.

Bretteville-sur-Laize (Calvados).

MM.

CARADEC, ingénieur du service vicinal.

Briec-de-l'Odét.

Daoudal Alain, Par-Haniou.

Croissant, Lespritien.

Gestin René, Kerviel.

Gouérou Hervé, Kervélen.

Maguer Hervé, Coat-Glaz.

Rannou Yves.

Maguer Michel, Coat-Gloas.

Maguer Yves, Coat-Gloaz.

Mahé Jean, Kervouët.

Mérour Hervé, Menhir.

Ollivier Guénolé, bourg.

Mahé Jean (fils), Kervouët.

Cariou Michel, Striat-Glas.

Mérour Jean, bourg.

Coadou René, Kerzoualen.

Caen.

Inizan Joseph, 56, quai Vandœuvre.

Carhaix.

Dubrez Auguste, rue Fontaine-Blanche.

Saout Charles, route de Brest.

Cast (Finistère).

Blouët Sébastien, Goulit.

Briand Thomas.

Cornic Pierre, Kéricun.

Blouët Sébastien.

Lannuzel Corentin, Cascasquen.

Caudan (Morbihan).

Yhucl E., Kervoter.

Yhucl Louis, Kervoter.

Penhouët Jean-Louis, Kergranne.

Châteaulin.

Le Quéau François.

Avan Jean, ingénieur, Hôtel des Terrassés. La Montagne (Loire-Inf.).

Le Doaré Jean, 10, rue Graveran.

Le Doaré Louis, Ty-Glas.

Garé André, 8, rue Graveran.

Garé Joseph, 8, rue Graveran.

Le Doaré Emile, Ty-Glas.

Gourmelon Jean, 11, place du Marché.

Péron Jean, Prat-Aval.

Tanguy Louis.

Hénaff Jean, place du Marché.

Caer Charles.

Châteauneuf-du-Faou.

Daéron Yves, propriétaire, Ker-Arthur.

Piriou Matthieu, route de Quimper.

Riou Joseph, Tirilly.

Le Meur Pierre, Garage.

Cléder.

Prigent Arsène, mécanicien, bourg.

Clichy (Seine).

BOUREL Eugène, 12, place des Fêtes.

Clohars-Carnoët.

Brangoulo Pierre, en Héder.

Brangoulo Maurice, en Héder.

MONTORT Victor, commerçant, bourg.

Clohars-Fouesnant.

MM.

Hervé Jean, métairie Bodinio.

Hervé Yves, —

Commana.

Martin Joseph, Moulin-Vieux.

Concarneau.

Le Cloarec Albert, 2, rue Suffren.

Guilbaud Jules, 12, rue Bayard.

Tilly Roger, garage du Minez.

Caradec Joseph, 4, rue du Commerce.

Vogel Paul, 18, rue Jean-Bart.

Nader Hervé, Grand Hôtel de Cornouaille.

Allot Pierre, rue Saint-Guénolé.

Coray.

Le Goff Marc, Kériet.

Vaillant Jean, Kerdavid.

Crac'h (Morbihan).

Le Runigo Jean, bourg.

Dinan.

Crabouillet Yves, villa *Les Genêts*, rue Lamennais.

Dinéault.

Cornec Jean, Trévoazec.

Cornec Gabriel (p.), Rosconnec.

Cornec Gabriel (f.), Rosconnec.

Douarnenez.

Le Bris Jh., 43, rue Anatole-France.

Le Bihan Louis, 7, rue Berthelot.

Bossennec François, 16, rue Duguay-Trouin.

Cariou Jean, Pont-de-Buis.

Cornec Pierre, 1, rue Amiral-Courbet.

Bosser Antoine, rue Duguay-Trouin.

Delaplanche Charles, place de l'Enfer.

Féchant Alexis, mareyeur, rue Boudailler.

Bosser Joseph, 6, rue Duguay-Trouin.

Féchant Francis, mareyeur, rue Boudailler.

Galliot Marcel, rue Duguay-Trouin.

Le Guen Charles, chez M. Féchant.

KERVAREC Jean, 4, rue Amiral-Courbet.

Lagadec Gabriel, 25, rue Duguay-Trouin.

Marot Francis, mareyeur.

Motier Henri, Crédit Nantais.

Nirma Clet, 3, rue Obscure.

Le Bars Marcel, 23, rue Jean-Jaurès.

Bossennec Albert, 13, rue Sainte-Hélène.

Raphalen Joseph, mareyeur.

Rault Henri, rue Duguay-Trouin.

Sauvage Joseph, 23, rue Voltaire.

Belbéoc Eugène, 2, rue du Moulin.

Edern (Finistère).

Favennec Michel, Stang-Jean.

Elliant.

Guyader Yves, Rubicon.

Epinay-sur-Seine.

LE GUYADER Eugène, 9, rue Siegfried.

Erdeven (Morbihan).

MM.

Le Donnant Jean, boulanger, bourg.

Erquelinnes (Belgique).

Roux Germain, Ecole Saint-Joseph.
Chevallereau André, Ecole d'Arts-et-Métiers.

Erqué-Armel.

Bertholom Pierre, 42, route de Rospor-den.

Bertholom Corentin, 42, route de Rospor-den.

Breton Alain, Lanroz.

Droal Corentin, Kerlaëron.

Droal Hervé, —

Feunteun Jean, 46, rue Saint-Julien.

Nédélec Jean, Bourdonnel.

Quéméré Joseph, Kéromen.

Quéméré Joseph (fils), Kéromen.

Le Ster François, Kervir.

Erqué-Gabéric

Le Bihan Pierre, Papeterie de l'Odét.

Le Gallès Paul, —

Nédélec Jean-Marie, Lesergué.

Nédélec Jean, Saint-Joachim.

Eouzan Pierre, papeterie de l'Odét.

LE ROUX Alain, Mélénic.

Garin Louis, papeterie de l'Odét.

Rannou Pierre, Saint-André.

Tanguy Jean-Louis, Quillihinec.

Quéré Pierre, papeterie de l'Odét.

Riou René, Tréodet.

Esquibien.

Riou Jean-Michel, Castren.

Riou Jean-Marie, Kerneyen.

Le Bars Henri, Kérencore.

Jean Pellé, Kéraudierne.

Etel.

Penverne Joseph, place du Marché.

Fouesnant (Finistère).

Quilfen Joseph, bourg (dans sa famille).

Gouézec (Finistère).

Abbé Le Gall, recteur de Gouézec.

Le Roy Pierre, Quelvy.

Coadou François, Kergoët.

Richard Jean, quincaillerie.

Quintin Pierre, hôtel des Voyageurs.

Gourin (Morbihan).

Cougard Paul, place Plantée.

GUILLOU Jean, Kerbiquet-Lann.

Le Masle Pierre, commerçant.

Le Roux Antoine, Pontarlen.

Morvan Alain, ingénieur, Kerhuel.

Guillemot Louis, Quéléneq.

Cougard Raymond, place Plantée.

Le Coz Jean, Gare.

Gourlizon.

Le Bars François, Penhiel.

Chatalic Louis, Kerfréost.

Hémon François, Leurvoven.

Hémon Jean-René, Leurvoven.

Kéribin Jacques, Keryan.

Kéribin René, bourg.

Le Bars Pierre, Créac'hniel.

Goulien.

MM.

Cariou Clet, au bourg.

Pérennès Jean, Kervalguen.

Guengat.

Cornec Corentin, bourg.

Cornic Louis, Kergorentin.

Fertil Jean-Louis (Père), Rumerdy.

Fertil Jean-Louis (Fils), Rumerdy.

Hémon Guillaume, secrétaire de mairie.

Lozac'hmeur Hervé, Manoir.

Nihouarn Jean-Louis (Père), Kerguerbé.

Nihouarn Jean-Louis (Fils), Kerguerbé.

Pérennou Jean-Louis, Kervroac'h.

Pérennou Jean, Kervroac'h.

Le Quéau René, Kernogan.

Quéau René, Trévaluic.

Francis René, Kermoal.

Guiclan (Finistère).

Le Bras, Kermat.

Combote Yves, Kérilly.

Quéinnec Yves.

Le Bras Yves, Coat-ar-Bellec.

Guidel (Morbihan).

Coëffic Joseph, Kerméné.

Le Doussal Jean, Lesvariell.

Guillermé Yves, Beg-Ménez.

Rivalain Luc, régisseur, Bourg.

Coëffic Jérôme, Coat-Coff.

Coëffic Joseph, Coat-Coff.

Ricousse François, Beg-Ménez.

Guimiliau (Finistère).

Mazé Joseph, entrepreneur.

Collic Joseph, Kérambléis.

Poulliquen François, Ruland.

Guiscriff.

Pichon Roger, Kerlaz.

Guillemot René, ingénieur I. A. B., au Cadigué.

Le Pichon Louis, Kerlaz.

Cadic Joseph, près la Gare.

Hascoat Louis, route de Saint-Maudé.

Le Morzellec Louis, ingénieur (A. M. E. R.), 13, rue Thiers, Reims.

Nicolas Pierre, Pennayeun.

Quéré Joseph, Penguilly.

Le Rouzic Jean, Bourg.

Cosquer Joseph, près la Gare.

Le Roux Maurice, Bourg.

Le Bec Joseph, Bourg.

Hennebont.

Le Fur Jean, Lalumec.

Ferrand, 5, place du Marché.

Le Ruyet Jean, 127, rue Neuve.

Le Ruyet Joseph, 127, rue Neuve.

Thomas Maurice, près la Gare.

Le Boudouil Joseph, Kergroix.

Ezanno Albert, Locoyarn.

Honfleur (Calvados).

Blouët Laurent, commis des P. T. T.

Ile de Groix.

Stéphant Joseph, élève officier de réserve à bord du *Bretagne* (Toulon).

Ile d'Arz (Morbihan).

MM.

Couédél Germain, Pénéro.
Lory E., officier mécanicien 1^{re} classe.

Ile Tudy.

Guinvarc'h Jean, Bourg.

Kerfeunteun.

Le Page Jean.
Le Bescond Jean-Marie, Moulyouen.
Briand Yves, Bourg.
LE CLECH René (Père), commerçant, Bourg.
Le Clech Hervé, commerçant, Bourg.
Le Clech René (Fils), commerçant, Bourg.
Le Clech Yves, commerçant, Bourg.
Le Cœur René, Penhoat.
Cornic Joseph, Manoir des Salles.
Cornic Jean, Manoir des Salles.
Cornic Jean-René, Manoir des Salles.
Cosmao, Croix-des-Gardiens.
Cornic Louis Kervouyec.
Le Doaré Joseph, Parc-Ménez.
DANION Jean-Marie, Messilien.
Doaré Joseph, Créac'h-Man.
Dorval René, Tréqueffélec.
Fily Yves, route de Brest.
Le Gars Jean, Bécharles.
LE GARS Pierre, Kernévez.
Le Gars Louis, Kernévez.
Le Gars Joseph, ingénieur, Kernévez.
Grall, mécanicien-constructeur.
JAOUEN Louis, menuiserie, Bourg.
Jaouen Jean-Marie, P. T. T., Bourg.
Louët Jean-Marie, commerçant, Bourg.
Lozac'hmeur, boucherie, Croix-des-Gardiens.
Noach Jean-Louis, Bourg.
Philippot Joseph, Bolhoat.
Poulazan, Tréouzon.
Cornic Sébastien, Kervouyec.

Kernével.

Guillou Jean-Marie, Toulhouarnec.
Beuzec Henri, Bourg.
Ollivier Eugène, Ouillihouarn.
Le Beuze Marcel, Bourg.
Lijour Marcel, Moustoir.
Guiban André, Villeneuve.
Donal Joseph, Kérouac.
Tréguier Corentin, Kérouac.

Keryado.

LE BRIGANT Roger, 6, rue Duliscouët.
Chalmé Louis, rue de Bretagne.
POGAM Jean, Kerbrevest.
Picot Alfred, 5, rue Saint-Clément.
Picot Joseph, 5, rue Saint-Clément.

La Forêt-Fouesnant.

Gléonce Yves, Prat-Sand-Vras.

Lamballe (C.-du-N.).

Cogneau Henri, rue de Bouhin.

Lambézellec.

Grannec - Gilles, Pensionnat N. - D.
Bonne Nouvelle.
Pellé Louis, boulangerie, Croix-Rouge.
Le Fur Marcel, La Villette.
Le Fur Louis, —
Le Jeune Vincent, second-maître mécanicien, 95, rue Jean-Jaurès.

Landerneau.

MM.

Viaire Denis, épicerie, 8, place du Marché.

Landrévarzec.

Bothorel Jean, Mengleuz.
Croissant René, Brunguen.
Guyader Corentin, boulangerie.
Le Corre, Rularou.
Le Menn Jean, Guinigou.
Rolland Jean-Marie, Kergréis.
Rannou Pierre, Kerlégand.
Le Clech Alain.

Landudal (Finistère).

Feunteun Corentin, Rupiquet.
Hamp Pierre, Bourg.
Le Nay Yves, secrétaire de mairie, Bourg.

Landudec.

Gentric Louis, Kergréis.
Gentric Michel, Kergréis.
Nicolas Jean, Kerdaniel.
Ansquer Jean, commerçant, Bourg.

Lanvaudan (Morbihan).

Le Séac'h Corentin.

Lannion.

GUÉZENNEC Eugène, commerçant.
LE HOUÉROU Albert, industriel, usine de Forlac'h.

Lanriec.

Corré Joseph (Père), Kérichard.
Corré Yves, Kérichard.
Corré Louis, Kérichard.
Guillou Joseph, Kérembars.
Guillou Alexandre, rue Mauduit-Duplessis.
Le Déréat Marc, Grand Séminaire de Quimper.
Tanguy Yves, au Moros.

Lanvéneq (Morbihan).

Lozac'hmeur Jean.

Lanvéoc.

Léostic Jean, quincaillerie.

La Roche-Bernard.

Boëffard Paul, ébéniste.
Bohéas René, en ville.
Le Hur Joseph, 7, rue de l'Hôpital.
Derrien Marcel, ingénieur, en ville.

Larmor-Baden (Morbihan).

Séveno Jean, L'Oasis.

Le Caire (Egypte).

Frère Dosithée, collège Saint-Joseph, Koronfish.
Frère Léon, collège de la Salle, Le Daher.

Le Cloître-Pleyben (Finistère).

SALAUN Pierre, Bourg.

Le Faou (Finistère).

Morvan Lucien, ingénieur, Bourg.

Le Faouët (Morbihan).

MM.

SAVARY Adrien, rue du Château.
Auffret Jean, (A. M. E. R.), Erquelinnes
(Belgique).

Le Guilvinec.

Pérodeau Joseph, receveur des Postes.
Stéphan Pierre, mareyeur.

Le Juch (Finistère).

Le Bihan Yves, Ménez-Merdy.
Le Bihan René, Ménez-Merdy.
Le Bihan Hervé, Ménez-Merdy.
Kéribin Guillaume, Kéristin.

Lennon.

Le Gall Jean, Toulaharon.

Lesneven.

Brénéol, bijoutier.
GUÉGUEN Jean, quincaillier.
Heurtault Albert, pharmacien.

Le Tréhou (Finistère).

Fichou Louis, Le Penquer.
Soubigou Antoine, Le Mescouès.

Le Trévoux.

Conan Benoît, Kerjean.
Le Grand Jean, Landreigne.

Leuhan par Coray (Finistère).

Le Roux François, Kerivoas.
Le Roux René, Kerivoas.

Locmariaquer (Morbihan)

GESTALEN Joseph, ostréiculteur.
Pointe-et-Ville.

Locoal-Mendon (Morbihan).

Humphy Marcel, Branhoc.

Locronan.

Chipon Alain, Bourg.
Coadou Guillaume, mécanicien, Bourg.
Guéguen Stanislas, Bourg.
Hémon Guillaume-Jean, adjoint-maire.
Nicolas Jean, place de l'Eglise.

Loctudy (Finistère).

Guirriec Edouard, au Suler.
Guirriec Jean, au Suler.
LE GALL Alexis, mareyeur, industriel,
route de la Cale.
L'HELGOUAC'H, route de la Cale.

Logona-Quimerch (Finistère).

Caër Yves, Kermorvant.
Couchouron Jean, Kergadalen.

Lopérec (Finistère).

Le Pape Jean, Parc-ar-Faven.
Hergoualch Yves, Lambégou.

Lorient.

Adam Alphonse, 4, rue Rondeaux.
Le Bihan Yves, 12, rue Paul-Guieysse.
Le Bihan Corentin, 12, rue Paul-Guieysse.
Carquiet Louis, 8, rue des Glycines,
Colombes (Seine).
R. P. Corentin Boscher, résidence des
Capucins, 28, avenue de la Marne.

MM.

Fournier-Le Ray Jacques, 45, rue du
Moustoir.

Gadon E., 15, place Alsace-Lorraine.
Le Got Alexis, maître principal à bord
du *Pluton*.

Grélard Georges, rue de la Comédie.
Jéhanno André, 18, rue du Morbihan.
Marchand Jean, 6, rue Galabert.

Masson Louis, 4, rue de l'Hôpital.

Nézet Victor, cours Carnel.

NICAISE Robert, 18, rue Capitaine-
Lefort.

Pouliquen Joseph, Ecole libre, 1, rue
Vauban.

Ruault Victor, 15, rue Michel-Bouquet.
Le Senne Joseph, 15, rue de la Co-
médie.

R. P. Stanislas Cogneau, capucin, 28,
avenue de la Marne.

Yaouang François, second-maître ins-
tructeur, Ecole des Mécaniciens.

Thomas René, 1, rue Vauban (Ecole
libre).

R. P. Yvon Quéau, 28, avenue de la
Marne.

Moreau Jean, employé du P. O., gare
de Lorient.

Le Runigo Jean, matelot-mécanicien
à bord du *Jules-Verne*.

Mahalon

Le Bihan François, Lanfiacre.
Le Brusq Corentin, Tybiriou.
Moalic Corentin, Kerlaouénan.
Bourdon René, Kerdrennec.

Marseille.

Cabon Louis, ingénieur, 12, traverse
Madrague.

Maure-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).

Chaplais, receveur des P. T. T.

Meilars.

Le Moal René, Guerveur.
Gonidec Hervé, Lesmeilars.

Mellac (Finistère).

Le Goc Mathurin, Kervaziou.
Ravallec Louis, Kerdouric.

Melguen.

Bourbigot Isidore, Kerrouzie.
Gourlay Jean, Bourgneuf.
Horellou Albert, Moulin de Coat-Can-
ton.

Lancien Jean (Père), Penhoat-Cadol.
Lancien Jean (Fils), Penhoat-Cadol.
Talgorn François, Kerlijour.

Goaër Pierre, Kéralen.

Hervé Albert, Kerdalc.

Nicot Pierre, Bourg.

Carnot Xavier, instituteur libre.

Horellou Joseph, Moulin-de-Coat-Can-
ton.

Madrid (Espagne).

Herrero José Verónica, 11, Madrid.

Metz.

Masson Emmanuel, contrôleur des P
T. T., 13, rue Verdun.

Milizac.

MM.

Nédélec François, adjoint-maire.
Le Gall Thénénan, au Curru.

Moëlan.

GUILCHER Louis, chez M. Haslé,
Bourg.
Haslé Francis, Bourg.

Morlaix.

Souëtre Jean, rampe Saint-Nicolas.
Le Tous François, 4, rue de Bréhat.

Nantes.

Le Berre Jean-Marie, 4, rue Amiral-
Duchaffaut.
GUILLOUET Marcel, ingénieur A et M,
28, rue Casimir-Perrier.
TRÉVIDIC Pierre, ingénieur, Maison
Carnot, 55, rue Edgard-Quinet.

Névez.

Kerlan Yves, bourg.

Ouessant.

FOUESNANT Louis, retraité.
Quinquis, greffier de Paix.

Pagny-sur-Moselle.

Hériel Victor, directeur, usine Compa-
gnie Lorraine de Lampes élec-
triques.

Paris.

Guéguen Ambroise, 11, rue de l'Olive
(18°).
Allanic Louis, 5, rue Affre (18°).
R. P. Cabon, secrétaire général des
Pères du Saint-Esprit, 30, rue Lhom-
mond (15°).
Canivet Joseph, ingénieur-architecte
E. T. P., 7, rue Alfred-Durand-
Clay (14°).
Rio André, sous-chef de Dépôt, gare du
Bourget, près Paris.
Rio Marcel, 70, rue Galiéni, Noisy-
le-Sec (Seine).
Volant Louis, ingénieur I. C. A. M. I.
E. G., 113, rue Lamarche (18°).
Le Corre Yves, 5, rue Eugène-Gikez
(15°).
Keravec Henri, 34, Villa-Jeanne, bou-
levard de la République, Garenne-
Colombe (Seine).
Le Nader Henri, 23, rue des Messa-
geries (10°).

Paimpol (C.-du-N.).

Péron Joseph, Pensionnat Saint Joseph.

Penhars.

Le Berre René.
Fuech Jean.
Bernard Pierre, Kérellec.
Cardaliaguet Henri, Kerlagatu.
Cariou Jérôme, Rosoquer.
Cariou Jean, Rosoquer.
Cariou Michel, Rosoquer.
Le Corre, Kervalguen.
Cozie Yves, Kerdistraon.
Dhervé Hervé, Quillihouarn.
Dhervé Pierre, Quillihouarn.
Dhervé Jean, Quillihouarn.
Guézennec René, au Moustoir.

MM.

Hélias Pierre, Kéreyen.
Hélias Yves, Kéreyen.
Léty Jean, prairies de Kernisy.
Puech Alphonse (Père), Kermabeuzen.
Puech Alphonse (Fils), Kermabeuzen.
Puech Jean-Marie (Fils), Kermabeuzen.
Puech Corentin (Fils), Kermabeuzen.

Penmarc'h.

Le Pape Marc, près la Gare.
Guichaoua Marc, Usine Griffon (Saint-
Guénolé).

Perros-Guirec (C.-du-N.).

Le Gall-Jaouen, commerçant, près la
Gare.

Peumerit (Finistère).

Le Borgne Alexis, Kerscao.
Le Borgne Hervé, Bourg.

Plabennec.

Saïk-ar-Gall, conseiller d'arrondisse-
ment.

Pleubian (C.-du-N.).

Saint-Jalme Louis, Saint-Antoine.

Pleyben.

Cochennec Yves, boucherie.
Le Gall Michel, ingénieur, Lennon.
Mathurin Yves, Lannelec.
Le Gall Henri, Grand'Place.
Grannec Yves, La Garenne.
Mathurin-Jean Héraut, Mont.
Le Floc'h Gustave, Ty-Névez, Pen-
nayeun.

Ploaré.

Caradec François, Kervuillerm.
Boété Jean, Lesperbé.
Caradec Joseph, Kerdaëc.
Celton Jean, Lescariou.
Doaré Jules, Kéroustillec.
Doaré Pierre, Kéroustillec.
Kervarec Hervé (Père), Kérivel.
Le Moan Thomas, Kerstrat.
Tanter Yves, Kerstrat.
Doaré Guillaume.
Kervarec Hervé (Fils), Kérivel.
Kervoalen Jean, Kerstrat.

Plobannalec.

Calvez Louis, Kervélégén.
Calvez Auguste, Kervélégén.

Plœmeur.

Le Chaton François, Kervénanec.
Daniel Marc, place de l'Eglise.
Esvan Joseph, Kervénanec.
Kerlir François, au Ter.
Richard Louis, Sainte-Anne.
Pogam Jean, Kerdiret.
Guyomar Etienne, Restou.
Guillerm François, Toulblaye.

Ploërmel.

PrévotEAU Charles, bijoutier.

Ploëven.

Boussard Thomas, Kergonan.
Boussard Corentin, Kergonan.

Plogastel-Saint-Germain.

Gouret René, commis greffier, Bourg.

Plogonnec.

MM.

Bourhis Pierre, Prat-Youen.
 Douérin René, Saint-Albain.
 Cariou Jean-René, Kerguinou.
 COADOU Jean-Marie, conseiller d'arrondissement, Launay.
 Cosmao Jean-Marie, Créac'h-Noz.
 Cosmao Jean-Marie, Kernévez.
 Fily Alain (Fils), conseiller municipal, Kérerven.
 LE FLOC'H Jean-René, Kérustan.
 LE FLOC'H René (Père), commerçant, Bourg.
 Le Floc'h J., Bourg.
 Jaïn Hervé, Bourg.
 Lijen Jean-René, Kérufé.
 Le Floc'h Jean, commerçant, Bourg.
 Le Floc'h Hervé, —
 Le Grand Vincent, Lézoudouaré.
 Le Grand Henri, —
 Hascoët Pierre, Lesmel.
 Henry Jean, Kerdily-Vian.
 Keroullas Toussaint, Kerouac'h.
 Ligen François, Kérufé.
 Mazéas Hervé, Krennal.
 Philippe Yves, Bourg.
 Le Quéau Jean-Louis, Kerroriou.
 Salaün Pierre, Kergoat-Névet.
 Sez nec Jean-Louis, Nartous.
 Sez nec Jean-Louis, Creac'h-Crichen.

Plomelin.

Bescond Jean-Pierre, Kerguel.

Plomodiern.

Derrien Gabriel, Kergors.
 Kersalé Guillaume.
 BRIAND Corentin, Bourg.
 Hénaff Jean, Lagadven.
 Hénaff Pierre, —
 Poudoulec Jean, forgeron, Bourg.
 Poudoulec Yves, —
 Le Roux Pierre, —

Plonéis.

CORNEC Jean, Kerdrein.
 Cornec Guillaume, maire.
 Le Dû Pierre, Kergoat.
 Léty Jean-Marie, Letty.
 Léty Jean-Louis, —
 Moënmer Claude, Kerlaëron.
 Pernez Jean-Marie, Ménez-Bras.
 Pernez Guillaume.
 Pernez Jean-Marie, Bourg.
 Pernez René, Ménez-Bras.

Plonévez-du-Faou.

Goannac'h Charles, Bourg.

Plonévez-Porzay.

Bidan Guillaume, Kerdalaë.
 Bidan Nicolas, —
 Brélivet Hervé, Kergonnec.
 Doaré Guillaume, Kerlarde, en Kerlaz.
 Le Gac, agriculteur, Lesvren.
 Hascoët Corentin, Camézen.
 Jaïn Corentin, Penfeunteun.
 Kernaléguen Joseph, Ker-Jos.
 Kernaléguen Alexis, Cosquer.
 Riou André, Lestraon.

Plouay.

MM.

Philippe Georges, ingénieur, Bourg.
 Pavec François, Bourg.
 Le Floc'h Victor, Bourg.

Ploudaniel.

Le Gall Auguste, Lannignès.

Plougasnou.

Abbé Le Berre, aumônier au Préventorium, Pont-Plainsat.

Plovan.

Guéguen Georges, Ker-Stéphane.

Ploudalmézeau.

Jacob François, expert, Bourg.

Plougastel-Daoulas.

Le Gall Claude, Lanvrizan.
 KERVELLA Louis, Tinduff.
 THOMAS Mathurin, maire.
 Thomas Pierre, Pennavern.

Plougoumelen (par Auray).

Le Moing Joseph, Bourg.

Plonéour-Lanvern.

Daniel Joseph, Bourg.

Plouhinec.

MOURRAIN Emile, Kervoazec.
 Rogel Guillaume, Bourg.
 Caugan Henri, au Gorré.

Plouyé.

Abbé Boussard, recteur.

Ploujean.

Donnart Louis, Coatéshéro.
 Bolzer Christophe, Kervengar.

Plozévet.

Le Goff Yves, Kerfurunic.
 Guéguen Pierre, Kervinou.

Pluguffan.

Cariou Pierre, Kerhascoët.
 Cornec René, Grande Boissière.
 Cornec Guillaume, Grande Boissière.
 Guével Guénolé, Kerloëguen.
 Nicot Alain, Kergréis.
 Plouzennec Yves, Kergornian.

Pluvigner.

Le Bihan Louis, rue Kériolet.

Pont-Aven.

Cannévet Henri, rue Vieille-du-Quai.
 Cannévet Paul, —
 Cannévet Maurice, —
 Furic Jean, place de la Mairie.
 Le Louët, docteur-maire.
 Satre Joseph, horlogerie.

Pont-l'Abbé.

Helgouarch Jean.
 Abbé Le Borgne, curé-doyen.
 Criou Henri (père), quincaillerie.
 Criou Henri (fils), —
 MARÉCHAL Jacques (père), vins, place Gambetta.
 Maréchal Jacques (fils), vins, place Gambetta.

MM.

Le Minor (fils), minoterie.
Monot Pierre, 12, rue Poulfranc.
Monot Marcel, —
STÉPHANT Guillaume, clerc chez M.
Quéinnec.

Pont-Croix.

Ansquer Jean, boulangerie.
Gargadennec Jean, rue des Boucheries.
Mat Michel, second-maître mécanicien
à bord du *Jean-Bart*, Toulon.

Pont-de-Buis.

Cariou Jean, route du Pont-Neuf.

Pont-Scorff.

Le Portz, Kervennec.
Montagner Joseph, route de Lorient.
Le Couric Léopold, Subdivision-Sud
des Travaux Publics, Meknès (Maroc).

Port-Bono (par Auray).

Le Rohellec Jean, quai.

Pornic (Loire-Inférieure).

Chéné Pierre, rue de la Marne.

Pontivy.

Robic Joseph, chez Mme Robic, au
Stourn.

Pouldergat.

Le Brun Guillaume, maire, Couëdic.
Le Brusq Guillaume (fils), —
Le Brusq Jean, Corn-ar-Hoat,
Le Brusq Guil^{me} (père), Kerlaouëret.
Kervarec Jean, Trémibit.
Kervarec Vincent —

Pouldreuzic.

GUICHAOUA Jean-Marie, bourg.
HÉNAFF Jean, maire et conseiller
général.

Poullan.

Le Doaré.
Kérivel Hervé, bourg.
Kérivel Henri, Kérandraon.
Gourlaouen Gabriel, Kérandraon.
Kérivel Alain, —
Olivier Jean, Kérinec.
Kérivel Guillaume, bourg.

Poullaouen.

Lostanlen François, Goasvernou.
Saliou Jean, Penfeunteun.
Saliou Pierre, —

Quéménéven.

Le Page Pierre, Kerligonan.
Cuzon Jean, Pellein.

Querrien.

Barc René, forgeron, bourg.
Gallo Arthur, commerçant, bourg.
Huon François, Quillior.
Nadan Sébastien, Roscréis.
Auffret Pierre, La Villeneuve-Troadec.
Flécher Jean-Marie (fils), Catélouarn.
Barc Louis, bourg.

Questembert.

MM.

Férec Denis, commis des Contributions
Indirectes, chez M. Valmy, Massan-
dres (Eure).

Quéven.

Bouric Pierre, Kergalan-Vraz.
Even Marcel, Kergolan.
Even Pierre.
Le Gall Vincent, Saint-Amand.
Le Gall François, —

Quiberon.

Roperh Joseph, Kerrouné.
Le Buhé Pierre, comptable, place du
Marché.
Miroux Charles, gérant usine Amieux.
LE VISAGE Jean, villa Araok, direc-
teur de Beg-el-Land.
Laurent Stanislas, Port-Maria.
Guéguen Ambroise, ingénieur, Port-
Maria.
Le Guellec Pierre, second-maître mé-
canicien, Port-Maria.
Lorho Hervé, Saint-Pierre, Quiberon.

Quimerch.

Guillou Nicolas, Taillou.
Gourmelon Germain, Squirriou.
Ménez Hervé, bourg.

Quimper.

Lautrédou Michel, Likès.
Simon Alix, ingénieur, 65, rue de
Douarnenez.
Alain Joseph, électricien, rue Kéréon.
Autrou Arthur, 14, rue du Couëdic.
Abbé Balbous, écono^{me}, collège St-Yves.
Barré Pierre, 18, rue Elie-Fréron.
Barré Robert, 48, rue Saint-Mathieu.
Le Bec Charles, 5, r. de la Providence.
Benoît, 8, rue des Gentilshommes.
Le Rhumeur Jean, greffier en chef.
Cardaliaguet Henri.
Bédéric Charles, 29, rue du Palais.
Le Berre René, 11, impasse Saint-Marc.
Bideau Louis, 14, rue du Chapeau-
Rouge.
Le Bigon Yves, 28, rue Saint-Mathieu.
Bizien Georges, 1, rue Saint-Nicolas.
Le Blévec Marcel, 6, rue Elie-Fréron.
Bolloré Eugène, 34, quai de l'Odet.
Brusq Jean, contrôleur des P. T. T.,
Terrain Gaude.
CABON Charles, président de l'Ami-
cale, négociant, 25, rue Elie-Fréron.
CATTO, Entrepreneur, route de Brest.
Catto Adolphe (fils), —
Le Coz Marcel, chemin de l'Hippo-
drome.
Le Cam René (fils), route de Brest.
CHABEAUX Oscar, 14, rue Chapeau-
Rouge.
Cloarec Jean, 10, rue de Douarnenez.
Chanoine COGNEAU, Vicaire général,
Evêché.
Cornic, vétérinaire, place Champ-de-
Foire.
Le Corre Jean-Marie, boucher, 35, rue
de Brest.

MM.

Le Corre Jean, 39, rue du Froul.
 Le Blouch Jean, sergent au 137^e R. I.
 Craff Pierre, construction navale, chemin du Halage.
 Craff Robert, chemin du Halage.
 Courtay Yves, 4, rue du Froul.
 Cuzon Eugène, coiffeur, rue du Chapeau-Rouge.
 Damian Jean, usine, route de Brest.
 Dantec Ferdinand, Terrain Gaude.
 FLAHAUT, Manoir-du-Parc.
 DIEUCHO, Capitaine, 137^e R. I.
 Esun, fondeur-mécanicien.
 Feunteun Jean, Grand Séminaire.
 Feunteun Laurent, impasse de l'Odét.
 Feunteun René, —
 Le Floch René, 36, rue Le Déan.
 Le Floch Jean, —
 Le Foll Alain, marchand.
 Friand Yves, 5, rue de la Mairie.
 Galès Charles, chemin de l'Hippodrome.
 Gloaguen Joseph, 3, rue de l'Argonne.
 Gouiffès Jean, 4, avenue de la Gare.
 Le Grand Etienne (père), place Terre-au-Duc.
 Guégan Adolphe, 45, rue Jean-Jaurès.
 Le Grand Etienne (fils), place Terre-au-Duc.
 Abbé Marzin, avenue de la Gare (près la petite vitesse).
 LE GRALL Louis, 2, rue du Froul.
 GUÉGUEN Michel, rue Royale.
 Guichaoua Yves, 5, rue de la Providence.
 Hénaff Henri, quai de l'Odét.
 HÉNAFF Joseph, rue Kéréon.
 Hénaff Jean (fils), —
 Henriot Jules, manufacturier.
 Henriot Robert, 2, rue Astor.
 Henriot Joseph, 72, quai de l'Odét.
 HEURTÉ Simon, 29, rue Bourg-les-Bourgs.
 Bernard, 6, rue Royale.
 Faroux, Fraternelle.
 Goascoz Emile, rue des Reguaires.
 Stervinou, hôtel du Commerce.
 JADÉ Jean, Avocat, 5, rue Vis.
 Juiff Jean, 31, rue Jules-Noël.
 Jézéquel Alain (père), 17, rue de l'Hospice.
 Jézéquel Alain (fils), 17, rue de l'Hospice.
 Jestin Alain, 1, rue des Reguaires.
 Keraën Louis, 8, quai du Stéir.
 Kerangal (de) Charles, avocat, rue du Palais.
 Kergoat Henri, 18, rue Penruic.
 Lecerf André, place Terre-au-Duc.
 LECERF Yves, —
 Chanoine Le Louët, supérieur, collège Saint-Yves.
 Maguer Jean-Marie, rue du Froul.
 Maguer Georges, —
 Le Menn Corentin, 39, rue de Brest.
 MANACH Jean, 14, rue du Froul.
 Marchalot Jean, 14, Pont-Médard.
 Mariel Yves, 26, rue de Brest.
 Marzin Corentin, 1, avenue de la Gare.

MM.

MAUDUIT Gustave, 6, rue Verdelet.
 Mazeau André, surnuméraire des P. T. T., Alençon (Orne).
 Meingan Joseph, cimetière Saint-Marc.
 Mévellec Guenolé, Locmaria.
 Morvan Guillaume, rue Rosmadec.
 Le Naëlou, rue Kéréon.
 Le Naour Georges, 18, quai de l'Odét.
 Nédélec Charles, 35, place St-Mathieu.
 Nédélec Roger, —
 Parquer, 1, quai du Stéir.
 Pennanéach Francis, 26, rue Eugène-Roinet, Angers.
 PÉRODEAU Hippolyte, 76, quai de l'Odét.
 Pérodeau Frédéric, 76, quai de l'Odét.
 Péron Pierre, 47, avenue de la Gare.
 Plouzennec Yves, 8, place La Tour-d'Auvergne.
 Poënot Pierre, route de l'Abattoir.
 Quillien J., 5, rue René-Madec.
 Nédélec Louis, boucher, place du 118^e d'Inf.
 Nédélec Jean, rue Saint-Mathieu.
 Restoux Joseph (fils), rue Bourg-les-Bourgs.
 Verdier Joseph, 54, quai de l'Odét.
 Riou H., peintre, 6 bis, rue de Douarnenez.
 Riou, chef d'atelier, Likès.
 ROLLAND Paul, entrepreneur, 5, rue du Froul.
 Le Roux Emile, place Terre-au-Duc.
 Le Roy Victor, ingénieur I. C. A. M., Champ-de-Foire.
 SALAUN Jean, 64, quai de l'Odét.
 Scouarnec Georges, 8, rue des Halles.
 Sévère Louis, 15, rue Sainte-Thérèse.
 Stagnol, clerc de notaire, 59 bis, rue de Douarnenez.
 Stagnol Joseph (fils), 59 bis, rue de Douarnenez.
 TOULGOAT François, rue des Boucheries.
 Toulhoat Joseph, rue des Vaucelles (Caen).
 TRÉHONY, Industriel, avenue de la Gare.
 Treussier Nicolas, boulangerie, 22, rue du Froul.
 Treussier Guillaume, boulangerie, 22, rue du Froul.
 Tanguy Paul, villa Jane, rue Ker-Ys.
 Bureller Jean, comptable, maison Boissel, rue Le Déan.
 Morvézen Yves, banquier, 5, r. de Brest.
 Le Men Corentin, 39, rue de Brest.
 Guédès Emmanuel, Aux Dames de France.
 Salaün Louis, Villa Jane, rue Ker-Ys.

Quimperlé.

 Audren Jean (père), rue du Cimetière.
 Audren Jean (fils), —
 Bot Emmanuel, Ecole Arts-et-Métiers, Erquelinnes.
 Brient Joseph, 5, rue Clohars.
 Cadie Maurice, Ecole des Arts-et-Métiers, Erquelinnes.
 Guillou François, 7, quai Brizeux.

MM.

GÉNOT Auguste, rue des Ecoles.
Lancien Jean, quai Brizeux.
Marzin Joseph (15^e bataillon Chasseurs
Alpins (musicien), Barcelonnette
(Basses-Alpes).
Pothier Charles, La Plaine.
Coïc Alain, directeur usine Beaubois.
Pothier François, La Plaine.

Rennes (Ile-et-Vilaine).

Le Berre Léon, rédacteur (*Ouest-Eclair*).
Le Pape Guillaume, rédacteur-stén.
(*Ouest-Eclair*).

Rédéné.

Ferrant Jean, à Saint-Pierre.

Riantec.

Germain Guy, bourg.

Riec-sur-Bélon.

Boulie René, Ty-Hervano.
Bourc'his Pierre, tissus, bourg.
Mahé Jean (fils), bourg.
Le Beuz Eugène, Kerbenquere'h.
Bourhis Pierre, bourg.
Gestalen Jean, Penquélen.
Thaéron Joseph, Gorréquer.
Jouan François, Kerbernard.
Dervout Louis, Kerriou.
Thaéron Paul, Gorréquer.
Furic Jacques, Bréharn.
Furic Marcel, Kerbain.

Rosnoën.

Brélivet Jean, Néloken.

Rosporden.

Rannou Louis.
Bertholom Jean, Kerriou.
Bertholom Yves, —
Le Meur Jean-Louis, 38, rue Nationale.
Laurent Albert, près les Halles.
Bertineti Laurent, rue du Bouloir.
Guillemot Eugène, 7, rue Hippolyte Le
Bras.
Le Barillec Maurice, 2, rue de Reims.
Le Cœur François.
Bertholom Emmanuël, 30, rue Natio-
nale.

Rouen.

Criou René, 6, rue Thouret.

Saint-Brieuc (C.-du-N.).

ROYER Charles, 10, boulevard Gam-
betta.
Ollivier Pierre, Ecole libre, 4, rue du
Parc.

Saint-Coulitz (Finistère).

Blouët Marcel, Pennahoat.
Le Quéau François, Pennarun.

Saint-Evarzec.

Droal Jean, Keriscoac'h.
Le Goff Yves, bourg.
Riou Jean-Louis, Mougérou.
Chiquet, Kerguen.
Guéguen, —
Feunteun André, bourg.
Feunteun Yves, —
Feunteun Pierre, Lanvéron.
Jan Yves, Hars.

Saint-Gildas de Rhuy.

MM.

Berthy Fernand, Le Net.
Berthy Alexandre, —

Saint-Goazec.

Mahé Hervé, ardoisières du Reck.

Sainte-Hélène.

Danigo Philippe, Kercadic.

Saint-Ilan (près St-Brieuc, C.-du-N.).

R. P. Comprès, supérieur.
Gouérou Pierre, Etablissement St-Ilan.
Bigot Jean, Etablissement de St-Ilan.

Saint-Jean-Brévelay (Morbihan).

Ferrand Mathurin, hôtelier.

Saint-Marc (Finistère).

Pierre Quéinnec, « Villa St-Georges »,
rue Jean-Jaurès.

Saint-Méen (Finistère).

Le Cléac'h Louis, recteur.

Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan).

Rio Pascal, Kervihan.

Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).

Chupin Edmond, 2 bis, rue Ferrand-
Gasnier.

Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).

Quénécia Lucien, 211, rue Jean-Jaurès.
Vincent René, Kervillierm.

Saint-Pol-de-Léon.

Scouarnec André, 38, rue du Pont-Neuf.
Balanan Victor, ancien député.
Créach Alain, Kergoant.
Créach Joseph, —
Gestin Hervé, Kernévez.
Kéramoal Jacques, 9^e Régiment de
Zouaves, C. M., Fort National (Algé-
rie).
Kéramoal François, Créac'h-Quézou.
Kerbiriou, fils de M. Jean Kerbiriou.
Seité Célestin, Expert, Maison Le Goff.
Seité François, —

Saint-Renan (Finistère).

Mailloux Jean, route du Conquet.

Saint-Ségal (Finistère).

Guillerm Gabriel, Roscat.
Moal Yves, Kergaër.
Le Nest Yves, Kergadolen.

Saint-Thégonnec (Finistère).

Abhervé Joseph, Penfo.

Saint-Thurien (Finistère).

Pustoch J., Kerfraval.

Saint-Yvi (Finistère).

Bleuzen Raymond, Kérancoz.
Lahuec Yves, Le Créach.
Guillou Jean-Marie, Kérancolven.
Lahuec François, au Créach.
Le Gac, maire.

Scaër (Finistère).

MM.

Le Bihan Louis, Kerlouï.
Boulis François, Kergoaler.
Derrien Louis, bourg.
Le Gall Louis, Penquer.
Guéguen Jean, Kermabat.
Pérès Jean, Kervennou.
Quintin Hervé (père), papeterie de
Cascadec.
Quintin Hervé (fils), papeterie de Cas-
cadec.
Le Dez René, boulangerie, bourg.
Olivier Alexis, Keriquel.
Boulis Pierre, Kergoaler.
Toulgoat Joseph, Chapellerie.
Boulis Jean, Kergoaler.

Santiago (Chili).

Hermano Constantino Institut O. J. I.
Zambrano.

Sizun (Finistère).

Le Sanquer Joseph Moulin-Neuf.
Le Sanquer François, —

Toulon (Var).

Mourrain Pascal, à bord du *Gueydon*.
Mignon Guillaume, second-maitre mé-
canicien, sur *Jean-Bart*, Toulon.
Donnart François, sur le *Lorraine*.
Le Goulías Jean, Caudan (Morbihan).

Tourc'h (Finistère).

Boédec Louis, maire, Quillien.
Lancien Pierre, bourg.
Quéré Henri, Kervaziou.

Tréboul.

MM.

Gonidec Jean, Trézulien.
Gonidec et son frère, Trézulien.
Hénaff Louis, —
Doaré Eugène, boulangerie.
Guivarc'h François.

Trégarvan.

Brélivet Jean, Kergantic.
Hélias Jean, Ty-Vigouroux.

Tréméoc.

Guéguen Yves Bourg-d'en-Haut.
Riou Jean Kerdreigne.

Le Trévoux.

Abbé Pérès, recteur.

Vannes.

Blevenec Louis, place Saint-Pierre.
Brenner Pierre, villa « Les Bruyères »,
avenue Wilson.
Beaugé Georges, hôtel de la Gare.
Ronco Sylvain, 1, rue Madame La
Garde.
Sergent, contrôleur des Postes.
Ménéach Jehan, Arts-et-Métiers d'Er-
quelines.
Grannec Noël, Ecole Saint-Joseph.

Vire (Calvados).

Le Joncour Louis, commis des P. T. T.

Ile Guernesey-Vimiéra.

Grannec Guillaume (F. Côme de Jésus).
Le Guellec (F. Cyprien Laurent).
Le Bars Guillaume (F. Corentin-René).
Pérennou Jean (F. Cyrille des Anges).

La Seyne.

Mignon Thomas, à bord du sous-marin
Monge.

Une erreur d'adresse s'est glissée dans l'annonce
Etienne LE GRAND, Photographe. Veuillez lire :
8, Place Terre-au-Duc, et non 5, rue René-Madec.



Le Gérant : H. QUERSY.

MAISON FONDÉE
EN 1884

FABRIQUE

MAISON FONDÉE
EN 1884

& MAGASIN DE MEUBLES

EN TOUS GENRES

Y. LE NAËLOU

36, rue Keréon - QUIMPER

TAPIS

SIEGES ET TENTURES
ÉTOFFES ET LITERIE

GLACES

A LOUER

L'IMPRIMERIE

CORNOUAILLAISE

7, rue des Gentilshommes, QUIMPER

COMMERCE

Maison de Confiance
fondée en 1645

INDUSTRIE

BANQUE RENÉ LOYER

Chèques postaux, 488 RENNES

Fondée en 1913

R. C. Rennes, 6066

11, Quai Lamennais, 11 — RENNES

Agence de QUIMPER

16, rue du Parc

TÉL. 3-34

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA BANQUE

PLACEMENT DE FONDS & CONSEILS D'ARBITRAGE

Souscriptions à toutes les Émissions

DÉLIVRANCE DES BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Achat immédiat (Argent de suite) des Bons non échus et de toutes valeurs.

ORDRES de BOURSE au Comptant et à Terme
sur toutes les places Françaises et Étrangères.

Païement des Coupons sans frais aux meilleurs cours

Païement et délivrance de Chèques sur la France et l'Étranger.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS GRATUITS

Achat et Vente de toutes Monnaies d'or et d'argent et de tous Billets étrangers

ÉPARGNANTS !

C'est pour vous qu'a été créée

l'Ouest-Capitalisation

Société Anonyme au Capital de DEUX MILLIONS DE FRANCS

Entreprise privée régie par la loi du 19 Décembre 1907

Siège Social : 11, quai Lamennais — RENNES

dont les dirigeants vous sont bien connus.

Confiez-lui vos économies en lui souscrivant

un ou plusieurs de ses Titres si avantageux.

SOUSCRIVEZ un ou plusieurs Titres de 5.000 francs payables 25 francs par mois pendant 15 ans et remboursables par tirages ou au plus tard en 15 ans.

Cinq titres souscrits ensemble peuvent être remboursés ensemble à 25.000 francs après quelques versements seulement.

Vous trouverez difficilement un placement plus sûr et plus avantageux.

CHABAY-BLOCH

58, rue Kéréon, 58

(place Médard)

QUIMPER

TÉLÉPHONE 1-23

Quincallerie

Ferronnerie

CORDAGES

BASCULES

BUANDERIES

FAULX & FAUCILLES

TOILES & GRILLAGES GALVANISÉS

MAISON DE CONFIANCE

CHAUSSURES

MARQUES SUPÉRIEURES

pour Hommes, Femmes, Fillettes et Enfants

M^{ME} - FEUNTEUN

8, RUE SAINT-FRANÇOIS

QUIMPER

CHAUSSURES DE LUXE ET DE FATIGUE

RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

BAS ET CHAUSSETTES & PARAPLUIES

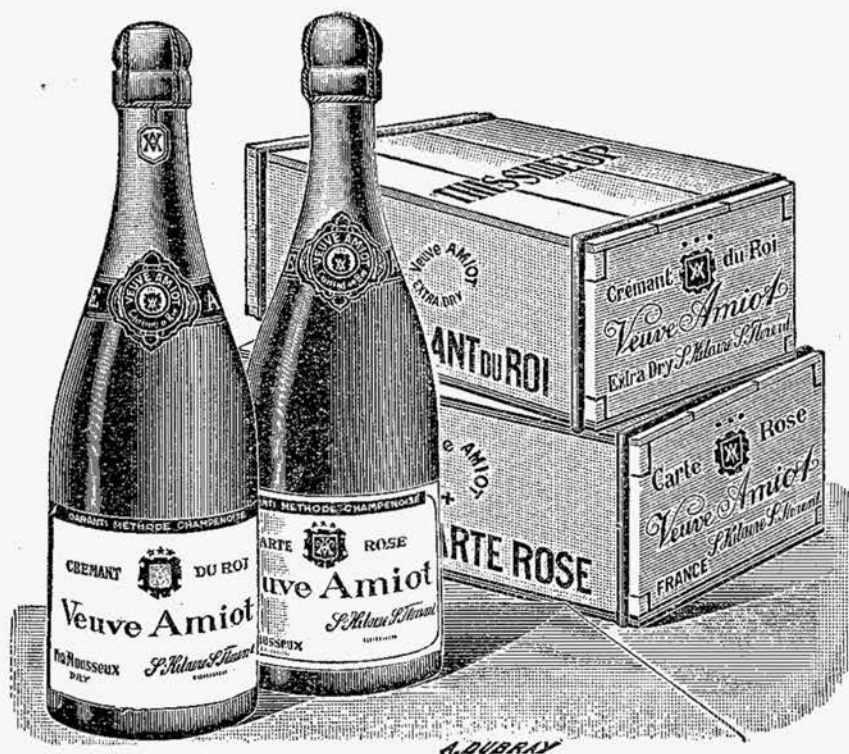
CRÉMANT DU ROI Veuve AMIOT

le meilleur vin mousseux produit sur les Côteaux de la Loire

CRÉMANT DU ROI ET CARTE ROSE Veuve AMIOT

sont en vente chez tous les Négociants en Vins

et dans tous les Magasins de vente au détail



Exigez les grands Vins Mousseux

Veuve AMIOT

Une bonne bouteille porte toujours un nom véritable

Redoutez les titres pompeux des marques de fantaisie

DEMANDEZ "UNE COUPE D'AM IOT"

R. C. Saumur, 185

Émile GAUTIER - 33, rue de Gasté, BREST

► Représentant pour le Finistère et les Côtes-du-Nord ◄

LIBRAIRIE LE GOAZIOU

7, RUE SAINT-FRANÇOIS (PRÈS DES HALLES)

R. C. QUIMPER 4.203 **QUIMPER** (FINISTÈRE)

LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET CLASSIQUE
HISTOIRE ■ SCIENCES ■ AGRICULTURE
RELIGION ■ LIVRES POUR LA JEUNESSE
LIVRES SUR LA BRETAGNE ET EN BRETON

CHOIX PERMANENT DES
MEILLEURS LIVRES ET
DES COLLECTIONS
MÉRITANT D'ÊTRE RECOMMANDÉES



LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU
PROCURE ET EXPÉDIE
TRÈS RAPIDEMENT
TOUS LES OUVRAGES DEMANDÉS



VENTE A CRÉDIT : LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU
A ORGANISÉ LA VENTE A CRÉDIT DES GRANDS
.... OUVRAGES PAYABLES PAR MENSUALITÉS
LUI DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS UTILES

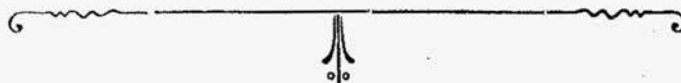
PAPETERIE, CARTES D'ÉTAT MAJOR
STYLOGRAPHES, GRAVURES

PAPIER A LETTRES ET TOUS
ARTICLES DE BUREAU

TRAVAUX D'IMPRESSION ET DE LITHOGRAPHIE

Chez **A. LE VERGOS**

Ghemisier des Sportmen



Chemises, Casquettes

Cols, Cravates

Bas, Chaussettes

Lainages

Tous ARTICLES de SPORTS

17, Quai du Stéir — QUIMPER

Pour vous Habiller

DEMANDEZ LES VÊTEMENTS

« E L D É »

Pour le Travail

DEMANDEZ LES VÊTEMENTS

« LE MEN-HIR »

EN VENTE

dans les Bonnes Maisons de Confections

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE L'ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Elèves du Likès, Quimper

Monsieur Louis BENGLOAN

Directeur du Likès

La brusque disparition de M. Buanic, au milieu de l'année scolaire, rendait urgent son remplacement. M. Louis Bengloan, pro-directeur, qui assura l'interim avec tant de compétence, était tout désigné pour prendre la direction de l'Etablissement, dans les circonstances pénibles qu'il traversait. Il était l'homme que la Providence semblait avoir préparé à remplir ce poste difficile ; il était même celui que tout le monde souhaitait, donc assuré d'avance de toutes les sympathies et de tous les dévouements.

Le nouveau Directeur est âgé de 34 ans. Né dans la riante vallée de l'Isole — ce beau pays qu'a chanté Brizeux — il fréquenta à Lorient (rue Dupleix) le florissant pensionnat Saint-Joseph, que dirigeait alors le distingué M. Coeffic, aujourd'hui directeur à Lambézellec. — Sa vive intelligence frappa ses maîtres qui furent heureux d'encourager le désir qu'il manifesta d'embrasser leur genre de vie. Muni du Brevet supérieur et du Baccalauréat, il acheva ses études à la Faculté Catholique de Lille, d'où il sortit licencié ès sciences-mathématiques. Il professa ensuite à l'Ecole Normale libre franco-anglaise de Guernesey, dont il assura la direction à partir de 1928.

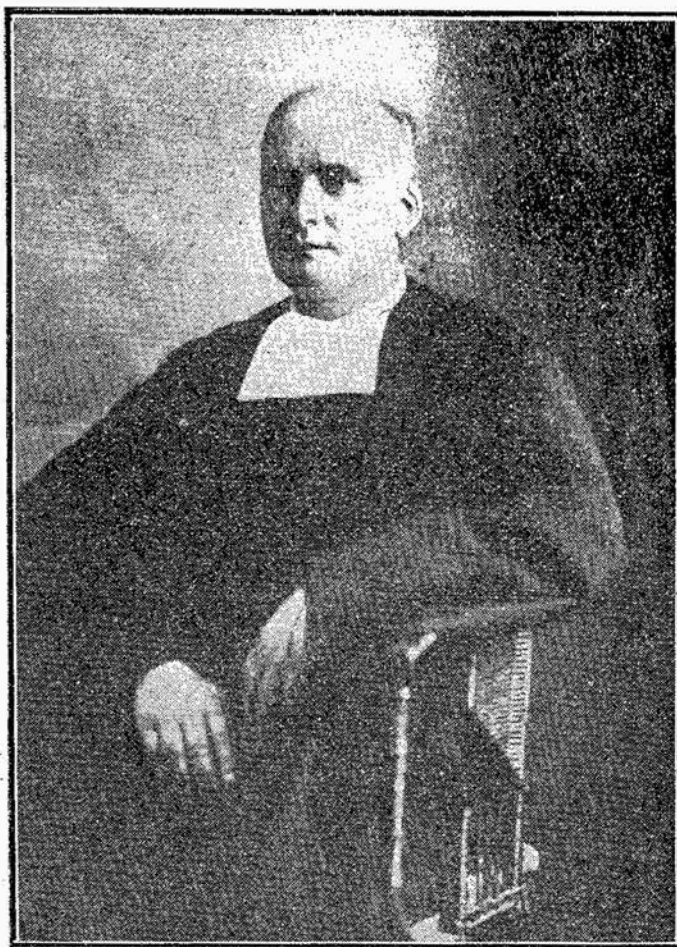
Très au courant de toutes les questions pédagogiques, le nouveau Directeur est bien « l'homme qu'il faut, dans la place qu'il lui faut ». Le *Bulletin* et la grande famille de l'Amicale présentent à M. Bengloan, avec l'expression de leur vive sympathie, leurs vœux de bonheur et de succès dans la lourde charge qu'il assume, en prenant la direction du Likès.



NÉCROLOGIE

Monsieur Jean BUANIC, Directeur du Likès

Dans son dernier numéro, le *Bulletin* annonçait la mort de M. Buanic, directeur du Likès, survenue le 7 Février. Ce deuil, en pleine année scolaire, était pour l'Etablissement une cruelle épreuve. M. Buanic n'était à la tête du Likès que depuis la rentrée de Septembre. Il avait



(Photo Le Grand.)

remplacé M. Gautier qui, fatigué, avait souhaité un poste de repos et avait été désigné pour diriger l'Ecole Saint-Joseph, à Lorient (rue Vauban).

La bonne santé dont avait toujours joui M. Buanic ne laissait pas prévoir cette fin prématurée. Le divin Maître l'a appelé à jouir de la récompense promise au bon et fidèle serviteur qui a tout quitté pour travailler avec Lui au salut des âmes des enfants, portion chérie de son troupeau. Le défunt ne laisse que d'unanimes regrets. Ses nombreux collaborateurs n'eurent qu'à se louer de sa bonté et de sa délicatesse. Son tact et sa parfaite urbanité lui avaient gagné la sympathie des familles et des amis de la Maison ; il n'était pas moins estimé et aimé

de ses élèves, grâce à son dévouement à leurs intérêts et à la douce fermeté qu'il apportait dans l'application du règlement.

Les obsèques du regretté Directeur furent célébrées le 9 Février, dans la chapelle du Likès, à peine assez grande pour contenir la nombreuse assistance.

Le *Bulletin de l'Amicale* renouvelle à la famille du cher défunt et à ceux qui furent ses collaborateurs, l'expression de ses religieuses condoléances.



Le C. Frère CLOTAIRE (M. André Berthou)

M. Berthou était très connu et très estimé des élèves qui fréquenterent le Likès, durant les dix années qui précédèrent la fermeture de 1906. Pendant son stage au Likès, il se consacra particulièrement à l'enseignement de l'agriculture et à la direction de la chorale. Son heureux caractère lui gagnait le cœur de ses élèves qui, tous, ont gardé de lui un excellent souvenir.

Depuis 1906, M. Berthou dirigea successivement les écoles d'Ouessant, de Saint-Marc, de Ploudalmézeau, de la rue de Brest, à Quimper, et de Saint-Evarzec, où il se trouvait depuis peu d'années. M. Berthou resta toujours très attaché au Likès ; dans les différentes écoles qu'il dirigea depuis 1919, il encouragea ses meilleurs élèves à venir continuer leurs études à Quimper. On doit louer également le zèle éclairé qu'il apportait au recrutement des maîtres pour l'enseignement chrétien.

Terrassé par la grippe, à la fin de Février, M. Berthou mourait le 6 Février, à Quimper, où il était venu se faire soigner.

Une imposante délégation d'élèves et d'amis vint de Saint-Evarzec à Quimper pour assister à ses obsèques. C'était un éclatant témoignage de la haute estime et de la sympathie dont le regretté Directeur jouissait dans la paroisse.



Le Ch. Frère DONAT-LOUIS, ancien sous-Directeur du Likès

Le 7 Mars, un mois jour pour jour après M. Buanic, s'éteignait au Likès, à la veille de terminer sa 85^e année, le vénérable Frère Donat-Louis, ancien sous-directeur de la Maison.

Le défunt était né, en 1848, à Plunéret, au pays de Sainte Anne, pour laquelle il eut toujours une très grande dévotion.

Entré au Noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes à Quimper, en 1864, il débuta dans l'enseignement à Questember, en 1865. Deux ans plus tard, il arrivait au Likès, où il devait fournir une longue et féconde carrière de 20 années. Il fut chargé, pendant de nombreuses années, de l'enseignement des Mathématiques, dans la classe préparant aux Arts et Métiers d'Angers. Grâce à sa compétence, à sa grande valeur pédagogique et surtout à sa profonde piété, le Frère Donat-Louis exerça toujours une tenace et heureuse influence sur ses élèves qui, aujourd'hui encore, parlent de lui avec une véritable vénération ; il fut vraiment le modèle du religieux éducateur. Au Likès, il eut pour élèves, entre autres, M. le chanoine Cogneau, vicaire général, et son frère, M. Henri Cogneau, ingénieur à Lamballe ; le R. P. Corentin Boscher, supérieur

des Pères Capucins de Lorient ; M. Jean Hénaff, conseiller général ; M. Thomas, maire de Plougastel-Daoulas ; M. Le Brun, maire de Pouldergat ; M. Alain Le Berre, ancien Président de l'Amicale, etc...

En 1887, ses supérieurs confièrent au C. F. Donat-Louis la tâche délicate de diriger, à Quimper, le Scolasticat, où les jeunes religieux se préparaient directement à leur fonction d'éducateurs chrétiens. Dix ans plus tard, il était placé à Brest, à la tête de l'école Saint-Joseph.



DEUX VIEUX AMIS (Photo Le Grand)
Frère DONAT Louis M. LE BERRE

En 1901, il fut chargé d'ouvrir, dans cette même ville, le collège Saint-Louis, qu'il dirigea jusqu'en 1907, date à laquelle l'application des lois contre les congrégations enseignantes obligea les Frères des Ecoles Chrétiennes à quitter ce collège, comme ils avaient dû quitter, l'année précédente, le Likès, à Quimper.

Le C. F. Donat-Louis chercha alors un refuge à l'étranger, à Guernesey d'abord, puis à Jersey. Il y a quelques années, il eut la joie de rentrer en France, pour dépenser ses dernières forces dans ce même établissement du Likès qui lui rappelait tant et de si doux souvenirs.

Depuis un an, l'âge et les infirmités l'avaient condamné à l'inaction. Il ne pensa désormais qu'à se préparer à la mort. Il s'est éteint doucement, ayant gardé jusqu'au dernier moment sa pleine connaissance.

Les obsèques du vénéré défunt ont eu lieu, dans la chapelle du Likès, le 9 Mars, à 10 heures.

Pierre KERREUN, élève de la classe de Mathématiques

Le 7 Mars mourait, dans sa famille, à Briec, le jeune Pierre Kerreun, élève de la classe de Mathématiques Élémentaires. Il était âgé de 17 ans.

Pierre Kerreun était élève au Likès depuis 5 ans. On peut affirmer qu'il ne reçut jamais un seul reproche ni un seul rappel à l'ordre de la part des maîtres qui l'eurent comme élève. Il était vraiment un élève modèle. Timide et réservé, d'une santé très fragile qui ne lui permettait guère de partager les ébats de ses condisciples, ses journées s'écoulaient en classe et à la chapelle, où il faisait de fréquentes visites. On admirait autant son ardeur au travail que sa profonde piété, qui ne se démentit jamais. La douceur de son caractère et sa gaieté naturelle le faisaient aimer de tous ceux qui l'approchaient. Cette égalité d'âme et ce courage, il les puisait dans la sainte communion, qu'il recevait chaque matin.

Pierre Kerreun avait réussi, en 1932, avec un succès particulièrement remarqué, la 1^{re} partie du Baccalauréat et se préparait à passer, en Juin prochain, la 2^e partie. Retenu chez lui par une indisposition, lors de la sortie des Gras, il mourait le 7 Mars. On peut dire de lui aussi « qu'il fut doux envers la mort, comme il l'avait été envers tous ».

Les élèves de la classe de Mathématiques Élémentaires tinrent à assister à ses obsèques à Briec, et se cotisèrent pour faire célébrer un certain nombre de messe à l'intention de leur regretté condisciple.



La Chère Sœur SAINTE-JEANNE

Les nombreux élèves qui se sont succédé au Likès depuis 1919 se souviennent de la chère Sœur Sainte-Jeanne qui se dévouait depuis 14 ans à l'entretien de la chapelle et de la sacristie. Sa mort inopinée, a été un deuil de plus pour le Likès, déjà si éprouvé. Le divin Maître qu'elle aimait tant, dont elle paraît avec tant de soin et de goût les autels, surtout les jours de fête, l'a appelée à l'éternelle récompense, le jeudi 16 Mars. Ses obsèques ont été célébrées, dans la chapelle du Likès, le samedi 18.

Le *Bulletin* et les membres de l'Amicale présentent à la Révérende Mère Supérieure et aux chères Sœurs de la communauté du Likès leurs religieuses condoléances.



M^e Emmanuel BOT

Le mercredi 15 Février avaient lieu, en l'église Sainte-Croix de Quimperlé, les obsèques solennelles de M^e Emmanuel Bot, avoué auprès du Tribunal de Première Instance de cette ville, enlevé brutalement à l'affection de sa famille, après une courte maladie, et âgé seulement de 55 ans. M^e Bot est le père de notre jeune camarade Emmanuel Bot, ingénieur A. M. d'Erquelines, qui fut élève au Likès, de 1921 à 1929.

Une très nombreuse assistance de parents et d'amis accompagnait jusqu'à sa dernière demeure celui qui fut toujours un chrétien exemplaire, un père de famille sans reproche et un officier ministériel d'une intégrité incontestable.

La cérémonie funèbre fut présidée par M. le chanoine Gadon, curé-archiprêtre de Sainte-Croix, qu'entourait un nombreux clergé ; M. le

chanoine Louët, supérieur du collège Saint-Yves de Quimper, donna l'absoute.

Sur la tombe, après les prières liturgiques, M^e Fournis, au nom de ses confrères, adressa un dernier adieu à son ami Emmanuel Bot, qui pendant 25 ans, exerça son métier dans cette ville de Quimperlé avec une véritable passion.

« Emmanuel Bot fut avant tout et surtout avoué, c'est-à-dire, un homme de haute probité et de parfaite dignité morale et professionnelle. Il était de ceux qui savent aimer et honorer une profession, de ceux qui sont capables de donner aux actes de leur fonction le relief d'un caractère et d'une personnalité.

» Il puisa, dit-il, en terminant, dans une foi religieuse unie et orte comme son existence le courage nécessaire, la résignation dans l'épreuve et le secret de souffrir avec un héroïsme silencieux avant de mourir. »

M. Crenn, au nom du Tribunal, adressa à sa famille, que ce deuil frappe si cruellement, ses plus vives condoléances.

En cette douloureuse circonstance, les membres de l'Amicale prient Mme Bot et ses enfants, que ce deuil frappe si cruellement, d'agréer leurs condoléances et l'assurance de leurs prières pour le regretté défunt.

La Jeunesse Agricole au Likès

Dès le début de cette année scolaire, une section de Jeunesse agricole a été constituée au Likès. Président : Pierre Bourhis, de Plogonnec, élève de Philosophie ; vice-président : Jean Kerbourc'h, de Landudal, élève de Mathématiques Élémentaires ; secrétaire : André Bouric, de Quéven (Morbihan), et trésorier : Hervé Le Grand, de Bézu-la-Forêt (Eure). Ces deux derniers, élèves de 3^e année du Cours Agricole.

Tous les élèves-agriculteurs de 3^e et 2^e années font partie de cette section « Jaciste ».

L'avant-dernier *Bulletin* relatait en quelques mots la marche de notre groupement : réunions tous les dimanches dans la salle d'agriculture ; là, nos élèves s'exercent déjà aux méthodes des Cercles d'études ; ils apprennent de nombreux chants jacistes ; ils se préparent à l'apostolat qui les attend dans leurs campagnes. Tous sont abonnés à la revue bimensuelle « La Jeunesse Agricole » (Rédaction et administration, 14, rue d'Assas, Paris (VI^e)).

Le 12 Mars, notre groupe a été affilié à la J. A. C. nationale. A cette occasion, M. le chanoine Le Goasguen, directeur des Œuvres du diocèse, avait organisé une journée rurale chez les Dames de la Retraite, à Quimper.

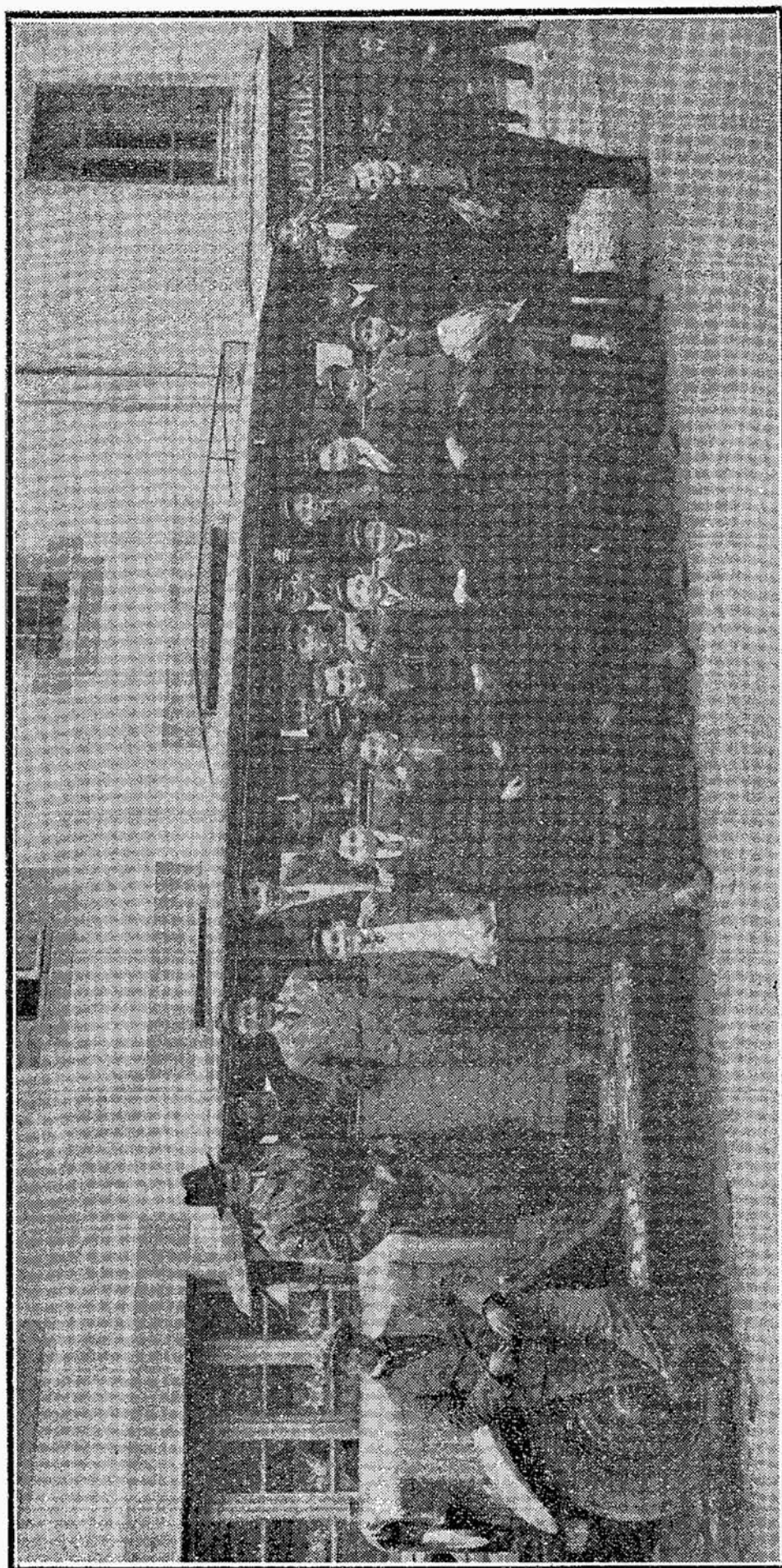
Les sections jacistes de Briec, de Penhars, de Mahalon, de Saint-Yvi, de Pleyben, de Pluguffan, de Scaër, de Plougastel-Daoulas, d'Ergué-Gabé-ric et du Likès avaient envoyé des délégués à cette réunion.

Alcime Thomas, président fédéral dans le Morbihan, avait été invité à diriger les séances de la journée, il le fit avec son âme d'apôtre, en vrai Jaciste.

Tous les groupes avaient à répondre aux quatre questions :

Pourquoi voulez-vous adhérer à la J. A. C. ?

Quelles raisons avez-vous d'être fiers de votre métier ?



DÉPART POUR UNE EXCURSION AGRICOLE
(2^e et 3^e Année)

(Photo Le Grand)

Quelles raisons avez-vous d'être des apôtres dans votre village ? Quelle est la valeur de celui-ci au point de vue religieux, au point de vue moral ?

Pourquoi faut-il pour la France entière un mouvement paysan catholique ?

La lecture de chaque rapport fournit l'occasion d'un échange de vues très intéressant.

Puis, Alcime Thomas fit un long entretien sur l'organisation jaciste, sur la nécessité d'avoir des dirigeants, des militants et de nombreux adhérents. Il insista sur l'esprit de la J. A. C. qui est avant tout, dit-il, un mouvement de conquête. Il faut une élite paysanne qui ait à cœur de conquérir à l'idéal religieux la masse qui, chaque jour, glisse plus en avant dans l'indifférence...

Et pour terminer la journée, Alcime Thomas distribua à tous l'insigne de la J. A. C.

Depuis, les Jacistes du Likès sont heureux de chanter tous les dimanches :

*L'Insigne aux couleurs d'espérance
Que fièrement nous arborons,
Proclame à tous le rêve immense
Qu'un jour nous réaliserons.
Et ton soutien, Croix Rédemptrice
Y supporte le blé nouveau,
Affirmant que nos sacrifices
Construiront un monde plus beau.*

Nous fûmes particulièrement heureux de constater que les principaux militants des groupes jacistes venus à cette journée rurale étaient des anciens élèves de notre Cours Agricole : Puech, Le Roux, Gouérou..., etc..., etc...

Nous leur adressons nos plus vives félicitations et les encourageons à continuer dans cette bonne voie.

Et pourquoi donc tous nos jeunes anciens ne les imiteraient-ils pas ? Il y a du bien à faire dans nos campagnes, chers amis. Anciens du Likès, votre place est à la tête des groupements de jeunesse catholique. Le but de la J. A. C., vous le connaissez : *rechristianiser* le milieu agricole. Ce programme est vaste et ne saurait être l'œuvre d'un jour ; « la moisson est grande et peu nombreux sont les ouvriers ». Grouper autour de soi des jeunes chrétiens, c'est la première chose à faire ; mais cette union ne sera une force que si nous savons inspirer à ce groupement cet esprit de conquête, d'apostolat, de réalisation, grâce auquel cette élite réussira, en collaboration avec le clergé paroissial, à pénétrer de l'esprit chrétien le milieu professionnel. Voilà bien, en effet, le but de la J. A. C. : refaire chrétien le village et ses groupements professionnels ; réagir contre le matérialisme où s'enlise trop souvent aujourd'hui la jeunesse, même celle des campagnes.

Le Christ a placé au premier rang des vertus, la *charité* ; c'est en la pratiquant que nous gagnerons les cœurs de nos camarades, afin d'élever leur idéal. Notre milieu professionnel lui-même y gagnera, au triple point de vue matériel, social et religieux ; mieux organisée, notre profession en deviendra plus attrayante et plus rémunératrice ; ainsi s'arrêtera cet exode vers la ville qui est le fléau de nos campagnes, surtout depuis la guerre.

Mais pour exercer l'influence sociale qui nous permettra de faire du bien, nous devons être, nous les J. A. C., des valeurs, « le sel de la terre »,

selon l'expression de l'Evangile. Les œuvres ne valent que par les hommes qui les dirigent, et la valeur d'un homme se mesure à sa compétence et à son dévouement ; le courage qui nécessite ce dévouement, nous le puiserons dans la pratique intégrale de notre catholicisme.

Nous ne pouvons être les témoins du malaise social contemporain, sans rêver d'y apporter remède ; nous éviterons ainsi que les Syndicats agricoles ne tombent entre les mains des agitateurs, des politiciens, des mauvais bergers qui rêvent le bouleversement complet de la Société.

L'avenir ? Mais il sera ce que le feront les jeunes d'aujourd'hui. Combien peu de ceux qui nous entourent pensent à cette responsabilité qui leur incombe ; beaucoup ne pensent qu'à s'étourdir, à s'amuser n'importe comment. Leur famille de demain... les devoirs qui les attendent... ils n'y pensent même pas.

Jeunes agriculteurs, anciens élèves du Likès, resterez-vous insensibles devant l'indifférence religieuse, de plus en plus accentuée, de beaucoup de vos camarades ? Si vous êtes animés du véritable esprit jacistes, tel que nous l'avons défini plus haut, vous aurez le noble idéal de restaurer le règne du Christ dans nos belles campagnes bretonnes ; grâce à votre zèle entreprenant, vous serez, comme le dit l'Evangile, « le levain qui fera germer la pâte ».

CHRONIQUE SPORTIVE

Foot-ball

Le dimanche 8 Janvier, le Likès bat l'équipe des « Gars de la Courdraie », de Pleyben, par 4 buts à 0. Les visiteurs, largement dominés pendant la partie, évitent un score plus sévère, grâce au « brio » de leur excellent goal Le Crenn. Ils ont le mérite de ne pas chercher à fermer le jeu et renoncent, très sportivement, à essayer un but sur penalty, malgré leur lourd handicap. Tous les joueurs sont à féliciter pour leur bonne tenue sur le terrain. En lever de rideau, après un match peu équilibré et de peu de durée, la seconde équipe du Likès surclasse l'équipe correspondante de Pleyben : (11 à 0).

Le 15 Janvier, l'équipe du Pensionnat se rend au Stade Kerhuel, sous la pluie. L'état du terrain et l'inclémence du temps obligent à remettre, à une date ultérieure, la rencontre avec les Juniors du Stade Quimpérois.

Le jeudi 19 Janvier nous recevons l'équipe première de l'école Saint-Yves de Quimper, sur notre terrain de Kermoguer. Plusieurs circonstances : le dégel, l'énervement des joueurs et celui des spectateurs, l'arbitrage, etc..., rendent le jeu heurté, décousu quelquefois même, trop dur. Saint-Yves réussit trois buts et le Likès en marque aussi trois ; malheureusement, le troisième est refusé par l'arbitre sur l'intervention de quelques spectateurs, massés dans les bois de Saint-Yves. Nous nous inclinons très sportivement, mais souhaitons tous une prompte revanche sur terrain sec.

Dimanche 29 Janvier. — Le Likès, incomplet, joue contre les « Coquelicots » sur leur terrain de Banine, à Châteaulin. Le terrain est dans un

état déplorable, et il faut être vraiment bien musclé pour dépêtrer ses souliers à crampons, de cette boue gluante. Nous sommes battus, largement battus (7 à 2) ; mais est-ce là du football ? Rappelons simplement qu'à l'aller notre équipe l'emporta par 8 buts à 3.

Après ce bain de boue, nos habiles « conducteurs » ne nous laissent même pas goûter le vin chaud aimablement offert par M. l'abbé Jadé, directeur du patronage de Châteaulin. La nuit vient très rapidement et il s'agit de voyager, si possible, sans le concours des phares, sur une route où défilent sans cesse les véhicules de toutes formes et de toutes marques, ramenant de Quimper les Cornouaillais des environs et les Léonards venant de la manifestation paysanne. Le retour est donc très distrayant et rapide.

A l'arrivée, une copieuse collation, gracieusement offerte par M. l'Econome, nous fait oublier le départ brusqué de Banine.

Le dimanche 5 Février, nous luttons contre l'Etoile Sportive de Fouesnant, sur notre terrain. La supériorité du Likès sur l'équipe visiteuse, privée d'ailleurs de plusieurs titulaires, se traduit par 9 buts à 1. Toute l'équipe est à féliciter et il est souhaitable qu'elle joue aussi bien sur les terrains adverses, quand on lui procure « gracieusement » l'occasion d'une belle promenade.

Dimanche 19 Février. — Une tempête de neige oblige d'interrompre, après trente minutes de jeu, une partie très disputée, à Saint-Denis, entre la première équipe de la Phalange d'Arvor et celle du Likès. Le contretemps est vivement regretté et nous formons des vœux pour que le match puisse se rejouer avant la fin de l'année sportive. A l'interruption, la P. A. comptait deux buts et le Likès un.

Le dimanche 5 Mars, les deux équipes du Likès prennent d'assaut un beau car automobile et se dirigent vers Pleyben, pour y rencontrer les « Gars de la Coudraie ». Le voyage est agrémenté de chants très variés. Quelques entraîneurs se distinguent par des chansonnettes humoristiques de leur composition, accompagnées d'une mimique très expressive et parfaitement adaptée.

Georges Hervo mérite une mention spéciale pour son riche répertoire, sa complaisance et son entrain...

Nous arrivons au terrain, bien avant les « Gars », et le match des secondes équipes commence avec une bonne demi-heure de retard sur l'horaire prévu... Tout à l'heure, il faudra encore tout bousculer, pour être à Quimper avant la nuit ! Les nôtres gagnent sans peine, comme d'habitude ; je crois bien que notre vaillant deuxième onze n'a eu aucune défaite à enregistrer, depuis trois ans !

La partie des « premières » commence enfin, et tout de suite donne l'idée d'un beau match bien disputé. Par suite d'une légère modification, la ligne des demis ne rend pas et nos avants, mal servis, ne peuvent battre Le Crenn. Pleyben, aidé par le vent, rentre deux buts, avant que le Likès ne se décide à sauver l'honneur. Après le repos, Guillou (cap.) reprend sa place de demi-centre et l'on assiste à de belles combinaisons de jeu et à de nombreuses descentes très dangereuses pour le goal de Pleyben, qui, il faut le reconnaître, sauve « in extremis » un nombre respectable de buts. Trois fois cependant, la balle lui échappe, ce qui porte notre score à quatre buts. Les « Gars » marquent aussi un nouveau but et la partie s'achève à notre avantage, certes, mais pas assez toutefois, pour traduire notre nette supériorité sur un adversaire très courageux, mais moins habile. Après une bonne collation à l'Hôtel des Voya-

geurs, nous avons la bonne fortune de trouver en M. l'abbé Belbéoch, directeur du Patronage, un guide particulièrement aimable et documenté, pour la visite des monuments qui font la gloire de Pleyben : le calvaire, l'Eglise et sa curieuse sacristie ; c'est un vrai régal pour tous.

Le 12 Mars. — Huit jours après, le même car transporte nos deux équipes à Fouesnant. Les Fouesnantais ne sont vraiment pas courageux ! Sur les deux équipes promises la veille, une seule se présente et avec un retard bien regrettable. Nos « seconds » déçus, encore une fois acceptent assez allègrement leur sort et se photographient sur les touches, tandis que leurs aînés débudent avec nonchalance. L'absence de H. Le Grand



FOOT-BALL (1932-1933)
1^{re} Equipe

(Photo Le Grand)

se fait sentir et notre défense est bien précaire. Les adversaires profitent d'une faute de tactique des arrières pour marquer leur premier but. Le temps est lourd et le jeu s'en ressent, mais le Likès domine et égalise, puis marque une seconde fois avant le repos.

A la reprise, l'Etoile Fouesnantaise se défend avec acharnement, mais doit concéder quatre autres buts à ses visiteurs. François Le Pors réussit son deuxième but pour Fouesnant après un bel effort personnel.

Likès : 6 — Fouesnant : 2.

Le dimanche 19 Mars, facile victoire du Likès (6 buts à 2) sur l'équipe incomplète des Pôtréd Dispoint, d'Ergué-Gabéric. Au repos, chaque « onze » compte deux buts. La deuxième partie du jeu est à l'avantage des nôtres, qui profitent du bon vent qui favorisa d'abord les adversaires.

Le jeudi 23 Mars est le jour du match revanche Likès-Saint-Yves. Les deux équipes ont soigneusement préparé cette rencontre et le *Progrès* de vendredi dernier l'a annoncé comme présentant un certain intérêt. Il est regrettable que l'un de nos plus brillants adversaires, blessé le dimanche précédent, ne puisse reprendre sa place ; le moral de l'équipe de Saint-Yves s'en ressent, paraît-il.

La partie est bien menée, et, de part et d'autre, on admire de belles combinaisons et de beaux efforts. Le vent favorise nos adversaires, qui mettent « Le Tortorec » à rude épreuve : rien ne passe. De son côté, le goal de Saint-Yves défend bien ses bois et repousse toutes les attaques de nos avants. Au repos, aucune équipe n'a encore marqué.

A la reprise, le Likès prenant la direction du jeu, oblige les adversaires à se replier vers leurs bois. Voici une belle descente : Nerrant centre devant le but, l'inter s'élance et arrive juste à temps, mais manque la balle, qui sort en six mètres.

Le Goal de Saint-Yves « a eu chaud », dit-on. Les supporters du Likès sont déçus... mais pas pour longtemps. Une faute est sifflée contre Saint-Yves : Guillou shoote et envoie la balle en hauteur, vers Donnard ; celui-ci, bien placé, d'une légère rotation de la tête l'envoie dans les filets adverses, à la stupéfaction du portier. — Likès (1), Saint-Yves (0).

Les deux équipes sont électrisées par ce but, et le jeu devient plus rapide encore. Saint-Yves veut égaliser et donne à Tortorec l'occasion de parer une balle, parfaitement jouée et très dangereuse. Notre goal profite pour servir son arrière, qui passe à Guillou. Celui-ci se distingue par une activité extraordinaire, et lance sans cesse ses avants à l'attaque. Cette fois, la balle trouve l'extrême-droit Nerrant qui la pousse très habilement à Le Dez, lequel n'a aucune peine, après quelques feintes, à loger la balle sous la barre de Saint-Yves. Le goal saute, mais ne peut bloquer. — Likès (2), Saint-Yves (0).

Nos équipiers exultent, et encouragés par leur avance, retournent rendre visite au goal. Le Dez shoote, mais la balle rencontre un poteau et revient en jeu ; Ollivier s'en saisit et l'envoie très fort à ses avants. Ceux-ci descendent à toute vitesse et Daniel, bien posté, se prépare déjà à « botter », quand notre demi, en se repliant, le charge irrégulièrement : c'est le pénalty, rapidement transformé par le demi-droit de Saint-Yves. — Likès (2), Saint-Yves (1).

Cette pénalisation va-t-elle influencer le moral de nos joueurs ? Guillou paraît soucieux, mais conscient de ses responsabilités de capitaine, il redouble d'énergie et en peu de temps, parvient à botter de 30 mètres une balle vers les buts de Saint-Yves. Le goal, qui la voit venir, se pose dans la trajectoire, mais notre inter-gauche se démarquant vivement, dévie la balle et assure un 3^e point. — Likès (3), Saint-Yves (1).

Désormais, la partie est jouée, plusieurs essais seront encore tentés de part et d'autre, mais soit fatigue, soit énervement, aucune des deux équipes ne parvient à réaliser, et le score reste inchangé. C'est un beau succès pour nos équipiers et nous tenons à les en féliciter.

Le dernier match de l'année nous procure une belle promenade à Pont-Croix : c'est une récompense pour le succès de jeudi dernier, sans doute ? Hélas ! nos joueurs sont encore bien fatigués de leur dernière rencontre et plusieurs sont obligés de multiplier les pansements sur leurs pieds avant de chausser les souliers à crampons. Guillou quitte le terrain, dès le début ; il a une plaie au talon. Il se décide cependant à reprendre sa place de capitaine, malgré ses souffrances. Les adversaires sont bons et paraissent décidés à battre les vainqueurs de Saint-Yves. Dès le début,

ils imposent leur jeu, et le Likès doit accorder trois buts, sans réussir à sauver l'honneur ! Est-ce la débâcle ?

Pendant le repos, les deux équipes se photographient en un seul groupe et le jeu reprend. A notre tour de profiter du vent ; aussi le jeu se concentre dans les buts de Saint-Vincent ; pas pour longtemps, hélas ! Après une descente très rapide, les adversaires sont seuls devant notre goal et marquent leur quatrième point.

Enfin, à force de bombarder les bois de Saint-Vincent, nos joueurs réussissent péniblement deux buts et la partie se termine sur ce résultat de 2 buts à 4, peu flatteur pour nos équipiers. Malgré la défaite, tout le



FOOT-BALL (1932-1933)
2^e Equipe

(Photo Le Grand)

monde chante au retour et les pronostics s'établissent déjà sur les valeurs relatives de telles et telles équipes, pendant la saison 1933-34.

Ce même jour, la deuxième terminait en beauté, en battant la 3^e du du Stade Quimpérois.

En résumé, le bilan sportif de cette année ne le cède en rien à celui des années précédentes et nous en concluons que nos équipes ont défendu vaillamment les couleurs du Pensionnat. Nous leur offrons nos félicitations les plus sincères et souhaitons qu'ils conservent comme souvenir de ces belles luttes d'adresse un parfait esprit sportif fait d'énergie, de loyauté, de modestie et de charité.

X...

N. B. — Nous croyons pouvoir annoncer ... que les deux équipes de basket-ball du Pensionnat s'entraînent très régulièrement et espèrent

pourvoir se mesurer bientôt avec les meilleures équipes du Sud-Finistère.
 Nous leur souhaitons de beaux succès.
 ... Que les équipes de volley-ball s'organisent.
 ... Que deux jeux de ping-foot sont déjà terminés.
 ... Que deux jeux de ping-pong sont en préparation pour la nouvelle salle de jeux de la division des grands.

Il y a encore de beaux tournois en perspective, dont nous rendrons compte à nos lecteurs, dans le prochain bulletin de l'Amicale.

X...

Monsieur Louis Ameline

Président de la Section brestoise des Croix de feu et briscards

Nos nombreux lecteurs Pont-l'Abbistes verront avec plaisir reproduit cet énergique et sympathique portrait d'un des leurs, que nous empruntons à l'excellente Chronique Brestoise.

Un « bigouden » fixé à Brest après pas mal de circuits divers.

De Pont-l'Abbé, capitale raciale qui se paie une rue Voltaire et une rue Jean-Jacques Rousseau, s'il vous plaît, le jeune Louis Ameline fut envoyé de la boulangerie paternelle au Pensionnat Sainte-Marie, de Quimper, le fameux Likès, qui comptait alors quelque chose comme sept cents élèves.

Bûcheur obstiné, « scientifique » de vocation, le jeune Ameline fut reçu à l'Icam, c'est-à-dire l'Institut Catholique des Arts et Métiers de Lille, d'où il passa, après diplôme obtenu, à l'Ecole d'électricité de Grenoble.

Sa carrière faillit bien se terminer là, et sans gloire !

Coïncé entre deux wagons qui se tamponnaient sans dire pourquoi, l'aide-ingénieur resta entre les rails, le corps défoncé, les membres amochés, la vie apparemment absente. Le coma dura longtemps. Puis la connaissance revint. Mais non le mouvement et la parole. Enfin, une pénible convalescence se déclara... Mais le Conseil de revision avait passé entre temps par là, et le moribond avait été exempté du service militaire.

Là-dessus il guérit, surtout à force de volonté, et une Compagnie belge en quête d'ingénieurs pour ses tramways asiatiques l'embaucha pour Tachkend, capitale du Turkestan russe et de l'Asie Centrale. Vous voyez l'endroit : la steppe des Kirghiz, les monts Célestes, le Pamir, la mer d'Aral, les fleuves Amou-Daria et Syr-Daria, enfin toutes sortes de pays sauvages où le tram belge allait implanter la civilisation la plus up to date.

Le métier allait bien et l'avenir se dorait des couleurs de la rose, comme dit l'autre quand une étrange nouvelle parvint au fond du bled, la guerre !

L'heure des études de mœurs comparées était passée. Quoique dégagé de toute obligation militaire, et pas assuré du tout des moyens de communication, M. Ameline salua ses directeurs, lâcha ses trams et partit pour la France, par la Sibérie, le Caucase, la Russie, la Suède, la Hollande, l'Angleterre (pitié, mon Dieu !) et le voilà engagé volontaire : dans le Génie, naturellement !

On ne savait pas alors les mille et une besognes qui allaient incomber au Génie : la sape et la mine, bien entendu ; les ponts, évidemment, avec les chaussées ; et les fils barbelés électrifiés, et les tranchées et abris, et les gaz, et tout ce qu'on veut... De quoi s'amuser pendant deux jours au moins.

Comme entrées de jeu, le sapeur Ameline fut expédié aux Dardanelles : les voyages, ça le connaissait, n'est-ce pas ? Mais le métier militaire, pas du tout. Or un engagé, c'était un candidat à la mort, comme on dit. Il s'agissait seulement d'obtenir le sursis, le plus long possible. Notre homme décida de combattre en suivant les leçons de l'expérience.

Il s'avisa, par exemple, qu'un colonial pas loin de lui restait invulnérable aux balles et aux éclats d'obus, tandis que tout autour c'était le massacre. Il résolut de coller à cet homme heureux. Il colla. Il s'en tira tout juste un soulier troué. Le filon !

Mais il faisait faim, à Sebdul-Bahr. Le pain était pourri. Le chocolat moisi. Par sacs et par caisses, le soldat mécontent jetait le tout à la mer. Cette impatience inconsidérée peina le fils du boulanger de Pont-l'Abbé-Lambour (Finistère). Il s'entremet pour sauver des victuailles condamnées. Il observa que les parties superficielles une fois grattées le « milieu » était demeuré délectable. Il se nourrit. Il nourrit les camarades. Il institua des réserves. Il fut béni de tous...

(Ne parlons pas du liquide : personne ne se trompait, sur ce chapitre !)

Caporal, puis sergent, M. Ameline passa au front de France, à temps pour être des « héros de Verdun ». Il obtint, après un stage assez mouvementé à l'école de Fontainebleau, le galon de sous-lieutenant.

Verdun tenait toujours. Le nouvel officier y revint. Pas plus suave qu'avant, pas plus casse-cou non plus. On faisait le boulot, on ne rechignait pas à la besogne, on y allait carrément, mais on ne faisait pas le fou. Le bon ouvrier de la bataille, sans panache inutile, sans dérobade paresseuse. Le devoir.

Les mines et contre-mines, les corvées de piquets, de chevaux de frise, de ballots de barbelés, de bonbonnes de gaz, etc., vous savez si c'était le rêve. Le lieutenant Ameline ne s'en tira ni sans dommage ni sans gloire. Deux blessures tour à tour, le mirent par terre, et trois citations le récompensèrent. La Croix de guerre et la Légion d'honneur suivirent. Et aussi le troisième galon. Le capitaine Ameline, engagé volontaire, blessé de guerre, volonté de fer et technicien averti, pouvait accepter la présidence des Croix de feu !

Et la section brestoise des Croix de feu et Briscards, sous l'impulsion de ce chef énergique, connaîtra la joie du service encore, pour le bien du pays : « Qui vive ? » — « France ! Quand même ! »

France d'abord et toujours, qui qu'en grogne !

NOUVELLES BRÈVES

De l'Institut Agricole de Beauvais, notre ami *Fichoux* nous écrit que sa monographie « L'espèce bovine en Bretagne » lui a valu le titre de Lauréat des A. de F. avec Médaille d'Argent.

Nos félicitations et nos encouragements pour sa thèse « La race bretonne pie-noire dans le Sud-Finistère ».

Mariages.

Le 30 Janvier : M. le docteur *Victor Carn* et Mlle Rosa Friant, à Quimper.

Le 8 Février : M. Michel *Maguer* et Mlle Marie Mérour, à Briec.

Le 21 Février : M. Augustin Cogneau et Mlle Marie Le Souchu, à Lamballe.

— M. René *Jacob* et Mlle Marie Autrou, à Quimper.

— M. René *Pernez* et Mlle Marie Bozec, à Plomelin.

— M. *Hervé Gonidec* et Mlle Marie Maguet, à Tréboul.

Etat de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Likès

NOUVEAUX MEMBRES (Liste par Communes)

MM.
Couriaut Pierre, Baud.
Francès Jérôme, Ty-Croas, Guengat.
Quéré Laurent, Lestonan, Ergué-Gabé-ric.
Jaffé Jérôme, Sellerie, Guiscriff.
Gallou Pierre, Kéroréden, Gouesnac'h.
Cabon François, 99, rue Jean-Jaurès, Lambézellec.
Le Goas Jean, Pensionnat N.D. de Bonne-Nouvelle, Lambézellec.
Séhédic Yves, Kerdivoal, La Forêt-Fouesnant.
Breton Joseph, Minoterie de la Gare, Landivisiau.
Le Corre Alexis, quai Embarcadère, Larmor-Plage.
Danic Jules, Cours des Quais, La Trinité-sur-Mer.
Moru François, Locunolé.
Pensee Joseph, —
Bilien Henri, 38, rue Capitaine Lefort, Lorient.

MM.
Roignant Louis, 68, rue Carnot, Lorient.
Le Sauce, bourg, Mendon.
Guillou Corentin, 6, impasse Richeux, Nantes.
Pichon Jean, Petite-Place, Pleyben.
Stéphan Jean, Toublaye, Plœmeur.
Burban, chez M. Thomas, boulanger, Plouay.
Carré Pierre, rue de la Gare, Plouay.
Le Corre Eugène, bourg, —
Quillivic Jean, route d'Audierne, Pont-Croix.
Hascoët Jean, Kergoat, Quéménéven.
Alexandre André, rue de Verdun, Quiberon.
Dagorn François, Ricc-sur-Bélon.
Le Mouélic Joseph, 16, rue du Grand-Orneau, Saint-Nazaire.
Guillerm R., au Roscoat, Pont-de-Buis.
Roux Jean, 8, avenue de la Gare, Tulle.

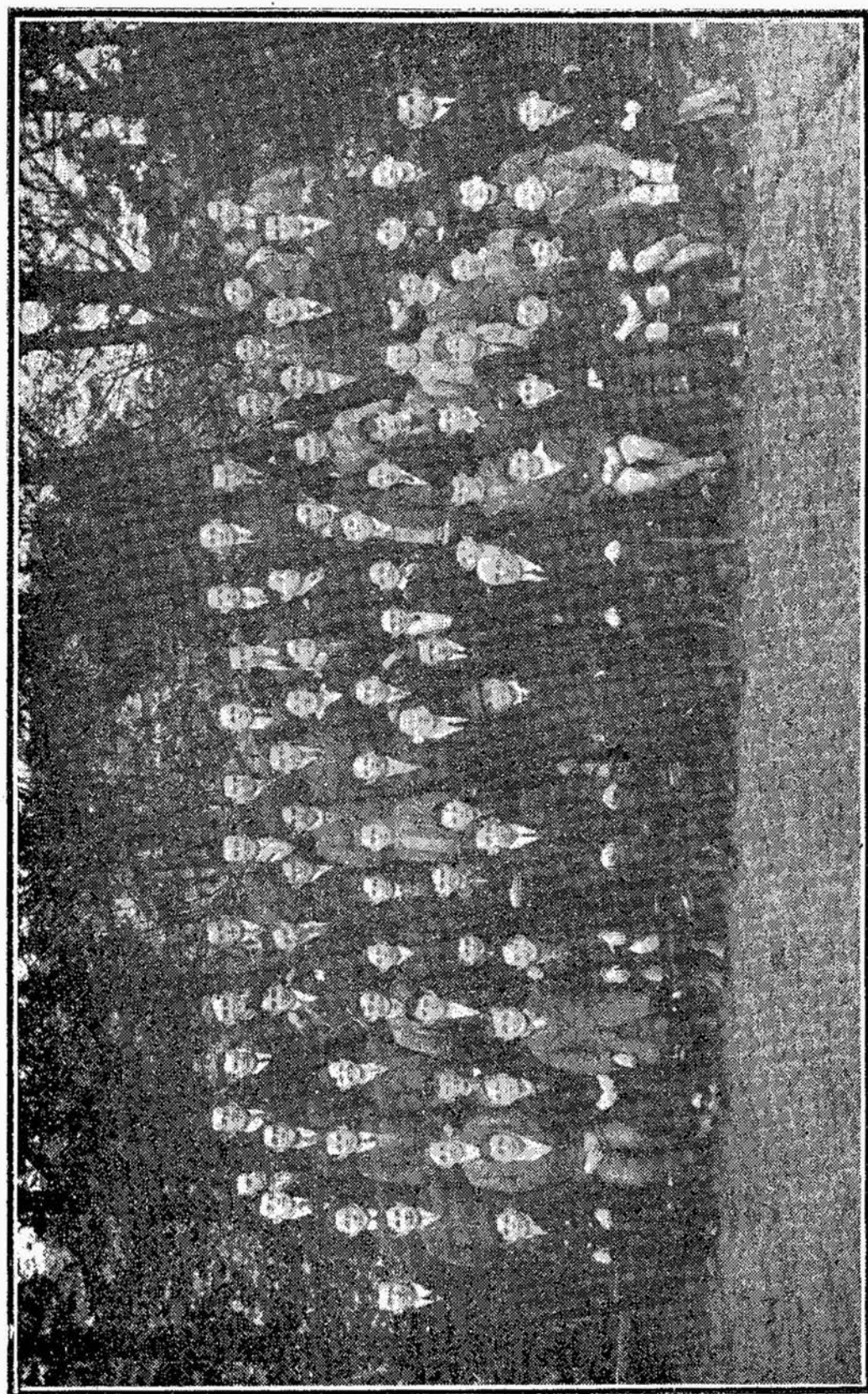
NOUVELLES ADRESSES

MM.
Collober Louis, place de la Victoire, Gourin.
Trévidic Pierre, 24, boulevard de la Fraternité, Nantes.

MM.
Volant Louis, ingénieur I. C. A. M.-I. E. G., C^{ie} Parisienne de Distribution d'Electricité, 23, rue de Vienne, Paris (8^e), domicile, 116, rue de la Convention (15^e).

Nous remercions vivement ces Anciens qui ont bien voulu nous faire part de leur changement de résidence.





CHORALE DU LIKÈS (1933)

(Photo Le Grand)

Résultats des Compositions de Pâques 1933

EXCELLENCE

4^e CLASSE PRIMAIRE

1^{re} Division

Francis Daniel, de Plomelin.
Jean Garrec, de Plomodiern.

2^e Division

Jean Roudot, de Quimper.
Jean-Louis de Keroulas, de Guengat.

3^e CLASSE PRIMAIRE

1^{re} Division

SECTION A

Thomas Kersalé, de Plomodiern.
Alain Brnéol, d'Audierne.

SECTION B

Corentin Bozec, de Plonéis.
Pierre Uguen, de Kerfeunteun.

2^e Division

Guénolé Clech, de Landrévarzec.
Hervé Billon, de Cast.

2^e CLASSE PRIMAIRE

SECTION A

Pierre Toulhoat, de Quimper.
Louis Le Roy, de Beuzec-Conq.

SECTION B

Jean Kervroédan, de Douarnenez.
Jean Briand, de Plomodiern.

SECTION C

Yves Goraguer, de Goulien.
Robert de Keroulas, du Juch.

1^{re} CLASSE PRIMAIRE

SECTION A

Jean Kerourio, de Plœmeur (Morb.).
Joseph Moreau, de Douarnenez.

SECTION B

Pierre Doaré, de Penhars.
Marcel Dornic, de Quimper.

1^{re} ANNÉE A

René Bordiec, de Pluguffan.
Noël Louboutin, de Quéménéven.

SECTION B

René Porodo, de Bannalec.
Yves Dupont, de Guiscriff.

1^{re} ANNÉE B

Gabriel Raux, de Pornic (Loire-Inf.).
Jean-Pierre Bernard, de Sizun.

SECTION B

Maurice Dilasser, de Lesneven.
Albert Sellin, de Névez.

2^e ANNÉE A

SECTION A

François Doaré, de Penhars.
Armand Cariou, de Trégunc.

SECTION B

Pierre Bertholom, de Quimper.
Yves Colléter, de Quimper.

2^e ANNÉE B

SECTION A

Louis Kergène, de Quiberon.
Louis Le Bras, de Guiclan.

SECTION B

Hervé Cossec, de Plonéour-Lanvern.
Albert Guillou, de Melgven.
André Gestin, de Kerfeunteun.
Emile Galloudec, de Plouay (Morb.).

3^e ANNÉE A

SECTION A

Mathieu Tonnerre, de l'île de Groix.
André Bouric, de Quéven (Morb.).

3^e ANNÉE B

SECTION A

Marcel Guillou, de Melgven.
Emmanuel Jouan, de Riec-sur-Bélon.

SECTION B

Henri Le Gall, de Douarnenez.
Corentin Le Viol, de Fouesnant.

CLASSE DE PREMIÈRE

René Jaouen, de Kerfeunteun.
André Gourlet, du Passage-Lanriec.

CLASSE DE MATHÉMATIQUES

Pierre Le Loch, de Plogastel-Saint-Germain.
André Lescop, de Plougastel-Daoulas.

CLASSE DE PHILOSOPHIE

Pierre Bourhis, de Plogonnec.

INSCRIPTION AU TABLEAU D'HONNEUR (Pâques 1933)

4^e CLASSE PRIMAIRE

Francis Daniel, de Plomelin.
André Tanguy, de Quimper.
Hervé Scotet, de Kerfeunteun.
Jean-Jacques Borvon, de Quimper.
René Briand, de Plomodiern.
Jean-Louis de Kéroulas, de Guengat.
Jean Roudot, de Quimper.
François Soleilhavoup, de Paris.

3^e CLASSE PRIMAIRE

Roger Le Menn, de Kerfeunteun.
Thomas Kersalé, de Plomodiern.
Joseph Clech, de Landrévarzec.
Gabriel Kerleroux, de Quimper.
Corentin Bozec, de Plonéis.
Jean Guillerme, de Hanvec.
Pierre Kerloch, de Goulien.
René Bernard, de Plogonnec.
Pierre Uguen, de Kerfeunteun.
Alain Brénéol, d'Audierne.

2^e CLASSE PRIMAIRE

Jacques Blanchard, de Quimper.
Paul Cloarec, de Tréboul.
Hervé Kersaudy, de Plogoff.
Pierre Toulhoat, de Quimper.
Pierre Gourlaouen, de Poullan.
Jean Kervroédan, de Douarnenez.
Jean Moalic, de Mahalon.
Henri Chatalic, de Gourlizion.

1^{re} CLASSE PRIMAIRE

Jean Le Viol, de Kerfeunteun.
Jean Ligen, de Plogonnec.
Jean Kerourio, de Plœmeur.
Pierre Le Berre, d'Ergué-Armel.
Jean Péton, de Plomodiern.
Claude Perchee, de Plonéis.
Jean Scordia, de Brie.
Joseph Gourlaouen, de Douarnenez.
Pierre Plunian, d'Auray.

1^{re} ANNÉE A

Jean Le Bescond, de Plomelin.
René Bordiec, de Pluguffan.
Jean Le Corre, de Pouldreuzic.
Alain Doaré, de Quimper.
Raymond Guinet, de Quimper.
Aristide Stagnol, de Quimper.
Roger Chabeaux, de Quimper.
Yves Dupont, de Guiscriff (Morb.).
Jean Nico, de Vannes.
René Porodo, de Bannalec.

2^e ANNÉE B

Louis Daigre, de Belle-Isle-en-Mer.
Maurice Dilasser, de Lesneven.
François Le Corre, de Lennon.
René Henry, de Quimper.
François Laurent, de Pluguffan.
Alain Fily, de Plogonnec.

Gabriel Raux, de Pornic (Loire-Inf.).
Albert Sellin, de Névez.

2^e ANNÉE A

Pierre Bertholom, de Quimper.
Jean Le Bohec, de Quiberon.
François Le Doaré, de Penhars.
Auguste Queffellec, de Châteaulin.
Pierre Le Floch, de Plouay (Morb.).
Gilbert Denis, de Quimper.
Yves Colléter, de Quimper.

2^e ANNÉE B

Louis Kergrène, de Quiberon.
François Kerzanet, de Guiscriff.
Jean Guellec, de Plouhinec.
Jean Pustoch, de Quimperlé.
Henri Le Bras, de Guiclan.
Pierre Kernec, de Plouay (Morb.).
Louis Léonus, d'Ergué-Gabéric.
Hervé Cossec, de Plounéour-Lanvern.

3^e ANNÉE A

François Floch, de Lannilis.
André Bouric, de Quéven (Morb.).
Ambroise Le Meur, de Kernével.
Mathieu Tonnerre, de l'île de Groix.
Jean-Louis Bordiec, de Plomelin.
Yves Léonus, d'Ergué-Armel.

3^e ANNÉE B

Guillaume Mourrain, de Plouhinec.
Jean Colléter, de Quimper.
Louis Guéguen, de Quiberon.
Jean Puech, de Penhars.
Henri Le Gall, de Douarnenez.
Jean Rannou, de Rosporden.

CLASSE DE PREMIÈRE

Henri Le Gall, de Pleyben.
André Gourlet, du Passage-Lanriec.
Jean Mat, de Pont-Croix.
Hubert Stéphant, de l'île de Groix.
Pierre Keravec, de Plovan.
René Jaouen, de Kerfeunteun.
Louis Le Nerrant, d'Elliant.
Pierre Le Gall, de Bénodet.

CLASSE DE MATHÉMATIQUES

Célestin Le Dez, de Coray.
Jean Goff, de Pouldreuzic.
François Hourmant, de Collorec.
André Lescop, de Plougastel-Daoulas.
Pierre Le Loch, de Plogastel-Saint-Germain.
Jean Ninivin, de Quimper.
Baptiste Pennanéach, du Juch.
Louis Toulgoat, de Scaër.
Jean Lozachmeur, de Kerfeunteun.

CLASSE DE PHILOSOPHIE

Pierre Bourhis, de Plogonnec.

La crise actuelle des vocations enseignantes et les remèdes à y apporter

Voici quelques extraits du discours prononcé, à Vannes, au XII^e Congrès National de la Fédération des Amicales de l'Enseignement libre de France, le 9 Septembre 1932, par Mgr Delabar, directeur de l'enseignement libre du diocèse de Paris, en présence de NN. SS. Duparc, évêque de Quimper, Serrand, évêque de Saint-Brieuc, et Tréhiou, évêque de Vannes.

... Ne cessons de rappeler que la question de l'Enseignement libre est des plus graves, — la plus grave pour les destinées morales du pays. Si nous voulons que vive la France, il faudra bien un jour (et le plus tôt possible) l'envisager et la résoudre dans un sens conforme à nos traditions nationales, oubliées, bafouées ou trahies devant un trop grand nombre de petits Français.

En attendant, la situation de notre Enseignement Primaire libre s'est presque partout considérablement aggravée. Le recrutement du personnel — du personnel masculin surtout — est devenu très difficile, impossible presque, en certaines régions. Une crise, lamentable en vérité, se fait douloureusement sentir... Elle sévit, nous dit-on, dans les Ecoles officielles ! C'est possible ! encore qu'il n'en faille pas exagérer ni l'étendue ni la profondeur ; mais ce n'est pas notre affaire d'en discuter. D'ailleurs les causes en sont tout à fait spéciales, et personne ne nous demande d'y porter remède. Ce n'est pas nous qui stimulons des appétits toujours insatiables : avec quoi pourrions-nous les satisfaire ? Et puis, dit le proverbe : « Le mal de l'un ne guérit pas celui de l'autre. » Le mal, chez nous, est d'un autre ordre : votre devoir, à vous, Amicalistes, à nous tous, Catholiques, est de le regarder en face et d'essayer de le guérir. Dieu nous y aidera...

Vous êtes venus de toutes les parties de la France ; et je salue l'harmonieuse variété des caractères, des costumes et parfois du langage (ne serait-ce que par l'accent), dans l'unité des mêmes sentiments patriotiques et de la même foi, pour la même volonté d'Enseignement chrétien, de résistance et de conquête.

Cette volonté, nous la trouvons ici, éclairée, ferme, infrangible, dans cette Bretagne indissolublement française et éminemment catholique, rempart de nos libertés civiques et chrétiennes. Et ce m'est un honneur, à moi, fils de la Lorraine, enfant de la glorieuse et indomptable cité de Verdun, d'apporter mon humble hommage aux vertus qui donnent à la race bretonne son attrait et son rayonnement caractéristiques.

De ces Bretons — Bretons vous-mêmes, — vous êtes, Excellences, les Pères, les Pasteurs et les Chefs bien-aimés. Et combien devez-vous être fiers de vos chers diocèses, où la statistique signale dans les Ecoles chrétiennes une population scolaire si nombreuse, — supérieure même à celle des Ecoles officielles !

Puisse la France entière suivre un si magnifique, un si réconfortant exemple !

Écoutons d'abord une parole pontificale :

« Les Catholiques ne s'emploieront jamais assez, fût-ce au prix des

plus grands sacrifices, à soutenir et à défendre leurs Ecoles, comme à obtenir des lois justes en matière d'enseignement... En procurant l'Ecole catholique à leurs enfants, les Catholiques de n'importe quelle nation ne font nullement œuvre politique de parti, mais œuvre religieuse indispensable à la paix de leur conscience. »

Ainsi s'exprime Pie XI dans son Encyclique du 31 Décembre 1929, sur l'Education chrétienne de la Jeunesse... Parole du Pape, consigne sacrée ; ces mots nous tracent notre devoir ; ils établissent notre droit.

Mais ce droit, comment le défendrons-nous, si nous commençons par oublier, pratiquement, notre devoir ? Comment résisterons-nous à l'envahissement progressif — et bientôt complet, hélas ! — du laïcisme dans la France tout entière, si nous laissons tomber nos Ecoles catholiques, qui, après nos Eglises, sont les derniers asiles publics de l'Education chrétienne et de nos traditions religieuses ?

Or, si la Bretagne fait une heureuse exception, presque partout, ces Ecoles sont menacées.

Le mot de crise est à l'heure actuelle sur toutes les lèvres : crise morale, crise économique, crise politique, crise sociale, crise internationale : tous indices d'un monde qui a perdu son équilibre et cherche, sans la trouver, une base solide où asseoir, dans un ordre de choses digne de l'humanité, une paix assurée et le véritable progrès.

Et nous, Catholiques de France, nous disons : crise de vocations..., de vocations sacerdotales d'abord. En beaucoup de nos provinces, sinon partout, nous manquons de prêtres, pour alimenter dans nos campagnes la flamme sacrée des croyances et des vertus chrétiennes ; pour évangéliser — j'allais dire pour civiliser — les banlieues rouges ou noires qui entourent nos grandes villes ; pour porter dans le monde entier, dans nos colonies en particulier, les bienfaits de notre civilisation.. Crise de vocations religieuses, aussi : car il n'y aura jamais assez d'ouvriers pour cultiver et ensemenner le champ du Père de famille, — ce champ aussi vaste que le monde, et où Pie XI, par des appels retentissants, convoque toutes les âmes de bonne volonté à poursuivre, toujours plus avant, l'œuvre de conquête apostolique commencée il y a vingt siècles...

Catholiques, y pensons-nous assez ? Des prêtres, oui ; des religieux et des religieuses, oui ; des missionnaires, oui encore. Mais pour avoir des prêtres, des religieux, des religieuses, des missionnaires, il nous faut des Ecoles chrétiennes ; et, si nous voulons que ces Ecoles subsistent, si nous prétendons continuer d'opposer des barrières au paganisme qui, peu à peu, reconquiert le sol, deux fois sacré pour nous, de la France, Fille aînée de l'Eglise, faisons entendre le cri de détresse : il nous faut, en plus grand nombre, des instituteurs chrétiens, des institutrices chrétiennes !

Jeanne d'Arc disait : « Il y a grande pitié au Royaume de France. » Faisant écho à ce mot de la Pucelle, Maurice Barrès clamait naguère « la grande pitié des Eglises de France ». Le moment est venu — Dieu veuille qu'il ne soit pas trop tard ! — de crier à notre tour « la grande pitié » des Ecoles libres de France. Oui, il y a grande pitié en nos Ecoles : les vocations enseignantes, chez nous, sont devenues trop rares.

Expliquons-nous.

Vocations enseignantes. Cette expression est-elle juste ? Et avons-nous le droit, vraiment, d'accoler ces deux mots l'un à l'autre ?

Pourquoi pas ?

On se fait parfois de la vocation une idée inexacte. Quelques-uns se la figurent comme une impulsion inopinée, violente même, qui jette l'âme

dans une voie qu'elle n'eût pas choisie spontanément ; coup de foudre surnaturel, auquel il est impossible de se soustraire. C'est cela, quelquefois, mais si rarement ! Peu d'appelés sont, tout d'un coup, arrêtés sur le chemin de Damas.

Mais non ! Les vocations miraculeuses sont exceptionnelles. Ordinairement, la chose se passe le plus simplement du monde.

La vocation, c'est un « appel de Dieu » — direct ou indirect — qui retentit doucement au fond des âmes, — des âmes sollicitées à suivre avec joie, avec courage, s'il le faut, et malgré tous les sacrifices, la voie que la Providence ouvre devant elles.

Y a-t-il donc, en ce sens, des vocations enseignantes, comme il y a des vocations sacerdotales et des vocations religieuses ? Oui, certes : l'Histoire de l'Eglise est tout irradiée de la gloire de ces Fondateurs, de ces Fondatrices d'Ordre, que l'Enseignement attirait, non seulement par lui-même, mais parce qu'il est une des formes les plus efficaces de l'apostolat. Et, à la tête de ces âmes d'élite, je vois se profiler sur cet auditoire la physionomie humble et conquérante de saint Jean-Baptiste de La Salle, dont le souvenir ne saurait être ici passé sous silence. N'est-ce pas, en quelque manière, sa mémoire qui nous rassemble ? N'est-ce pas son œuvre admirable que nous voulons continuer et, au besoin, étendre et multiplier ? Qu'il nous aide de sa protection !...

Faisant abstraction de l'idéal religieux ou sacerdotal qui peut s'y joindre — et, en tous cas, le rend toujours plus facile et souvent plus fécond, — je veux voir une vocation réelle en ce ministère, en cet apostolat, qui est l'exercice le plus noble des facultés morales et intellectuelles, l'emploi le plus élevé et le plus méritoire de l'activité humaine. « Il n'est pas d'artiste, de peintre, de statuaire, dont l'art soit comparable à celui d'instruire et d'élever les enfants et la jeunesse ; l'art de l'éducation est l'art des arts » ; tous les éducateurs ont repris, pour leur compte, cette pensée d'un Père de l'Eglise, non parce qu'elle les honorait personnellement mais parce qu'elle est l'expression d'une incontestable vérité. Nous, qui travaillons de près ou de loin à la même œuvre d'éducation, ou qui en avons recueilli les bienfaits, remettons en honneur, devant ceux qui seraient tentés de l'oublier, la dignité et les mérites des éducateurs, qu'on appelle aujourd'hui des Professeurs, des Instituteurs, et que je me plais à saluer d'un titre un peu périmé, évidemment, mais plus beau à mes yeux : celui de Maîtres d'Ecole !

Maître d'Ecole !... Ce nom met en relief, non seulement la compétence et le dévouement, mais l'autorité, — l'autorité si contestée aujourd'hui, et dont il faut inculquer aux enfants, — et parfois même à leurs familles, la reconnaissance pratique et le respect.

Eh bien ! — de ces Instituteurs, Professeurs, Maîtres d'Ecoles, — la pénurie se fait chez nous sentir cruellement. D'une manière générale, le personnel nécessaire à la vie — à plus forte raison au développement — de nos Ecoles libres est devenu insuffisant. Un véritable désastre menace notre Enseignement...

A quoi donc attribuer cette douloureuse situation ?

En voici une première raison. Au lendemain des expulsions, des maîtres, des maîtresses se sont levés, ardents, nombreux, recevant le flambeau des mains des religieux et des religieuses obligés par la loi de cesser leur enseignement et contraints, souvent, de s'exiler.

Les uns, membres des Congrégations frappées ou dissoutes, s'étaient sécularisés ; d'autres, simples laïques, avaient offert leur concours bénévole. Il y a de cela plus d'un quart de siècle. Beaucoup d'entre eux ont

disparu déjà ; leur grand mérite fut d'avoir, en un moment de détresse, sauvé l'œuvre subitement atteinte par la loi.

D'autres leur ont succédé ; mais, peu à peu, le souvenir de la persécution s'est estompé ; parmi les bonnes volontés qui s'étaient offertes, quelques-unes, d'une trempe peut-être moins pure, se sont fatiguées plus vite ; c'est très compréhensible et très excusables.

Et puis, la Guerre est venue ; après la Guerre, la crise économique, — celle-ci multipliant les difficultés financières, soit pour les patrons ecclésiastiques ou laïques, soit pour le personnel des Ecoles...

Mais pourquoi — en second lieu — ne le dirais-je pas ? L'Ecole libre n'a pas rencontré chez tous les Catholiques une sympathie suffisante. D'autres œuvres, moins anciennes, ont joui, ou jouissent encore, d'une vogue plus facile, parce qu'elles paraissent plus attrayantes ou dispensent de lourds sacrifices. Il s'est répandu ce sophisme : « Après tout, l'Ecole peut bien disparaître et céder sa place au Patronage : il suffit, pour garder aux enfants la foi de leur baptême et les former à une vie chrétienne, de compléter, — au besoin, de rectifier, — hors de l'Ecole officielle, l'enseignement qu'ils y ont reçu. » Thèse, à mon avis, inacceptable. Rien, rien ne saurait remplacer l'Ecole chrétienne dans l'éducation des enfants. Quelques exceptions qu'on nous oppose parfois ne font que confirmer la règle. Le Patronage et les autres Œuvres similaires sont d'utiles et nécessaires *pharmacies* — souvent très bien garnies et admirablement gérées, — qui ont à jouer dans l'éducation chrétienne leur rôle de remède, de préservatif, de fortifiant — et c'est bien quelque chose, c'est beaucoup même) ; mais l'Ecole est vraiment — elle doit être en tous cas — la *table de famille* où, chaque jour, nourris de pure doctrine théorique et pratique, les enfants se forment un tempérament chrétien, capable de résister, pour la vie, aux entraînements dangereux. Soutenir le contraire, c'est aller contre l'expérience et les directions mêmes du Souverain Pontife...

Dans notre personnel enseignant, le désintéressement est de règle, — et c'est bien. S'il n'en était ainsi, les chaires de nos Ecoles resteraient vides ; la compression avec les Ecoles d'en face est si facile, si tentante, ou, si l'on veut, si décourageante !...

La difficulté même pour ces Ecoles de se constituer et de vivre ; de là, le peu d'empressement apporté par la plupart de nos élèves — jeunes gens ou jeunes filles munis de leur brevet — à offrir leurs services à l'Enseignement chrétien ; ceux ou celles qui viennent nous demander une place ont dû parfois lutter contre leurs parents, qui craignent d'engager leurs enfants dans une voie sans avenir et désirent leur assurer une situation moins précaire.

Quoi d'étonnant, dès lors, que sévisse — car c'est un véritable fléau — cette crise des vocations enseignantes qu'il s'agit de conjurer ? Le danger est assez grave pour qu'on le dénonce publiquement et sans relâche :

« S. O. S. » Il faut, par un recrutement plus intense du personnel, sauver nos Ecoles. — A l'appel de ces Ecoles en péril, Catholiques, nous répondrons !

Il s'agit donc maintenant de chercher, pour les appliquer, des remèdes à cette crise actuelle des vocations enseignantes...

Or, pour cela, une première chose est à faire, et elle dépend de vous, Congressistes ; elle dépend de tous les Catholiques qui, en France, ont quelque influence sur l'opinion publique. Et qui donc n'en a pas ? Qui donc, sinon par sa parole ou sa plume, du moins par son exemple et par ses œuvres (sans compter en premier lieu ses prières), qui donc n'exerce pas une action, modeste peut-être, mais efficace ? Il sort de chacun le

nous quelque puissance : pourquoi ne la mettrions-nous pas au service de l'Enseignement libre pour aider, selon nos moyens, au recrutement du personnel de nos Ecoles primaires ?

D'abord prenons tous conscience, plus intimement, du danger que la crise présente fait courir à notre Enseignement chrétien. Le constater, en parler même avec tristesse et regret, cela ne suffit pas : en souffrir, c'est mieux ; je parle d'en souffrir comme on souffre d'un mal personnel et familial : Ne sommes-nous pas les membres de la grande Famille catholique ? La solidarité — disons plutôt la charité chrétienne — ne nous excite-t-elle pas à prendre notre part d'une détresse que déplorent tous ceux qui ont la charge de veiller sur les intérêts moraux et religieux du pays ? Quand nous serons saisis d'une crainte en quelque sorte personnelle pour l'avenir de notre Patrie, menacée de voir disparaître nos Ecoles catholiques, nous ne nous pardonnerons pas de rester inactifs, et un premier pas sera fait dans la voie du relèvement...

Ecoutez ce que disait le 26 Juin dernier, dans une fête de la jeunesse, un inspecteur d'Académie : « Nous renonçons au prestige du dogme et nous ne voulons plus mettre de solutions naïves ou grossières à la place des nobles doutes qui sont l'honneur de la raison humaine. Nous restons des Douteurs, tout en voulant être des Educateurs. »

Ah ! n'avait-il pas raison, le vénéré Curé de mon village natal, qui me disait, en 1882 : « Mon enfant, si la loi sur les Ecoles s'implante en France, la Religion est menacée d'y périr. » — Oui, nous sommes empoisonnés par les doctrines qui peu à peu ont faussé les esprits, énervé les cœurs et les volontés, travesti l'éducation, et qui vont jusqu'à menacer les bases mêmes de l'ordre social. La grande Presse — à part quelques exceptions — passe sous silence ou dénature tout ce qui est d'ordre religieux : doctrine ou événements ; la politique est en hostilité, ou, dans ses meilleurs moments, en défiance contre l'influence de l'Eglise : le naturalisme, le socialisme aussi, hélas ! et, en trop d'endroits, le communisme, ravagent notre Société contemporaine...

Une campagne d'opinion doit être entreprise pour éclairer les esprits et stimuler les bonnes volontés. Oui ou non, êtes-vous Catholiques ? Si oui, resterez-vous inactifs en présence du mal ? Et quel mal ! Vous avez été élevés chrétiennement ; ne voudrez-vous pas que, dans la mesure du possible, la même éducation chrétienne soit donnée à de nombreux petits Français ? Et pourquoi pas à tous ceux qui sont baptisés ? C'est l'immense majorité.

Ah ! si le catholicisme dont nous nous réclamons et dont nous sommes fiers, cessait d'être chez la masse des Français un catholicisme de surface, s'il devenait une conviction profonde, croyez-le, la crise que nous dénonçons serait facilement conjurée. Elle provoquerait, une fois connue, bien sentie, des résolutions généreuses qui y mettraient fin rapidement. On le répète souvent, même dans les sphères officielles : La Société actuelle a besoin plus que jamais des forces spirituelles et morales, — nous disons, nous, des forces religieuses. Et où donc se conservent-elles, pour le salut de la France, sinon dans nos Eglises et dans nos Ecoles ? Disons-le et redisons-le : ne perdons pas une occasion de le publier. En attendant qu'on nous écoute, il faudra bien qu'on nous entende !

Il y a quelque chose à faire, — que dis-je ? beaucoup à faire — en ce sens pour réformer la mentalité présente. Aux Catholiques d'y travailler.

Je le dis à Vous, Amicalistes et Elèves de nos Maîtres chrétiens, fiers et reconnaissants de l'éducation qu'ils vous ont donnée. C'est bien de

vous unir, de vous réunir, de clamer votre gratitude ; mais c'est mieux -- et le devoir vous oblige de rendre à l'Enseignement libre le service qu'il attend de votre reconnaissance.

Tous, ici présents, nous nous plaignons du recrutement du personnel scolaire. Qu'avons-nous fait, personnellement, pour le favoriser ? Y sommes-nous allés de notre propagande, de nos encouragements, de nos bons conseils, de notre bourse ? Peut-être, au contraire, quelqu'un d'entre nous, comme tant d'autres, par un geste ou par une parole de lassitude, n'a-t-il pas détourné de nos Etablissements, Ecoles Normales ou Ecoles Primaires, des bonnes volontés prêtes à s'y dévouer ?

Qu'on nous excuse de ces remarques générales et de ce questionnaire indiscret.

Aussi bien, nous ne sommes pas ici pour distribuer des compliments...

Ainsi donc, d'abord, intéressons tous les Catholiques de France à cette grave question. Il est grand temps de sortir d'une indifférence qui menace de devenir pour l'Enseignement Primaire libre un danger mortel...

Ils les comprenaient merveilleusement, ces instituteurs de jadis — je parle du temps où l'Ecole officielle était chrétienne, — qui, avec le curé, exerçaient dans nos Paroisses une influence religieuse et moralisatrice dont on a peine aujourd'hui à se figurer l'efficacité. Comme ils étaient fiers de susciter, des rangs de leurs élèves, d'autres instituteurs formés à leur image, à qui ils transmettaient, comme un rayonnement de leur vie active et dévouée, des principes d'honneur, de patriotisme et de foi !

Ils n'ont pas disparu tout à fait, grâce à Dieu ; souhaitons qu'ils se multiplient dans les cadres de notre Enseignement libre ; plus nombreux se lèveraient alors, pour combler les vides qui nous désolent, des jeunes gens inspirés par un idéal patriotique et chrétien, et tout disposés à y consacrer leur vie.

Mais j'entends une objection. Les temps ont changé. Aujourd'hui, quiconque rêve de consacrer sa vie à un idéal ne s'arrête pas à mi-chemin. Au bout de la route où ils s'engagent, le futur instituteur, la future institutrice, entrevoient, l'un le sacerdoce ; l'autre, la vie religieuse ; l'enseignement ne suffit pas seul à satisfaire leur noble inspiration.

C'est vrai parfois ; ce ne l'est pas toujours. Applaudissons ces âmes d'élite que Dieu appelle à une vie plus parfaite. Applaudissons ces prêtres — ils sont nombreux en Bretagne — qui se voient confier, en plus de leurs fonctions sacerdotales, la charge d'instituteurs. Mais souvent, plus souvent qu'on ne pense, on rencontre des vocations exclusivement enseignantes, et qui, pour des motifs personnels sérieux, ne s'accommoderaient pas d'engagements plus stricts et du règlement d'une vie canoniquement religieuse. Sur les uns comme sur les autres, les instituteurs chrétiens ont à veiller ; ils chargeraient leur conscience si, par leur faute, les communautés se voyaient privées de recrues nécessaires à leur existence et à leur apostolat. La vie religieuse, quelle qu'en soit la forme, est l'ornement de la sainte Eglise ; elle atteste sa fécondité ; les Cloîtres, les Ecoles, les Hôpitaux, tous les autres services alimentés par la charité chrétienne, sont un témoignage vivant et particulièrement éloquent en faveur de notre foi...

Ah ! si nos Ecoles bénéficiaient d'une petite partie seulement de l'argent gaspillé en voyages, théâtres, cinémas, etc..., tous les budgets diocésains pourraient assurer aux maîtres et maîtresses un traitement suffisant pour les attirer et les maintenir dans les rangs de notre personnel enseignant. L'Enseignement libre est une profession. Qu'on le traite

donc comme tel. Et nous y verrons accourir des jeunes gens, des jeunes filles, heureux d'y trouver, avec les émoluments nécessaires à une modeste subsistance, l'occasion de se dévouer à l'éducation des enfants...

Deux moyens pourtant faciliteraient singulièrement la solution de l'angoissant problème, et je me garde de les oublier.

(A suivre.)

TOUTES ASSURANCES (LE PATRIMOINE)

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE ET RISQUES DIVERS

DIRECTEUR PARTICULIER : **J.-M. JAOUEN,** 48, PLACE DU 118^E QUIMPER

TÉLÉPHONE 6-13

Restaurant LE DÉ

COIGNEC-SCORDIA, Succ^{rs}

33, rue des Doves - QUIMPER

(Près du Likès)

► Téléphone 6-42 ◀

► Téléphone 6-42 ◀

REPAS DE FAMILLE
CUISINE SOIGNÉE
PRIX MODÉRÉS
===== CHAMBRES =====

R. C. 7722

Le Gérant : H. QUERSY.

MAISON FONDÉE
EN 1884

**FABRIQUE
& MAGASIN DE MEUBLES**
EN TOUS GENRES

MAISON FONDÉE
EN 1884

Y. LE NAËLOU

36, rue Keréon - QUIMPER

TAPIS

SIEGES ET TENTURES
ÉTOFFES ET LITERIE

GLACES

Chaussures pour Tous

L. DONNARD

39, rue Kéréon - QUIMPER

L'IMPRIMERIE

CORNOUAILLAISE

7, rue des Gentilshommes, QUIMPER

COMMERCE

Maison de Confiance
fondée en 1645

INDUSTRIE

COUPONS

**ACHAT & VENTE
DE TITRES**

PLACEMENTS

RENSEIGNEMENTS

GRATUITS

— SUR —

TITRES

FAITES TOUTES

VOS

OPÉRATIONS

à la

Société Générale

Société Anonyme, Capital : 625 Millions — Réserves : 380 Millions

— Agence —

QUIMPER

BUREAUX PERMANENTS

CHATEAULIN

CONCARNEAU

DOUARNENEZ

PONT-L'ABBÉ

BUREAUX PÉRIODIQUES

ouverts à

AUDIERNE, le 3^e Samedi

CAMARET, le Mercredi

CROZON, le Mardi —

PONT-CROIX, le Jeudi

ROSPORDEN, le Jeudi

LIBRAIRIE LE GOAZIOU

7, RUE SAINT-FRANÇOIS (PRÈS DES HALLES)

R. C. QUIMPER 4.203 **QUIMPER** (FINISTÈRE).

LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET CLASSIQUE
HISTOIRE ■ SCIENCES ■ AGRICULTURE
RELIGION ■ LIVRES POUR LA JEUNESSE
LIVRES SUR LA BRETAGNE ET EN BRETON

CHOIX PERMANENT DES
MEILLEURS LIVRES ET
DES COLLECTIONS ■■■■
MÉRITANT D'ÊTRE RECOMMANDÉES

LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU
PROCURE ET EXPÉDIE
TRÈS RAPIDEMENT
TOUS LES OUVRAGES DEMANDÉS

VENTE A CRÉDIT : LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU
A ORGANISÉ LA VENTE A CRÉDIT DES GRANDS
■■■■ OUVRAGES PAYABLES PAR MENSUALITÉS ■■■■
LUI DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS UTILES

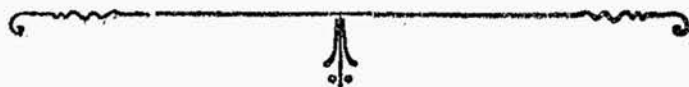
PAPETERIE, CARTES D'ÉTAT MAJOR
STYLOGRAPHES, GRAVURES ■■■■■■

PAPIER A LETTRES ET TOUS
ARTICLES DE BUREAU ■■■■■■

TRAVAUX D'IMPRESSION ET DE LITHOGRAPHIE

 Chez **A. LE VERGOS**

Chemisier des Sportmen



Chemises, Casquettes

Cols, Cravates

Bas, Chaussettes

Lainages

Tous ARTICLES de SPORTS

17, Quai du Stéir — QUIMPER

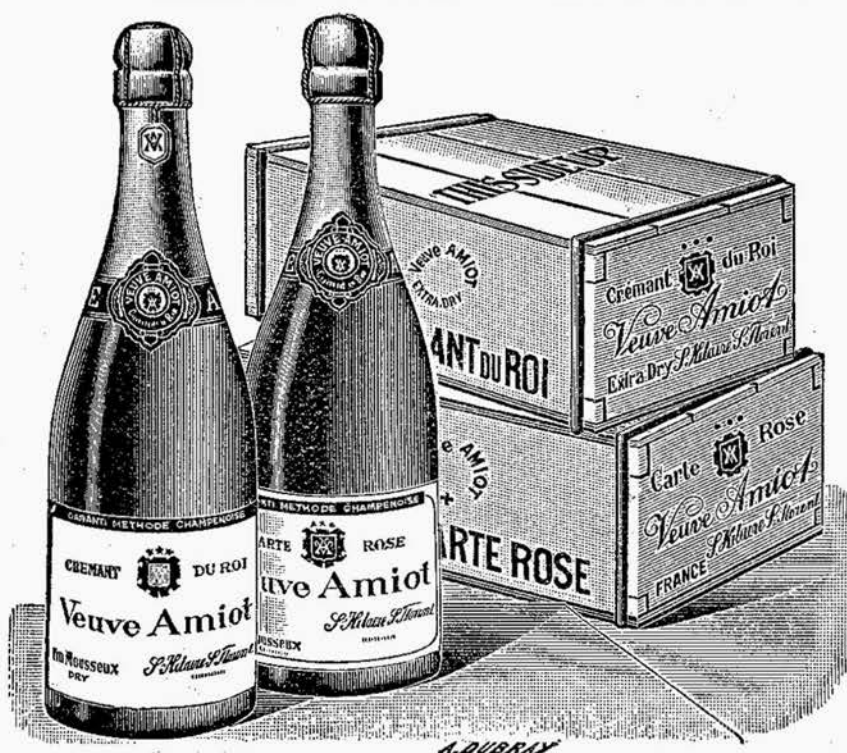
CRÉMANT DU ROI Veuve AMIOT

le meilleur vin mousseux produit sur les Côteaux de la Loire

CRÉMANT DU ROI ET CARTE ROSE Veuve AMIOT

sont en vente chez tous les Négociants en Vins

et dans tous les Magasins de vente au détail



Exigez les grands Vins Mousseux

Veuve AMIOT

Une bonne bouteille porte toujours un nom véritable

Redoutez les titres pompeux des marques de fantaisie

DEMANDEZ "UNE COUPE D'AMIO"

R. C. Saumur, 185

Émile GAUTIER = 33, rue de Gasté, BREST

► Représentant pour le Finistère et les Côtes-du-Nord ◀



Pour vous Habiller

DEMANDEZ LES VÊTEMENTS

« E L D É »

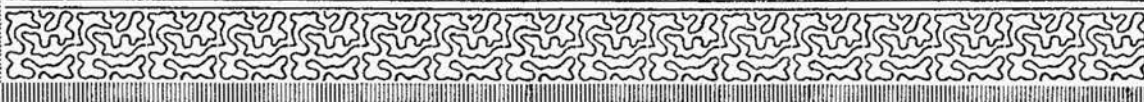
Pour le Travail

DEMANDEZ LES VÊTEMENTS

« LE MEN-HIR »

EN VENTE

dans les Bonnes Maisons de Confections



RESTEZ FIDÈLE AUX BONNES MARQUES

EXIGEZ DE VOTRE ÉPICIER

LES CONSERVES

Jean HÉNAFF et C^{IE}

===== Siège Social : =====

POULDREUZIC (Finistère)

Usines à POULDREUZIC

===== et AUDIERNE =====



Petits Pois = Haricots Verts

Sardines = Thon, etc...

Spécialité de la Maison :

PATÉ DE PORC PUR

En Vente dans toutes les Épiceries

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE L'ASSOCIATION AMICALE
des Anciens Elèves du Likès, Quimper

RÉUNION DES JEUNES

(Mercredi de Pâques)

Ceux des Anciens qui continuent leurs études sont dans l'impossibilité d'assister à la Fête annuelle du dimanche dans l'Octave de l'Ascension. C'est pour leur permettre de se revoir que l'on a institué la fête « des Jeunes Anciens ».

Cette année, l'heureuse tradition s'est perpétuée et les « Jeunes », répondant à la voix de leur Likès, sont revenus sous son toit hospitalier, le mercredi de Pâques. Vers onze heures, sur le terrain de sports, on refait connaissance, car quelques camarades ont quitté l'Etablissement depuis quatre ou cinq ans ou même davantage, et bien que leur souvenir fût bien gardé, leur physionomie était quelque peu oubliée. MM. les Aumôniers nous accueillent avec cette charmante affabilité que chacun leur connaît. Nous sommes heureux de saluer M. Bengloan, le nouveau directeur du Likès, en même temps que nos anciens professeurs, et M. Louis Jaouen, trésorier de l'Amicale ; cette minute nous fait revivre toutes les joies intellectuelles et morales qu'ils nous ont prodiguées.

La présence de nos camarades séminaristes, MM. les abbés *Marc Le Déréat, André Kéraval, Jean Feunteun, Alain Le Ster, Jean Yeurch, Pierre de Kéroulas*, et de *Louis Lautrédou*, de Pont-Croix, nous rappelle avec plaisir que le Pensionnat n'a rien perdu et qu'il continue avantageusement son rôle d'éducateur. Les futurs Saint-Cyriens, *Jean Stéphane, Eugène Guillaume, Yves Guillermon*, dont la bonne mine fait plaisir, exhibent fièrement les insignes de leur corporation, symbole de leur idéal. Quelques uniformes, d'une sombre élégance, attirent les regards ; c'est Erquelinnes, et nous revoyons avec joie *André Chevalereau, Guy Bourhis, Louis Garin, Alain Dincuff* : vraiment, l'air de la Belgique est favorable à nos futurs ingénieurs, car ils n'ont rien perdu de leurs belles couleurs. Un gentil col bleu, *Jean Pichon*, représente avantageusement la Marine militaire : il est, nous dit-il, lancé dans l'électricité. Le représentant de la Marine marchande est un J. M. C., *Joseph Péron*, de Pont-Aven, étudiant à l'Ecole Nationale d'Hydrographie de l'aimpol.

Nos futurs polytechniciens ou ingénieurs des Mines, *Henri Bilien* et

Louis Le Montagner, peuvent envier la mine de prospérité de *Jean Fichoux*, demain ingénieur agronome.

Un bon déjeuner ranime l'atmosphère de gaieté et, avec elle, une foule de souvenirs. A l'heure des toasts, M. le Directeur nous dit combien il est heureux de cette réunion, qui est une occasion de plus de se revoir dans cette grande famille qu'est Le Likès ; il a un souvenir pour M. Buanic que Dieu a rappelé à Lui et que beaucoup d'entre nous ont très bien connu ; pour *Pierre Kerrun*, un saint jeune homme que plusieurs ont eu pour compagnon de classe. La Providence heureusement a eu soin d'ajouter quelques consolations à ces deuils ; c'est en premier lieu le bon esprit qui règne dans la maison, bon esprit dû en grande partie à l'action profonde de MM. les Aumôniers ; c'est encore la réputation grandissante de l'Ecole, méritée par les succès des élèves et des Anciens ; les vocations sacerdotales et religieuses, la vaillante fidélité aux principes religieux et le courageux apostolat de ceux qui ont quitté l'Etablissement.

Un de nos camarades séminaristes, un peu ému — qui ne l'était pas ? — a répondu en disant également notre joie de nous voir tous réunis dans la Maison où nous avons été formés pour la vie.

Ce sont les ateliers qui, après déjeuner, ont notre première visite ; ateliers d'une conception très à la page : vastes, bien aérés et éclairés, pourvus des nombreuses machines que réclament le travail du fer et du bois. Les laboratoires de Physique et de Chimie sont ensuite l'objet de notre curiosité. Les collections se sont enrichies depuis notre départ en particulier en Histoire naturelle où des organes démontables facilitent beaucoup les études. A la Chimie, les étagères se remplissent de produits divers, tandis qu'à la Physique de nombreux appareils facilitent les expériences.

L'heure du train amène également l'heure du départ ; nous profitons d'un moment où aucun souvenir intéressant ne surgit dans la mémoire — sans cela nous en aurions pour toute une semaine — pour se dire, comme le routier après sa promesse : « Ce n'est qu'un au revoir, mon Frère ».

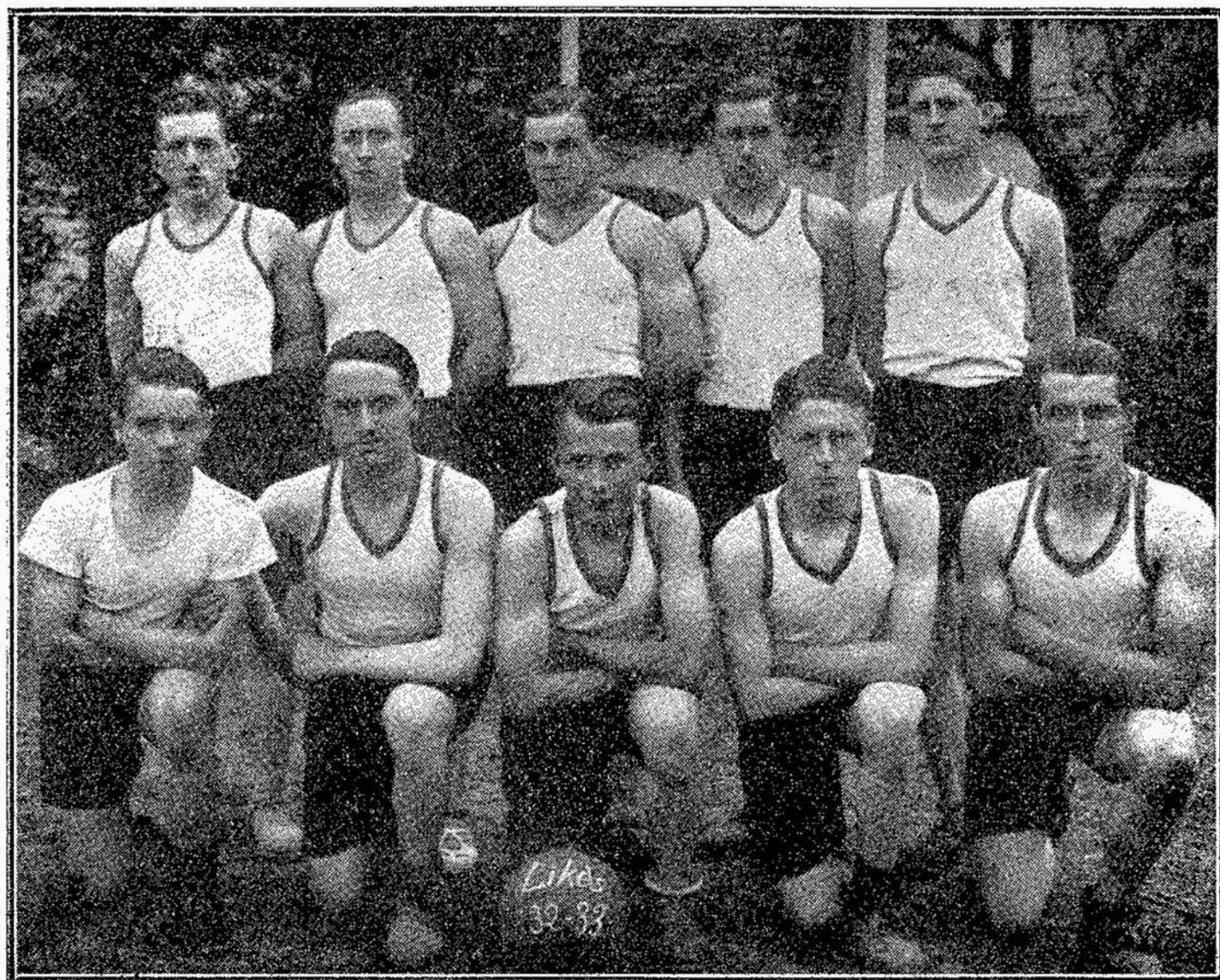
Nous partons donc, mais, nous semble-t-il, avec une nouvelle provision de forces, le Pensionnat est pour nous un peu ce que la terre était pour Enée : un réservoir d'énergie où nous sommes venus puiser ; son souvenir sera désormais plus vivant et nous aidera, non seulement à rester dignes de lui, mais encore à lui faire honneur partout.

M. *Charles Cabon*, président de l'Amicale, et plusieurs autres camarades, ont été empêchés de prendre part à la fête et se sont fait excuser. *Louis Blévennec*, *Corentin Le Saëc*, *Jean Andro*, *Jehan Le Ménéach* et *Germain Roux*.

Il nous reste à remercier M. le Directeur et MM. les Professeurs qui nous ont procuré cette halte bienfaisante en leur compagnie et en celle de nos chers souvenirs.

Henri BILLIEN.





Equipes de basket-ball 1933.
(Debout : 1^{re} équipe. A genoux : 2^e équipe.)

(Photo Le Grand, Quimper.)

LA FÊTE DES ANCIENS ÉLÈVES

RÉUNION GÉNÉRALE

La journée du 28 Mai.

Le dimanche 28 Mai, avait lieu, au Likès, la fête des Anciens Elèves. Malgré les nombreuses kermesses ou fêtes locales dans la région, les Anciens du vieux et du nouveau Likès étaient accourus nombreux, heureux de se retrouver, de revoir leurs anciens maîtres, de proclamer leur fidélité à l'établissement où ils reçurent l'éducation chrétienne.

A 10 heures a lieu, à la salle des fêtes, la réception des Anciens par les élèves de l'établissement. Louis Toulgoat, élève de Math. Elém., dit la vive joie qu'éprouvaient ses camarades à revoir ceux qui, comme eux, avaient abrité au Likès leur jeunesse, studieuse, et dont les plus jeunes furent leurs condisciples. M. Charles Cabon, président, dit dans sa réponse que cette fête de l'Amicale était avant tout une manifestation de la reconnaissance des Anciens aux Maîtres qui les formèrent et une affirmation de la fidélité qu'ils ont gardée aux bons principes reçus à l'école chrétienne ; il octroya, selon la tradition, un jour de congé... A 10 h. 45, c'est la messe, célébrée par M. le chanoine Le Louët, ancien élève, supérieur du collège Saint-Yves. M. l'abbé Guillermit, recteur de la nouvelle paroisse Sainte-Thérèse, prononça une fort belle allocution ; en terminant, il donna à ses auditeurs rendez-vous au ciel, et ce sera la plus belle fête pour les nombreuses générations qui, depuis près d'un siècle, se sont succédées au Pensionnat Sainte-Marie.

A l'issue de la cérémonie religieuse a lieu la réunion statutaire de l'Association ; le bureau de l'Amicale fut constitué ainsi, par acclamation : président, M. Charles Cabon ; trésorier, M. Louis Jaouen ; secrétaires, MM. Doaré et Salaün ; membres, MM. Coadou, Le Gars, Fily, Dhervé, Pernez, Le Clech, Pérodeau. M. le commandant Masson, de Lorient, et M. le commandant Bourhis, de Brest, furent nommés délégués de l'Amicale dans leur ville respective.

A midi, un banquet est servi dans l'un des réfectoires de l'établissement, et les 200 convives font honneur à l'excellent menu mis sur pied par l'actif et sympathique économe, M. Broudeur. C'est le moment d'échanger les souvenirs, de revivre le temps heureux passé dans ce cher Likès. On n'y manque pas, et le repas se déroule dans le plus grand entrain et la plus vive cordialité. On remarque dans la salle, à la table d'honneur, le jeune et distingué directeur, M. Bengloan, MM. les abbés Gouchen et Lozachmeur, aumôniers de l'établissement, M. Le Roy, inspecteur des écoles libres, M. le chanoine Le Louët, M. Gautier, ancien directeur, actuellement à Lorient, M. Cabon président, et tous les membres du bureau, M. Tanguy, maire d'Ergué-Gabéric, M. Thomas, maire de Plougastel...

A l'heure des toasts, M. Cabon remercie les Anciens Elèves d'être venus si nombreux à cette fête de famille ; M. Le Roy tient à adresser aux Anciens Elèves (dont quelques-uns ont quitté l'établissement depuis plus d'un demi-siècle) un témoignage de reconnaissance et d'estime

pour leur remarquable fidélité à leur vieux Likès ; il leur demande, avec une vive insistance, d'aider au recrutement des maîtres pour l'enseignement catholique, particulièrement en favorisant l'éclosion des vocations dans leur propre famille ; faute de maîtres pour remplacer les actuels, les établissements les plus florissants ne pourront subsister... A son tour, M. Louis Bengloan, directeur, remercie de leur dévouement à la Maison, le président et les membres du Conseil d'administration ; il fait l'éloge de son prédécesseur, M. Buanic, rappelé à Dieu en Février dernier, après 5 mois de directorat, il rappelle le devoir qu'ont tous les élèves des écoles chrétiennes d'unir leurs efforts pour empêcher qu'on enlève à l'enseignement catholique en France les dernières libertés qu'il est déjà menacé de perdre ; M. le Directeur donne ensuite lecture de plusieurs lettres d'excuses, notamment celles de M. le chanoine Cogneau, vicaire général, M. Jacob, directeur à Saint-Brieuc, M. Nader, de Concarneau, M. Guichard, de Brest, etc... M. Gautier, qui prend ensuite la parole, se dit heureux de se retrouver au milieu des Anciens du Likès, qu'il a dirigé de 1922 à 1932 ; il exprime le ferme espoir que malgré les difficultés et les menaces de l'heure présente, l'Etablissement continuera encore quelques siècles sa noble mission....

Toutes ces allocutions sont chaleureusement applaudies. Après le banquet, un concert est donné par l'excellente musique du Likès, que dirige le sympathique M. Quéau ; puis, sous l'habile direction de M. Briec, les élèves font une exhibition de gymnastique fort applaudie.

Une séance récréative : *L'Engrenage* (de M. le chanoine Cornou), très bien rendu par la troupe D. R. A. C., termine cette fête de famille qui laissera à tous le meilleur souvenir.

Réception des Anciens.

A 10 heures, les élèves du Pensionnat sont dans la salle des fêtes. L'Harmonie joue tandis que le Comité d'administration et les Anciens prennent leurs places. Puis un élève des classes supérieures s'adresse au Président :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» MESSIEURS LES ANCIENS,

» C'est avec une indicible allégresse que nous voyions venir ce jour que vous avez choisi pour témoigner votre reconnaissance aux maîtres qui vous ont formés et pour nous montrer combien l'amour du Likès est profondément imprimé dans votre cœur. Veuillez recevoir avec nos meilleurs souhaits de bienvenue, l'assurance que nos cœurs battent à l'unisson des vôtres dans la louange de la belle doctrine enseignée dans cet établissement.

» Les bulletins nous apprennent chaque trimestre combien florissante est l'Amicale ; chaque année, un nombre imposant de ceux qui quittent l'Ecole s'y font inscrire. Nous savons l'influence que peut exercer une association fortement organisée d'hommes respectables par leur position sociale comme par le noble idéal qu'ils poursuivent. Défendre les droits des religieux, honorer par sa conduite de citoyen et de chrétien l'Enseignement dont il a bénéficié, assurer de son secours la vitalité de cet enseignement menacé, n'est-ce pas un honneur que tout Ancien du Likès doit être fier de revendiquer ?

» Le Likès doit en grande partie la prospérité dont il jouit actuellement à la sympathie et au zèle de ses Anciens Elèves. Les constructions exigées récemment ne suffisent plus et, en Octobre dernier, M. le Direc-

teur s'est vu dans l'obligation de refuser plus de 80 nouveaux élèves. Qu'en sera-t-il à la rentrée prochaine ? Cette prospérité se révèle encore par les merveilleux résultats obtenus aux examens officiels ; en 1932, sept élèves ont réussi à la deuxième partie du Baccalauréat, dix à la première. Les succès obtenus au Brevet Élémentaire et au Certificat ne furent pas moins remarquables.

» A la rentrée d'Octobre, nous avons eu le regret d'apprendre le départ de M. Gautier, dont nous avons apprécié la direction si sage, si paternelle, qui a valu au Likès tant de sympathie. Nous lui adressons en ce jour nos meilleurs sentiments de reconnaissance.

M. Buanic, durant les cinq mois de son directorat, s'attira le respect et l'affection de tous. Sa mort nous a beaucoup émus ; il jouit auprès de Dieu, nous l'espérons, du bonheur promis au bon et fidèle serviteur. La nomination du dévoué M. Bengloan, comme directeur du Likès, a plu à tous. Son grand savoir et ses sages conseils ont conquis le respect et l'estime générale. Les succès que cette direction éclairée nous réserve seront une nouvelle consécration de la valeur et du dévouement de nos professeurs.

» Nous leur en exprimons toute notre reconnaissance, et en ce jour de joie parfaite, nous nous unissons à vous, M. le Président, MM. les Anciens, dans un même amour de l'Enseignement chrétien, pour crier : « *Vive le Likès* ».

A ces paroles de bienvenue, notre estimé Président répondit en termes heureux :

« MES CHERS AMIS,

» Je vous remercie très cordialement des sentiments que vous exprimez par l'un de vos aînés en y joignant des vœux délicatement formulés à l'adresse des Anciens, heureux de se trouver au milieu de vous.

» Je vous vois plus nombreux que jamais ; je sais aussi qu'une fois de plus le Likès, malgré ses dimensions importantes, s'est trouvé trop étroit pour accueillir toutes les demandes. C'est là la conséquence de l'excellente réputation dont notre vieille Ecole jouit depuis longtemps dans tout l'Ouest et au delà. A vos études primaires et professionnelles, c'est-à-dire agricoles, industrielles et commerciales, n'a-t-on pas ajouté dans ces derniers temps la préparation au baccalauréat ?

» Aux derniers examens, vos camarades se sont présentés en mathématiques ou en philosophie : ils ont fait honneur à leurs maîtres, emportant avec le parchemin quelques mentions. C'est ainsi que le Likès suit le progrès moderne et maintient son excellent renom.

» Suivez les exemples qui vous sont donnés, mes chers Amis ; vous ne vous en repentirez pas. Ce n'est pas le moment de faire des sermons, mais cependant il m'est permis en ma qualité de vieux Likésien, en raison de la sympathie, de l'affection que je vous porte et aussi au souvenir des années que j'ai passées dans cette école, il m'est permis, dis-je, de vous rappeler que noblesse oblige et, qu'en conséquence, mieux encore que vos devanciers, vous devez travailler énergiquement pour avoir ces connaissances qui vous seront nécessaires plus tard, à acquérir cette vigueur morale et intellectuelle qui fait les véritables hommes de valeur à la hauteur de toutes les épreuves, les difficultés de la vie. Vous serez aussi, dans quelques années, d'excellents Français, de vrais Bretons, de bons chrétiens fidèles à Dieu, c'est-à-dire à leur conscience de catholiques, ne perdant point de vue la vieille devise de nos pères : « *Potius mori quam fœdari* : Plutôt la mort que la souillure »,

» Vous m'en voudriez, mes chers Amis, si j'oubliais les vieilles traditions ; il manquerait d'ailleurs à ce petit discours sa péroraison atten-

due. Oui, au nom des Anciens, je demande à M. le Directeur les faveurs habituelles en pareille circonstance, c'est-à-dire le coup d'éponge sur les pénitences qui pourraient assombrir cette journée et un congé qui se joindra à celui de la Pentecôte. C'est la première fois que je lui adresse une requête, je suis assuré de son extrême bienveillance. »

Bien entendu, la demande finale — celle d'un jour de congé complet — ce à quoi M. le Directeur agréa de plein cœur — ne rencontra que d'unanimes et vigoureux applaudissements.

Réunion statutaire.

Après la messe, les Amicalistes se réunirent à la grande salle. Le Conseil d'Administration fut reconstitué avec les mêmes éléments que l'an dernier à part l'adjonction de M. Fily Alain, de Plogonnec, en remplacement de M. Fily (père), décédé.

La parole est ensuite à notre Président :

« MESSIEURS ET CHERS AMIS,

» Depuis notre dernière Assemblée générale, il s'est produit de graves événements intéressant surtout l'Ecole et indirectement notre Amicale. C'est d'abord le départ de M. Gautier, qui dès 1924 avait réorganisé notre Amicale en sommeil depuis 1906, c'est-à-dire depuis la fermeture du Likès en application de la loi de 1904. Il avait trouvé un homme de cœur et de dévouement en la personne de M. Alain Le Berre, mon regretté et vénéré prédécesseur. Chaque année, vous êtes venus de plus en plus nombreux, ce fut une des grandes joies de son directorat de dix années. Avec notre gratitude, nos vœux l'accompagnent dans la nouvelle mission qui lui est confiée.

» Son successeur, M. Buannic, fit la meilleure impression sur ceux qui l'approchèrent, notre Conseil d'administration n'eut qu'à se louer des premiers contacts. Hélas ! il nous fut à peine montré. Dès le début de Février, Dieu le rappelait à lui après une courte maladie. La direction passait au pro-directeur, depuis quelques mois seulement dans la maison. Nous souhaitons à celui-ci longue vie et pleine réussite dans la conduite d'une œuvre aussi compliquée que celle du Likès.

» L'année dernière, à pareille époque, sur la proposition de M. le chanoine Cogneau, président d'honneur de notre Amicale, l'Assemblée adressait ses vœux de guérison au vénérable Frère Donat-Louis que la paralysie retenait au lit depuis quelques mois. Ce bon vieillard — il avait 84 ans — conservant sa lucidité d'esprit jusqu'à la fin, s'est éteint le 7 Mars dernier. De 1867 à 1890, il avait professé au Likès, notamment au cours spécial où il eut des élèves remarquables qui lui gardèrent un affectueux et reconnaissant souvenir.

» Quelques jours plus tard, la Religieuse qui, depuis près de quatorze ans prenait soin de la sacristie et de la chapelle, Sœur Sainte-Jeanne, rendait son âme à Dieu, elle aussi, après une courte maladie.

» Vous me permettrez de rappeler le souvenir de René Criou, établi à Rouen depuis quelques années et que la mort, au commencement de Mars, a ravi à l'affection de sa famille.

» Mais il est temps que je vous rende compte de la vie de notre Amicale.

» A vrai dire, il n'y a rien de sensationnel à vous raconter. Heureux, dit-on, les peuples qui n'ont pas d'histoire.

» L'année s'est passée le plus normalement du monde. Notre trésorier a rempli ses fonctions avec la précision d'un vieux praticien, si bien qu'il nous a été possible de faire, en votre nom, les générosités prévues : donner des fractions de bourse à un certain nombre d'élèves des écoles Saint - Corentin et Saint - Mathieu, aider deux élèves dignes d'intérêt à continuer leurs études industrielles, et surtout offrir un secours appréciable aux maisons d'éducation religieuse qui doivent donner à nos maîtres actuels des successeurs instruits et pourvus des diplômes nécessaires. Cette dernière est, à mon avis et au vôtre, j'en suis convaincu, la plus importante et la plus coûteuse ; c'est une question de vie ou de mort pour le cher Likès et autres écoles semblables.

» Comme chaque année, au 31 Décembre, votre Amicale, par l'organe de son Conseil, a présenté ses vœux à Mgr l'Evêque, notre évêque vénéré. Son Excellence a bien voulu s'intéresser à la vie de notre société et bénir nos familles. Je joins mes vœux à ceux de Monseigneur.

» Je vous remercie de l'attention avec laquelle vous avez bien voulu m'écouter et je vous assure de mon entier dévouement à l'Amicale du Likès.

» Le Conseil de l'Amicale désirait, depuis plusieurs années, établir dans chaque centre important, un délégué qui pourrait correspondre avec le bureau et auquel les membres de l'Association pourraient s'adresser sans avoir directement recours à Quimper. Jusqu'ici, ce projet n'a pas reçu de solution. Aujourd'hui, nous avons trouvé des bonnes volontés qui veulent bien accepter cette charge pour Brest et pour Lorient.

» Le Conseil de l'Amicale a donc décidé de nommer le commandant Le Bourhis délégué pour Brest, et le commandant Masson délégué pour Lorient. Il a aussi décidé, vu l'importance de ces deux centres, de donner à ses deux délégués le titre de vice-présidents.

» Le Conseil de l'Amicale vous demande de vouloir bien approuver ces décisions. »

De vifs applaudissements clôturèrent ce discours plein de cœur.

M. Doaré, notre éminent secrétaire, donna ensuite l'état des finances :

RECETTES

Cotisation	9.875 fr.
Vente du <i>Bulletin</i>	3.800 fr.
Annonces	2.025 fr.
Total	<u>15.700 fr.</u>

DÉPENSES

Imprimerie et photogravures	7.725 fr.
Correspondance, cartes, programmes etc	543 fr.
Versé à la Fédération	875 fr.
Subventions diverses	3.700 fr.
Messes et services	150 fr.
Total	<u>12.993 fr.</u>
Excédent en 1932	2.707 fr.
Solde antérieur	6.218 fr. 75
Net en Caisse	<u>8.925 fr. 75</u>

Comme on le voit, l'Amicale est en bonne situation pécuniaire et peut envisager l'extension de ses bonnes œuvres.

M. le Directeur du Pensionnat prit alors la parole pour relater la vie du Likès depuis 1932.

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» MESSIEURS ET CHERS AMIS,

» Il a fallu de très graves circonstances pour que j'aie à prendre aujourd'hui la parole en cette réunion d'Anciens pour lesquels, hier encore, j'étais complètement inconnu.

» Les rappeler brièvement sera établir le compte rendu traditionnel des événements administratifs du Pensionnat pour l'année scolaire 1932-1933.

» Depuis 10 ans, M. Gautier, ici présent, s'est dévoué avec compétence et succès à la lourde direction du grand Pensionnat. Avenant, affable, homme de prudent conseil, désireux du plus grand bien de tous, nous l'avons apprécié pour ses qualités personnelles et pour sa valeur professionnelle. Aussi entre 1922 et 1932, le Likès a-t-il continué son ascension vers le mieux et a su se mettre de plus en plus « à la page » par des aménagements mobiliers de premier ordre et par une adaptation scolaire vraiment moderne. Le succès a répondu aux efforts. N'est-ce pas qu'elle serait bien longue la série des résultats de ces 10 dernières années ? Tous ceux qui ont bénéficié de votre dévouement, cher Monsieur le Directeur, tous vos Anciens, si nombreux, tiennent à vous exprimer leur très vive gratitude pour le bien que vous leur avez fait, et pour avoir été au Pensionnat à la fois une tradition et un initiateur.

» Des raisons de santé décidèrent un déplacement.

» M. Buanic, sous-directeur, prit alors le gouvernement du Pensionnat. C'était l'homme pondéré, ami du bon ordre et de la forte discipline. L'éducateur avisé connaissant fort bien l'enfant et cherchant les intérêts réels des élèves et des familles. En plein âge de rendement, de constitution robuste, il semblait devoir fournir un long et fructueux directorat. Il avait pour lui l'expérience et l'épreuve : l'expérience de 40 années passées au service de l'enfance dans les situations les plus variées ; l'épreuve de deux expulsions à 25 ans d'intervalle : celle de chez nous en 1906, celle d'Espagne en 1930.

» Aussi les premiers mois furent excellents, quand survint en Janvier un peu de fatigue, une pointe d'affection grippale. Le courageux Directeur voulut braver le mal. Hélas, une broncho-pneumonie se déclara, et en moins de huit jours, Dieu le ravissait à notre affection... Ce fut une stupeur, et des jours bien sombres consolés cependant par l'universelle sympathie qui nous fut alors témoignée, tout spécialement par l'Amicale, sympathie dont je vous remercie au nom de tout le Likès.

» Un décès si inattendu et en pleine année scolaire créait une situation pénible. On y remédia au moins mal et c'est ainsi qu'il me fallut assumer la charge du Pensionnat malgré l'âge et l'inexpérience. Je me suis incliné avec appréhension, je l'avoue. En tout cas, à l'œuvre qui m'est confiée, j'apporte tout mon cœur et toutes mes énergies. Dieu, je l'espère, fera le reste.

» Les épreuves continuèrent. Après M. Buanic, directeur, ce fut le digne F. Donat-Louis, sous-directeur, dont la réputation est si fortement établie et dont l'action fut si profonde auprès de ses élèves. La pléiade d'hommes qu'il a formés et que nous avons vus avec émotion se rassem-

bler en un cortège d'honneur autour de son cercueil, témoigne assez haut quel fut cet éducateur modèle et quelle place il tenait dans le cœur et dans la vie de ses chers Anciens. Messieurs, le Frère Donat-Louis a aimé son Likès de toute sa belle et grande âme, il a été un des plus éminents ouvriers de cette œuvre. Sa mémoire restera en vénération parmi nous et nous conserverons son souvenir comme un modèle achevé d'honneur, de dignité et de dévouement religieux.

» A ces deux décès bien pénibles déjà, Dieu ajouta celui de la Sœur Sainte-Jeanne. Je m'en voudrais de ne pas la nommer en cette réunion des Anciens. Depuis la réouverture du Likès, nous l'avons constamment admirée dans son travail, sans relâche, dans son souci de l'ordre et de la propreté si avantageusement utilisé au service de la chapelle et aussi dans son dévouement absolu comme dans son incessante prière.

» D'autres amis nous ont quittés pour un monde meilleur.

» Le Frère Crispien François (M. Kernéis) qui fut pendant quelques années au Likès le très aimé et sympathique professeur de quelques-uns d'entre vous.

» Le Frère Clotaire (M. Berthou), directeur à Saint-Evarzec, dont le décès précéda d'un jour seulement celui de M. Buanic, et qui, au Likès, se montra si affable et si dévoué.

» M. Quistrebert, décédé à Issy-les-Moulineaux, qui garda d'excellentes relations avec le Likès et les Anciens.

» Je voulais, Messieurs, vous rappeler le souvenir de ceux qui ne sont plus visiblement parmi nous, certain qu'ils continuent d'appartenir à notre grande famille de l'Amicale et qu'aujourd'hui ils sont des nôtres par les mystérieuses liaisons qui unissent le ciel à la terre.

» L'année 1932-1933 n'a pas été marquée que par des épreuves. Elle eut aussi ses jours de joie, voire modeste, de modeste triomphe. Le tableau des résultats de la finale scolaire de 1932 est, sous ce rapport, éloquent.

Voici les chiffres :

BREVET D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

établi par S. E. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

1^{re} Série : 28 reçus, 2 Mentions Bien.

2^e Série : 53 reçus, 1 M. T. B., 9 Mentions B.

3^e Série : 46 reçus, 1 M. T. B., 2 Mentions B.

BACCALAURÉATS

2^e Partie : Mathématiques : 6 admissibles, 5 admis, 2 mentions.

2^e Partie : Philosophie : 1 admissible, 1 admis.

1^{re} Partie, Série B : 12 admissibles, 10 admis dont 4 mentions.

ECOLE D'ARTS-ET-MÉTIERS D'ERQUELINNES

4 admis. — *Examen de sortie de l'Ecole* : Maurice Cadic et Jean Pellé sortent ingénieurs.

ECOLE DE MAISTRANCE DES MÉCANICIENS DE TOULON

Admis. — Jean Pichon.

CONCOURS DES P. T. T.

Section des surnuméraires : 1 admis.

BOURSES

1^{re} Série : 2 admis. — 2^e Série : 2 admis

BREVET ELÉMENTAIRE

21 succès définitifs.

BREVET D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR

12 succès définitifs.

Section générale : 10 admis.

Section agricole : 1 admis, 1 admissible.

EXAMENS DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ÉDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT

(1 Médaille d'argent, 4 Médailles de bronze.)

Certificat élémentaire Commercial : 10 reçus, 3 Mentions.

Certificat élémentaire Industriel : 25 reçus, 5 Mentions B, 3 M. A. B.

Certificat supérieur Commercial : 14 reçus, 4 Mention.

Certificat supérieur Industriel : 16 reçus, 7 Mentions.

Brevet d'Etudes commerciales : 15 reçus, 7 Mentions.

Brevet d'Etudes industrielles : 23 reçus, 11 Mentions.

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES (officiel)

48 admis.

EXAMEN D'AGRICULTURE

Examen de fin d'Etudes : 3.

Certificat d'Etudes Agricoles, 2^e année : 18 admis, 1 Mention Bien, 1 Mention T. B.

Certificat d'Etudes Agricoles, 1^{re} année : 14 admis, 2 Mentions T. B., 1 Mention Bien.

La Société des Agriculteurs de France a décerné aux élèves : 2 médailles d'argent, 4 médailles de bronze, 2 médailles de vermeil.

C'est là, certes, un ensemble de résultats assez impressionnants et qui prouvent une fois de plus que l'enseignement catholique reste à la hauteur des examens officiels.

A M. Gautier, alors directeur du Pensionnat et à ses dévoués collaborateurs en revient toute la gloire.



» Les améliorations matérielles du Likès cette année se résument en des détails : appropriation des réfectoires, aménagement des pièces du bâtiment Saint-Joseph : salle spacieuse de dessin industriel, salles de sciences mieux montées, relève des machines à écrire désuètes, organisations sportives, etc...; petits détails fort dispendieux parfois, mais importants aussi afin de tenir notre établissement bien à hauteur, et suffisamment adapté aux programmes et aux méthodes modernes.

» Les résultats de ces succès, comme de ces améliorations ? Une véritable poussée des familles à nous confier leurs enfants, tant et si bien que l'an dernier il nous a fallu refuser plus de 80 demandes d'internes, et que cette année la même douloureuse mesure s'imposera aux derniers venus, car nous ne pouvons écarter les murs pour agrandir dortoirs, classes et réfectoires, et surtout il nous faut compter avec la pénurie de personnel : la mort en fauche beaucoup d'âgés, et les jeunes ne viennent qu'en nombre trop restreint relever ceux qui tombent...



» Je ne veux pas, Messieurs, prolonger cet exposé de la vie du Pensionnat Sainte-Marie depuis votre dernière réunion statutaire.

» Un aperçu cependant qui est en faveur de la vie chrétienne au Likès et de l'action toute apostolique de nos dévoués Aumôniers et des Professeurs : l'entrée de plusieurs recrues au Petit Séminaire, et de trois élèves au Petit Noviciat des Frères. Je puis ajouter que de belles floraisons semblent encore permises cette année. C'est là pour nous une bien grande consolation et pour le Likès comme pour les familles, un bien grand honneur. Les Amicalistes qui s'intéressent pécuniairement à l'œuvre du recrutement des Educateurs Religieux, dite œuvre de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, se réjouiront, je suis sûr, de ces nouvelles, et à l'occasion même, céderont à Dieu, non seulement leur argent, mais le plus précieux de leurs trésors : leurs fils, si Dieu l'exigeait.

» En terminant, je tiens à vous assurer, Messieurs, que nous tâcherons de conduire votre cher Pensionnat dans le même sillage de travail, d'honneur et de vertu, afin que ses élèves actuels soient dignes de leurs Anciens, et continuent en notre Bretagne l'œuvre de régénération à laquelle coopèrent de tout cœur les Anciens du Likès. »

Le Banquet.

M. l'Econome n'en est pas à son coup d'essai. Il sait très bien faire les choses et il le montra une fois de plus. Ordonnance du service, rapidité, présentation, qualité et quantité : rien ne fit défaut. Unanimes furent les éloges décernés à M. Broudeur et à ses gens.

La grande salle de banquet réunissait environ 200 convives : M. le Président et son Conseil d'administration avec MM. Bourhis et Masson ; les Aumôniers du Likès, le C. F. Visiteur, M. Gautier, ancien directeur, le nouveau Directeur, etc., etc...

La gaieté était charmante, les joyeux propos voisinaient avec de sérieuses conversations. On a tant à se dire quand on parle du bon vieux temps ! de ses classes, des anciens professeurs, de tout ce qui a constitué la vie depuis lors ! et entre camarades la confiance est si vite rétablie !

L'heure des toasts étant venue, la parole fut à notre distingué Président.

« MES CHERS AMIS,

» Puisque des circonstances tout à fait indépendantes de ma volonté, j'oserais même dire contre ma volonté, m'ont amené à la présidence de notre Amicale, il est de mon devoir en ce moment de vous saluer au nom du Conseil d'administration que vous avez élu.

» Je vous remercie d'avoir, si nombreux, répondu à notre appel ;

il est vrai que vous êtes attirés ici par des souvenirs multiples de votre première éducation, par l'espoir de rencontrer de vieux amis et peut-être aussi des anciens maîtres dont vous n'avez pas oublié les leçons et le dévouement, j'ajouterai : par l'assurance d'une agréable journée. M. l'Econome nous gâte chaque année, nous nous demandons parfois comment il peut joindre les deux bouts.

» Le programme de la fête est fort intéressant : musique instrumentale sous l'habile direction du bon M. Quéau qui, comme l'abeille, recommence chaque année avec la même énergie, en y ajoutant le sourire, un travail dont le fruit lui échappera à peine ébauché, — Chants bien exécutés sous la direction de M. Abaléa, — séance de gymnastique préparée par l'habile chef qu'est M. Briec, — autre séance à la grande salle, toujours goûtée de nos familles, donnée par des acteurs bénévoles dont le talent et le dévouement aux nobles causes nous sont connus.

» En votre nom à vous, merci aux organisateurs de cette fête, aux réalisateurs d'un programme qui fait de cette belle journée un agréable repos, dans notre vie, trop souvent chargée de soucis et de préoccupations.

» Je dois un hommage spécial à notre président de la cérémonie religieuse, M. le chanoine Le Louët, supérieur du collège Saint-Yves, que bien des souvenirs rattachent à cette maison ; à M. Guillermit, recteur de la nouvelle paroisse de la Gare, dont la parole éloquente autant qu'agréable et persuasive, amène la conviction et, il est facile de le constater, de magnifiques réalisations.

» Je ne saurais oublier de saluer le nouveau directeur du Likès, que de pénibles circonstances ont amené trop tôt, à son gré, à la tête de cette maison. Nous lui souhaitons plein succès dans la tâche qui lui incombe désormais : son passé d'ailleurs, répond de l'avenir.

» J'adresse mon respectueux souvenir à tout le personnel de la maison, notamment à MM. les Aumôniers, un d'eux n'a-t-il pas été ici même notre condisciple, j'allais dire un brillant élève, le palmarès en fait foi d'ailleurs : notre Amicale a toujours été fière de le compter parmi ses membres.

» En terminant, laissez-moi exprimer le vœu que notre Association soit de plus en plus nombreuse et vaillante. Au Congrès national de Vannes on nous disait que l'effectif des Amicales avait augmenté de 40 % depuis deux ans, ce qui en porte le chiffre à 320.000. C'est un beau résultat, un pareil groupement peut faire valoir ses droits, c'est une force avec laquelle les pouvoirs publics doivent compter. Soyons donc le nombre, soyons aussi la valeur en concourant à cette action catholique des laïques si recommandée par l'éminent Pape glorieusement régnant, Pie XI.

» Dans cet espoir, je porte votre santé à vous, celle de vos familles, celle de tous nos amis, de cœur avec nous aujourd'hui.

» Que le Likès continue à être une pépinière de bons Français et de vaillants chrétiens. »

Toujours le mot aimable et la phrase sympathique, ce cher Président et c'est pourquoi sans doute il est tant estimé et apprécié. Les applaudissements de tous le lui prouvèrent bien.

Ce fut ensuite au C. F. Cyprien Robert, Visiteur des Frères, de porter la santé de l'Amicale. Il le fit en termes chaleureusement applaudis. Voici son beau discours.

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS ET CHERS AMIS,

» Les occupations du F. Visiteur ne lui permettent pas souvent d'assister aux réunions amicales d'anciens élèves ; il n'est pas non plus dans

les habitudes des fils de Saint Jean-Baptiste de la Salle de prononcer des toasts ou des discours ; cependant, je vous devais aujourd'hui un témoignage spécial d'affection et de reconnaissance pour la fidélité et la vénération que vous gardez à votre vieux Likès si éprouvé au cours des derniers mois, et je tenais à vous donner ce témoignage très cordial et très sincère.

» En Août dernier, le distingué Directeur de cette Maison, M. Gautier, fatigué par la lourde et absorbante administration de cet important établissement et par le rude labeur de ses longues années d'enseignement, sollicitait de l'autorité supérieure un poste moins chargé. A regret, on accédait à ses désirs ; il est des devoirs de justice et de charité auxquels on ne peut se soustraire. M. Buanic, sous-directeur de l'établissement, était désigné pour le remplacer. La persécution de 1904 l'avait exilé en Espagne ; la persécution religieuse espagnole nous l'avait rendu, il y a trois ans, mûri par l'épreuve et l'expérience, et nous escomptions pour lui un long et fructueux travail dans cette Ecole.

» Hélas ! Messieurs, les vues de la Providence ne sont pas toujours les nôtres, et c'est du ciel que M. Buanic dirigera le Likès. Il nous était montré plutôt que donné et ce fut avec une réelle tristesse que nous lui avons rendu les derniers devoirs.

» Heureusement, nous n'y pensions pas alors, mais c'est bien encore la Providence qui dirigea nos décisions ; en installant M. Buanic, directeur du Likès, nous lui avons donné comme pro-directeur M. Bengloan, licencié ès-sciences mathématiques, et qui déjà, pendant de nombreuses années comme directeur et professeur, a fait ses preuves, en notre très importante école anglo-française de Guernesey. Je ne lui connais qu'un seul défaut : il est beaucoup plus jeune que M. Buanic et M. Gautier, jeune d'âge seulement, car ses succès d'éducateur ont prouvé une maturité peu ordinaire, mais cette jeunesse est un défaut dont il se corrigera trop vite... Et d'ailleurs, aujourd'hui plus que jamais, l'avenir est à la jeunesse. La génération, usée prématurément par la guerre, demande le rajeunissement des cadres. Et l'on est heureux quand on peut le faire avec autant de profit et d'à-propos qu'au Likès.

» Vous aurez donc, Monsieur et chers Amis, en M. Bengloan, un directeur idéal. Et je souhaite au Likès de ne pas le fatiguer trop vite, afin de le garder longtemps. Nous y veillerons, d'ailleurs, en lui donnant de bons collaborateurs qui l'aident efficacement à porter les responsabilités de sa charge.

» Le Likès a fait une grosse perte, cette année, par la mort du saint et vénéré Frère Donat-Louis. Beaucoup des élèves formés par ce digne vétéran de l'enseignement chrétien, l'ont précédé en paradis. Les rares survivants sont unanimes à faire son éloge. Peu ont des qualités éducatives et aussi solides que celles que la Providence avait départies au cher Frère Donat-Louis. Pieux et distingué, instruit, savant même dans le domaine de sa profession, habile éducateur, le Frère Donat-Louis fit de ses élèves des hommes de foi, de conscience et d'une grande valeur professionnelle.

A l'humilité et à la modestie, il joignait une parfaite dignité, une autorité douce et ferme, une remarquable emprise sur les élèves.

» Dieu lui fit cette douce grâce de passer les dernières années de sa vie dans ce cher Likès que, tout jeune et dans l'âge mûr, il avait édifié, à la prospérité duquel il avait tant travaillé et où il avait eu des élèves distingués tels : M. Cogneau, vicaire général ; M. Hénaff, conseiller général et maire de Pouldreuzic ; M. Thomas, conseiller général et maire de Plougastel-Daoulas ; M. Le Gars, de la Société du Likès et ancien maire de Kerfeunteun... et bien d'autres encore...

» Messieurs, saluons cette belle et vénérée mémoire et aimons à penser que le vénéré Frère Donat-Louis, au ciel, restera notre protecteur et notre appui.

» Je me garderai bien, Messieurs, d'oublier un autre deuil du Likès. Depuis 1919, de bonnes religieuses sont devenues les collaboratrices zélées et laborieuses du Pensionnat, et parmi elles Sœur Jeanne allait modestement, pieusement et saintement à sa besogne quotidienne qui était surtout l'entretien de la chapelle et de la sacristie. Elle aussi est tombée à son poste d'honneur après de très nombreuses années de vie religieuse. Au ciel, elle prie pour vous les Anciens, elle prie pour vos enfants qui vous ont remplacés dans cette maison.

» Ces deuils nous rappellent, chers Messieurs, un grand devoir, trop oublié, trop peu compris. M. Buanic et le Frère Donat-Louis ne sont plus ; en d'autres écoles chrétiennes, de vaillants ouvriers sont aussi tombés, prématurément usés par le surcroît de travail, nobles et saintes victimes de leur dévouement...

» Il faut les remplacer... Y songez-vous, Messieurs ?

» Depuis 1920, c'est plus de cent maîtres chrétiens qui sont morts à l'honneur dans nos seules écoles : nous avons dû, j'allais dire malgré nous, ouvrir de nouvelles écoles, je dis malgré nous, car les ouvriers étant en trop petit nombre, ce n'est qu'au prix d'un surmenage intensif dont nos maîtres sont les victimes, que ces créations ont été faites ; nos Evêques, les Pasteurs des paroisses nous en demandent de nouvelles ; la prospérité des écoles existantes nécessite de nouvelles classes ; comment suffire à de telles charges, comment remplir nos devoirs à l'égard de l'enseignement chrétien, si vous, pères de famille, n'avez pas le courage de donner vos enfants à Dieu quand Il vous les demande pour en faire des religieux éducateurs, et si les Pasteurs des paroisses ne nous aident efficacement à peupler nos noviciats ?

» Messieurs, l'enseignement chrétien, l'avenir de l'Eglise est entre vos mains. Donnez-nous des vocations et nous vous donnerons des Ecoles. Sans Ecoles chrétiennes, la Bretagne ne sera plus chrétienne. Son salut dépend de vous, il dépend de tous les catholiques bretons, il dépend de tous nos prêtres et de tous nos religieux. Pesons nos responsabilités et sachons comprendre le grand honneur que Dieu fait à une famille en appelant l'un de ses enfants à la vocation de religieux enseignant.

» Messieurs, je lève mon verre à la santé de notre grand et vaillant Evêque, Monseigneur Duparc. Qu'il plaise à Dieu de nous le garder longtemps encore. Il nous aime, il aime votre cher Likès, il aime profondément sa Bretagne et son Finistère !... Soyons dignes de son courage et de sa vaillance. Qu'il soit fier toujours de son Likès et de ses Anciens Elèves !...

» Monsieur le Président, Messieurs et chers Amis, à votre cher Likès, à votre belle Association, à vos belles et chrétiennes familles ! Que Dieu les protège toujours !... »

On attendait avec une pointe de curiosité le tour du nouveau Directeur du Likès, peu connu et encore si jeune. Il parla en ces termes :

« MESSIEURS,

» Ce matin, je vous relatais à la suite de quelles circonstances il me fallait paraître au milieu de vous à la place que j'occupe. Le C. F. Visiteur vient de vous y montrer l'action de la Providence, et me donne beaucoup de qualités que je voudrais bien avoir.

» Il y a tout au moins un sentiment que je sens dominer en cette première prise de contact avec l'Amicale : celui de la reconnaissance et de la fierté à vous voir si nombreux et si fidèles.

» Elle serait longue, la litanie des actions de grâces dues à tous ceux qui m'entourent :

A M. le Président de l'Amicale si sympathique et si encourageant, cherchant sans cesse le plus grand bien de l'œuvre, toujours dispos à sacrifier de son temps pourtant très occupé, dès qu'il s'agit de sa chère Amicale et de son très cher Likès.

» A son Conseil d'administration : je ne veux pas énumérer leurs qualités individuelles : je n'en finirais pas ! Qu'il me suffise de dire en général que chacun est bien l'homme de la situation et que tous sont entièrement dévoués à votre Association : vice-présidents, secrétaires, trésoriers, conseillers, s'intéressent vivement au meilleur fonctionnement de l'Amicale.

» Un merci spécial à MM. les commandants Masson et Bourhis pour avoir bien voulu accepter la mission de délégués pour les sections lorientaise et brestoise, facilitant ainsi la liaison entre tous les membres de l'Amicale.

» Je n'aurai garde d'oublier dans la gratitude du Pensionnat tous ces MM. du Clergé, Anciens Elèves qui se groupent aujourd'hui avec vous, et nommément à des titres variés : M. le chanoine Le Louët, M. le recteur Guillermit, MM. les Aumôniers, etc...

» Et encore le C. F. Visiteur qui a bien voulu s'associer à notre réunion ; M. Gautier, qui a dépensé pour le Likès tant de ses années, et tous ces anciens Professeurs du Pensionnat présents au moins de cœur parmi nous.

» Mais, en réalité, Messieurs, ce n'est pas tant à des unités que va notre reconnaissance : elle vous rejoint tous tant que vous êtes, car votre présence ici est une profession de foi, c'est l'affirmation que vous avez apprécié l'enseignement puisé au Likès et que vous tenez aux principes chrétiens qui vous furent inculqués en cette maison.

» Votre Amicale si nombreuse et si fidèle est pour nous une récompense et un encouragement ; récompense et encouragement dont nous avons d'autant plus besoin que l'heure est plus grave, et plus âpre la lutte pour le maintien de notre Enseignement libre.

» On nous grignote de toutes parts. Nous n'avons qu'un semblant de liberté, et on nous le restreint encore.

» Les disproportions s'accroissent entre les possibilités de vivre.

» L'Etat accorde tout à ses écoles : la gratuité à toutes les échelles, les faveurs, les compensations pécuniaires, les hauts salaires aux instituteurs laïques, les palais scolaires bâtis pour quelques-uns avec l'argent de tous ; et nous retire le peu que nous avons. Voici que la loi de 1865 sur laquelle s'appuie partiellement le Likès, va être rapportée. Le secondaire spécial sera supprimé et la loi Falloux elle-même qui régleme toute la secondaire libre est déjà branlante.

» Avec des moyens très insuffisants, il nous faudra lutter contre un ennemi implacable à qui vont tous les appuis publics.

» Que deviendra l'Enseignement chrétien dans cette lutte qui ne fait que commencer ?

» Va-t-il sombrer ?... et vous faudra-t-il, vous, Parents chrétiens, avoir la douleur de confier vos enfants, ou vos petits-enfants, à des maîtres sans Dieu, dans les écoles mixtes où les mœurs ne seront qu'un petit détail, sous le monopole arbitraire de l'Etat cherchant à se substituer à vous dans la préparation de l'avenir de vos enfants, par la sélection abusive d'examens officiels ?

» Vos enfants, en un mot, deviendront-ils propriété de l'Etat, ayant que d'être vos fils ?

» Telle est la question que posent les lois scolaires déjà votées ou proches de l'être.

» Oh ! nous lutterons, Messieurs. La cause est trop belle pour que nous la laissions tomber. Nous défendrons pied à pied le terrain de nos droits, et par notre dévouement et nos labeurs, nous tâcherons de ne pas faillir à l'espoir des familles.

» Mais nous ne pouvons lutter seuls : nous avons besoin d'aides. Certes, l'Episcopat et le Clergé nous soutiennent de tout leur cœur, et nous leur en sommes très reconnaissants. Il nous faut aussi votre appui. Il vous appartient de revendiquer ce qui n'est que stricte justice et droit imprescriptible : « la liberté de faire instruire vos enfants comme vous le voulez, et sans payer 4 fois plus... », et donc de vous grouper pour la défense de l'Ecole libre.

» C'est cela un des premiers buts de l'Amicale ; et, Messieurs, à vous rencontrer ici nombreux et si unis avec vos anciens Maîtres et entre vous, voilà qui nous fait envisager l'avenir avec moins d'appréhension, et même avec l'espoir que brillera un jour en une France libre, le régime de la liberté d'enseignement.

» Quant au Likès, il continuera, comme par le passé, l'œuvre entreprise. Il restera fidèle à son orientation professionnelle s'adaptant aux circonstances et aux lois pour le plus grand bien des Elèves ; et j'espère que Dieu aidant et grâce à l'intelligente collaboration d'un corps professoral vraiment religieux et dévoué, nous maintiendrons au Likès la réputation que vous lui avez faite. »

Les applaudissements nourris prouvèrent l'adhésion de tous à ces opportunes paroles.



Enfin, le sympathique M. Gautier voulut bien exprimer à son tour la joie de se rencontrer avec ses Anciens en si grand nombre. Il rappela avec à-propos les bons souvenirs d'il y a quelques années, les grands services rendus par l'Amicale, souligna quelques figures de marque...

Une triple salve d'applaudissements et l'entre-choc des verres au pétillant Champagne clôturèrent ces intéressants discours.

Puis la lecture fut donnée par M. le Directeur des télégrammes et lettres d'excuses de :

M. *Cogneau*, vicaire général, assidu à nos réunions, retenu à Lannilis par la tournée de confirmation ;

M. *de Langlois*, président de l'Union Amicaliste régionale de Bretagne ;

M. *Ruelland*, président de l'Amicale Saint-Joseph de Lorient ;

M. *Cocho*, président de l'Amicale de Saint-Brieuc ;

L'Association Amicale de l'Ecole Saint-Pierre (Saint-Marc) ;

M. *Jacob*, directeur du Pensionnat du Sacré-Cœur, Saint-Brieuc ;

M. *Le Berre*, ancien professeur, actuellement au Faouët ;

Quimper. L'émouvante pièce *L'Engrenage* procura à tous de saines émotions et d'utiles réflexions.

Mais l'heure s'avavançait... les trains n'attendent pas, et non plus les autobus... Par petits groupes il fallut s'en aller en reparlant encore de ce qui fut pour tous une belle et bonne journée.

Et maintenant, à l'année prochaine.



Son Exc. Mgr A. COGNEAU

Évêque de Thabraca, Auxiliaire de Quimper et de Léon

La nomination de Mgr Cogneau comme Evêque auxiliaire de Quimper fut pour toute la grande Maison du Likès une bien vive joie. Depuis longtemps, tous désiraient, pour notre cher et vénéré Ancien, cette distinction qui, certes, n'est pas seulement une récompense, mais comme le dit fort bien Son Excellence Mgr Duparc, « un appel à de nouveaux travaux ».

Mgr A. Cogneau est né à Quimper (paroisse de Saint-Mathieu), le 20 Mars 1868, « d'une famille dont tous les membres se sont honorés par leur foi bretonne comme par leur ardeur au travail ».

A peine âgé de six ans, on l'inscrit comme élève externe au Pensionnat Sainte-Marie. Nous le trouvons en 1874 dans la petite classe ; vif, enjoué, il est déjà, au dire de son compatriote et ami le R. P. Corentin (Paul Boschet), le bon camarade, le boute-entrain que tous les « Likésiens » recherchent et aiment. Son intelligence s'ouvre très vite à la science ; constamment il occupe les premières places en classe. « J'ai rarement rencontré un élève intelligent comme M. Cogneau », aimait à répéter son ancien professeur, le vénéré Frère Donat-Louis ; et pourtant que d'hommes d'élite ont été formés par cet éducateur incomparable !

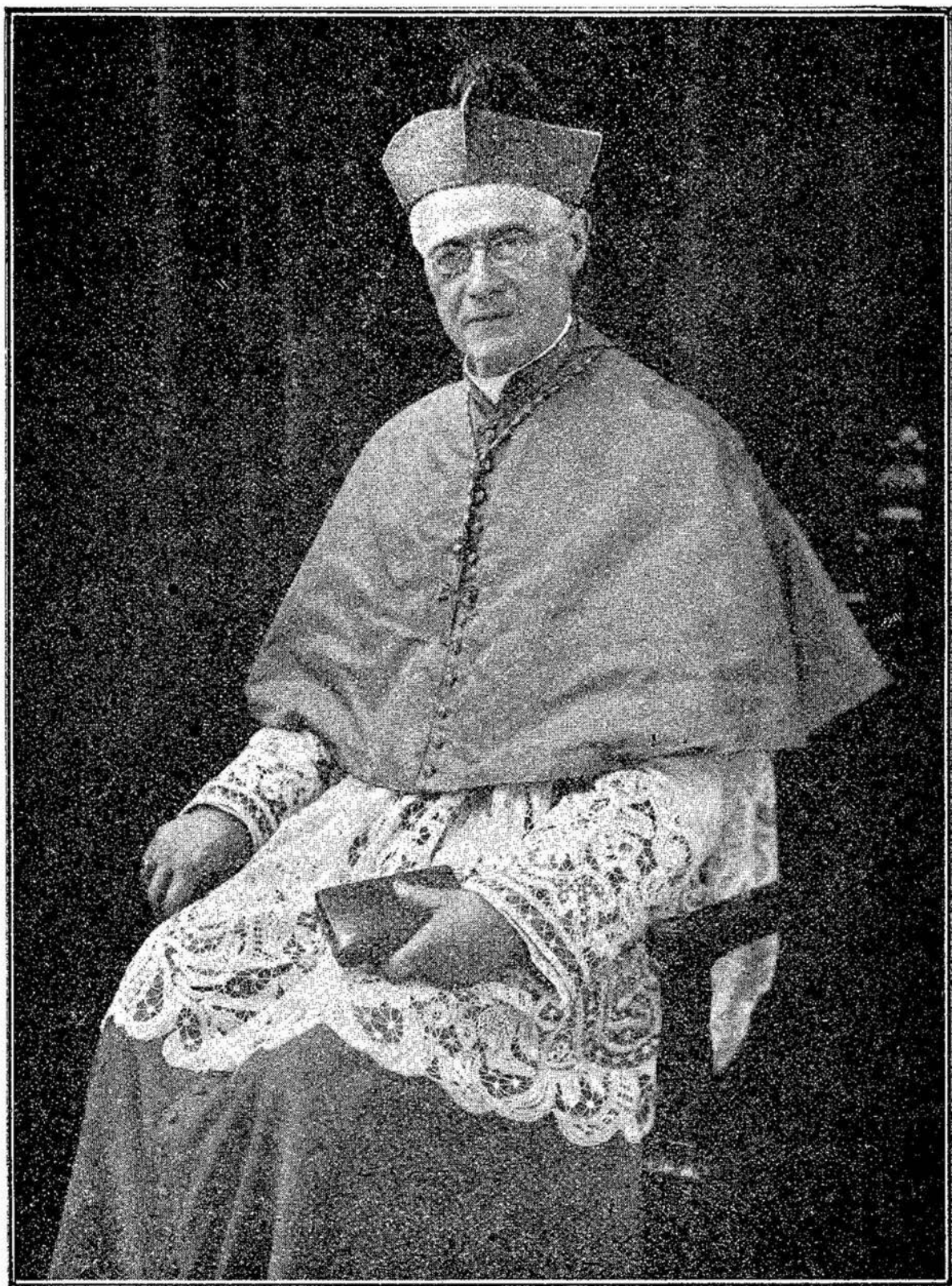
D'ailleurs, les palmarès de 1874 à 1883 en font foi. En 1874-1875, le petit Auguste est dans la classe correspondant à l'actuelle 4^e primaire et obtient 3 prix, 3 accessits et la croix de vacances. Succès analogues les années suivantes. En 1881 et 1882, en 3^e et 4^e années professionnelles, il a tous les premiers prix de Mathématiques et de Comptabilité.

Chez le jeune Auguste Cogneau, la conduite et la vie surnaturelle marchent de pair avec la vie intellectuelle. Dieu lui avait parlé au cœur et l'appelait à être son ministre. Au lieu de donner l'examen des Arts-et-Métiers et d'embrasser la carrière industrielle comme ses camarades, il sollicita son admission au Petit Séminaire de Pont-Croix.

« Là, comme plus tard au Grand Séminaire, sa piété, sa vertu éprouvée, sa modestie exemplaire, ses brillantes aptitudes pour les sciences et les lettres profanes comme pour les matières ecclésiastiques, sa puissance d'assimilation pour toutes les parties du programme lui assuraient sur ses condisciples un ascendant qui le préparait à devenir bientôt leur maître. »

« Ordonné prêtre le 10 Août 1891, il fut nommé, dès le mois d'Octobre suivant, professeur de philosophie au Séminaire, pour passer quelques années plus tard à l'enseignement de la Morale.

« Dans un temps où la Philosophie universitaire laisse tant à désirer, ce n'est pas une petite affaire, pour un professeur de Philosophie Scolastique de rectifier, dans les jeunes têtes de bacheliers, les erreurs courantes, de combler les lacunes innombrables, d'enseigner les vrais principes, de préparer sûrement les esprits à l'étude de la Théologie. Les leçons claires et méthodiques du jeune maître, appuyées sur des auteurs comme Saint Thomas et le Cardinal Mercier, ouvraient à ses étudiants tout un monde d'idées nouvelles. L'initiation se faisait rapide et sans effort.



Son Excellence Monseigneur COGNEAU

(Photo Villard, Quimper.)

La préparation minutieuse de ses cours ne l'empêche pas, d'ailleurs, de se tenir au courant de tout le mouvement intellectuel contemporain et d'acquérir dans tous les ordres de connaissance une culture qu'il serait difficile d'égaliser, même en fréquentant les grandes Universités.

Cependant, il n'oublie pas son Likès. Dès la fondation de l'Amicale, il se fait inscrire comme membre actif. Il ne manque jamais une occasion de témoigner à ses anciens Maîtres ses sentiments d'estime et d'affectueuse reconnaissance. A moins d'impossibilité absolue, il ne refusa jamais de venir présider une de nos fêtes scolaires.

En 1908, âgé de quarante ans, M. le chanoine Cogneau quitte le professorat pour occuper le poste de vicaire général qu'il a conservé depuis. Ce qu'il fut là ? Le vénérable Mgr Duparc le proclame éloquentement : « Dans l'administration diocésaine, rivalisant de zèle avec ses deux collègues, il a montré l'âme d'un chef et d'un apôtre clairvoyant autant qu'énergique, sachant prendre ses responsabilités, donnant, sans hésiter, sur chaque question, son avis motivé, et d'ailleurs parfaitement au courant de tout ce qui concerne l'administration des paroisses et celle des Congrégations religieuses, la direction des Collèges et des Ecoles, le service de l'Association diocésaine, la gestion du Syndicat Ecclésiastique et des Sociétés civiles, l'Action Catholique et tous les groupements dont elle est l'animatrice, et, plus que tout le reste, la tutelle des Pupilles de la Nation et toutes les organisations de charité et de zèle dont le réseau s'étend pour le salut des âmes sur nos villes et nos campagnes. Nous l'avons toujours trouvé ferme sur les principes, conciliant avec les personnes, prêt à écouter les contradicteurs, condescendant pour les faibles, ayant assez de cœur pour les remonter, assez de volonté pour les redresser, assez d'expérience pour les éclairer. Nous n'avons jamais eu à lui reprocher une imprudence. »

Un tel éloge n'est-il pas déjà une sorte de nomination épiscopale ? Il glorifie l'homme et honore les milieux qui ont contribué à développer un tel ensemble de qualités. Voilà pourquoi le Likès est à juste titre heureux et fier de l'honneur mérité décerné à un de ses anciens Elèves.

Mgr Cogneau a voulu que ses armoiries unissent à l'hermine de Bretagne la statue de Notre Dame de Locmaria, qui est la plus antique Madone de Quimper, et il y a associé le souvenir de « *Ty Mam Doue* » par la devise bretonne qu'il a choisie : « *Meuleudi da Vari, Mam Doue* ». Cette devise lui a été inspirée par son patron, Saint Augustin, qui, dans ses méditations, invoquait la Très Sainte Vierge comme sa souveraine : « *Maria Domina mea* ». La Sainte Mère de Dieu bénira son sacre (24 Août) et son ministère.

La petite cité épiscopale dont le Pape lui a attribué le titre, Thabraca, aujourd'hui connue sous le nom de Tabarca, est une ville d'aspect gracieux, dépendant de la Tunisie, et par conséquent dans la région illustrée par Saint Augustin. Au temps de Genséric, roi des Vandales et partisan de l'hérésie arienne, la vierge Sainte Maxime, en haine de la foi catholique, y fut soumise à de longues tortures auxquelles elle survécut, tandis que ses compagnons, Saint Martinien et Saint Saturien, y moururent martyrs. Ces grands Saints prieront avec nous pour le nouvel élu,

ECHOS & COMMUNICATIONS

Succès.

- *Joseph Breton* a passé avec succès le baccalauréat en droit.
 - *Crabouillet* a été reçu au P. C. N. ; *Jean Le Goff*, de Quimper, admissible à l'Enregistrement.
 - *Henri Bilien* et *Louis Le Montagner* passent en 2^e année de Mathématiques spéciales ; le premier à Froyennes (Belgique), où il prépare Polytechnique ; le second, au Cours Sogno de Lyon, Institution préparatoire surtout aux Mines de Saint-Etienne, à Normale Supérieure et à Polytechnique.
 - Les Chers Frères *Corentin René (Le Bars Guillaume)* et *Cyrille des Anges (Pérennou)* ont réussi le Brevet Supérieur et divers examens d'aptitudes au professorat dans les Ecoles libres.
 - *Hervé Le Lay* a réussi le baccalauréat philosophie à Clermond-Ferrand.
 - *Jean Auffret*, du Faouët, et *Marc Chevallereau*, de Quimper, sont sortis ingénieurs de l'Ecole des Arts et Métiers d'Erquelines.
- Toutes nos félicitations à ces heureux Anciens.

Ordination.

- M. l'abbé *Marc Le Déréat* a reçu le sous-diaconat, à Quimper, le 10 Juin.

Mariages.

- M. *Jean Guivarch* avec Mlle Anna Kervel, à Penhars (18 Avril).
 - M. *Alexis Féchant*, avec Mlle Augusta Le Joncour, à Douarnenez (25 Avril).
 - M. *Louis Le Joncour* avec Mlle Françoise Nouy, à Tréboul (15 Mai).
 - M. *René Le Gars*, avec Mlle Anne-Marie Bernard, à Kerfeunteun (16 Mai).
 - M. *Georges Guichard* avec Mlle Annette Savary, à Brest (12 Juillet).
 - M. *Michel Deschard* avec Mlle Louise Coignet, à Penhars.
 - M. *Guy Morvan* avec Mlle Jeanne Luet, à Quimper (Saint-Mathieu), (17 Juillet).
- Nos souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Nécrologie.

- M. *Hervé Kérivel*, ancien élève, décédé le 7 Avril, à Poullan.
- M. *François Goavec*, gendre de M. Picard, décédé le 23 Juin, au Raincy (S.-et-O.), dans sa 28^e année.
- M. *Joseph Mazé*, ancien élève, décédé le 26 Juin, à Guimiliau.

— M. *Le Louët*, ancien élève, gendre de M. Le Gars, père de six enfants, dont trois élèves au Likès, décédé le 5 Juillet.

— M. *Mazé*, père, décédé le 18 Juillet à Guimiliau.

— M. *Félix Mahé*, professeur à l'école Saint-Joseph, de Saint-Mathieu (Quimper), décédé le 31 Juillet dans sa vingtième année.

Une prière pour les regrettés défunts. Nos chrétiennes condoléances aux familles en deuil.

SECTION AGRICOLE (1932-1933)

EXCURSIONS AGRICOLES

27 Octobre (1^{re} Année). — La ferme de l'Asile de Quimper : Etable et porcherie modèles, jardin potager.

16 Mars (3^e et 2^e Années). — L'exploitation de M. Pérez, en Bannalec : Tenue de la ferme, cultures, troupeau armoricain.

27 Avril (3^e Année). — La ferme de Kernevel, en Briec, propriétaire, M. Gouérou : Cultures, élevage ; causerie de M. Gouérou (père) sur les Syndicats et Mutuelles.

2 Mai (2^e et 3^e Années). — Visite de la Foire de Quimper : Le cheval en vente.

4 Mai (3^e Année). — Domaine du Ménez-Braz, en Plonéis, propriétaire, Mme veuve Pernez : La Pie-Noire, le mole-draining (charrue taupe), les pâturages.

11 Mai (3^e Année). — Mesmeur, en La Forêt-Fouesnant. Domaine de M. Hubert : Sélection du troupeau, chaulage des terres, aménagement de vieux bâtiments de ferme, cidrerie moderne.

18 Mai (1^{re}, 2^e, 3^e Années). — Grande excursion agricole chez M. Brusq, à Kerlaouéret, en Pouldergat : Tenue de la ferme, traite mécanique, le drainage, machines agricoles, semences sélectionnées.

1^{er} Juin. — Fête de saint Isidore, patron des laboureurs, visite au dépôt de l'Union des Syndicats à Quimper : Engrais, semences, machines, bienfaits du Syndicat.

8 Juin (3^e Année). — Kererven, en Plogonnec, propriétaire exploitant, M. Alain Fily : L'électricité à la ferme, essences forestières, la petite pharmacie de ferme, les cultures.

9 Juin (1^{re}, 2^e, 3^e Années). — Chez M. Grall, Kerfeunteun, « Machines agricoles » : Sa nouvelle vanette au travail.

15 Juin. — Au Bolhoat, en Kerfeunteun, chez M. Philipot : L'installation d'eau, la greffe du pommier et du poirier, les cultures.

22 Juin. — Au Vern, en Plogonnec, chez M. Coadou, conseiller d'arrondissement : Pommes de terre sélectionnées, hangar agricole, la vache laitière.

6 Juillet. — A Kerveur, en Plonéis, chez M. Bozec : Fosse à fumier

et à purin, écurie et porcherie modèles, l'électricité à la ferme, herbages et pâturages, drainage, l'emploi judicieux des engrais.

Et à l'année prochaine !...

Nos jeunes étudiants agricoles se souviendront toujours de l'accueil si aimable que leur ont fait les propriétaires-agriculteurs auxquels nous avons eu le plaisir de rendre visite ; la plupart d'ailleurs sont des Anciens du Likès.

Quand l'excursion arrive dans la ferme, c'est avec une affabilité charmante que le chef d'exploitation met aussitôt à notre disposition son temps, ses connaissances, son expérience et tout ce qui est de nature à instruire et à intéresser.

Le fermier promène tout le groupe à travers les installations et les cultures. Il répond aux questions qui lui sont faites, donne le secret de ses procédés et de ses méthodes.

Tous les agriculteurs visités ont contribué à l'éducation professionnelle de nos jeunes ruraux. Et c'est à ce titre que l'Administration du Likès leur est particulièrement reconnaissante.

P. LE NAIR, I. A.

PENSÉES

Il faut traiter notre faiblesse de telle sorte que la nature ne se décourage pas.

(Sainte THÉRÈSE D'AVILA.)

×

Si vous voulez fonder de durables institutions, écrivez au-dessus du mot de liberté le mot d'obéissance, au-dessus du mot égalité le mot de hiérarchie, au-dessus du mot de fraternité celui de vénération, au-dessus du symbole auguste des droits le symbole divin des devoirs.

(LACORDAIRE.)

×

On ne vous demande pas d'être prophète dans votre pays ou ailleurs. Les prophètes, c'est fait pour prédire l'avenir, et Dieu et les hommes ne vous demandent que d'être un bon travailleur dans le présent.

(P. DE LA GORGE.)

×

LE LAÏCISME. — *Le laïcisme du jour n'est plus celui des fondateurs de l'école laïque qui voulurent celle-ci neutre par rapport aux religions ; lui, il la veut hostile et il la dresse face à l'Eglise croyante.*

(« Le Temps », 30 Novembre 1927.)

La crise actuelle des vocations enseignantes et les remèdes à y apporter

(Suite et fin)

Le premier, c'est la participation équitable de la clientèle de l'Enseignement libre aux ressources budgétaires nationales, départementales ou communales. La justice le demande, surtout quand « le législateur proclame la gratuité généralisée de l'Enseignement public » ; c'est un devoir aussi de simple équité et de fraternité vraiment française. Ce qu'on a fait pour les orphelins de Guerre, Pupilles de la Nation, on peut bien le faire aussi pour tous les enfants de France dont les parents veulent l'Ecole chrétienne. La législation présente est, sur ce point, intolérable. On peut le nier du haut d'une tribune parlementaire ; dans l'intimité, pas un honnête homme n'oserait soutenir le contraire. Aussi, obstinément, il faudra, entendez-vous bien ? réclamer d'abord cette réparation due en justice aux Catholiques.

« Mais comment, écrivait tout récemment le R. P. de La Brière, comment proposer sérieusement une pareille mesure de justice et de bon sens aux majorités anticléricales de nos deux Assemblées parlementaires du temps actuel ? — Parce qu'il s'agit précisément de justice et de bon sens et parce qu'une telle cause mérite d'être défendue avec énergie, quand bien même les majorités sectaires opposeraient jusqu'au bout leur parti-pris jacobin à la justice et au bon sens. D'autre part, n'oublions pas que la persévérance dans la requête du droit n'est pas toujours inopérante. Les libertés scolaires, contenues dans les deux lois libératrices du 15 Mars 1850 et du 12 Juillet 1875, ont commencé par être, durant de longues années, considérées comme chimériques et rejetées obstinément par des majorités hostiles. »

Eh bien ! ce qui peut paraître encore aujourd'hui chimérique, pourquoi ne serait-ce pas demain, Messieurs, grâce à vous, une réalité ?

Et puis, il y avait en France, reconnues et autorisées par l'Etat, des Congrégations d'hommes et de femmes qui dispensaient, à moins de frais, l'Enseignement chrétien. Ils réussissaient trop bien. La persécution les a dispersées. Catholiques, ne cessons pas de réclamer en leur faveur la suppression des lois injustes de 1901 et de 1904, qui ont jonché le sol de France des ruines de leurs Ecoles.

Le souvenir — et le regret — de ces Frères et de ces Sœurs de tous Ordres et de tous costumes, mais de même cœur, de même foi, de même patriotisme, de même dévouement, — ne doit pas nous quitter au cours de ces assises amicalistes qui rappellent les bienfaits de leur zèle et de leurs vertus.

Et voilà les remèdes les plus simples, les plus nobles, les moins dispendieux pour les Catholiques, les plus français aussi, pour remédier à la crise des vocations enseignantes.

Tous ensemble, nous sommes bien décidés à les préconiser hautement.

« Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous », prononçait Jésus ; l'Eglise a légiféré sur ce texte en atténuant autant qu'elle a pu son appa-

rente sévérité, mais où sont, aujourd'hui, ceux qui écoutent la parole de l'Eglise et qui, pénétrés des maximes du Christ, en font le code de leur vie quotidienne ?

Qu'on y prenne garde, cependant : s'il est exact que la Providence joue son rôle dans les calamités humaines, Elle laisse, pour l'ordinaire, agir les causes secondes issues de la Volonté créatrice ou du libre arbitre de l'homme. Elle n'intervient, pour atténuer la violence des fléaux, que sur la prière des Saints ou la requête confiante des âmes imprégnées de sa présence et de l'efficacité de ses promesses.

« L'homme propose »... mais le plus souvent au gré de ses caprices ; « Dieu dispose »... mais son action n'est que le jeu normal des lois qu'Il a posées. Le miracle est l'exception sans laquelle il ne serait plus le miracle.

Et pourtant, l'Histoire sainte, celle de l'Eglise, montrent le Cœur divin accessible à l'imploration fervente et plus encore à la pénitence généreusement accomplie. Les Ninivites furent préservés du châtimement annoncé parce que, à temps, ils se conformèrent aux expiations requises.

Mais, dans l'épreuve présente, qui donc, parmi les enfants et les jeunes gens, même favorisés du grand bienfait de l'éducation chrétienne, a connu la souffrance, la « bonne souffrance » acceptée, consentie ou désirée ?

On n'aperçoit pas qu'aucun d'eux soit privé, non du nécessaire qui fait défaut à tant de familles besogneuses, mais du superflu dont ils ont fait l'indispensable.

N'est-ce pas plutôt envisager, en même temps que le salut d'une société menacée de cataclysmes, les véritables intérêts de ces enfants que les inviter à accepter avec courage leur part des renoncements imposés par les circonstances et à s'apitoyer sur ceux qui souffrent véritablement ?

Plus qu'en d'autres temps apparemment mieux favorisés, les catholiques de notre époque ont le rigoureux devoir de méditer et de pratiquer les enseignements du Christ et de son Vicaire. D'autant que les règles aussi sages que surnaturelles édictées par le Souverain Pontife sont, de l'avis des incroyants eux-mêmes, les mieux propres à nous procurer la paix et le prompt retour à la vie normale : observons-le !

Toujours et partout, la communauté humaine a été régénérée et sauvée par les Saints : soyons des saints quand même, en dépit des réactions de notre pauvre nature déchue et anémiée, en dépit d'une ambiance déprimante !

Et n'omettons pas de bénir la Providence qui permet aux événements de nous donner la leçon et de nous pousser comme malgré nous dans le chemin de la mortification. C'est ici la véritable voie du progrès moral et de la sainteté ; c'est la voie du salut, même pour les nations, même

(Extraits du discours prononcé à Vannes par Mgr Delabar.)



ANCIENS ÉLÈVES DES FRÈRES

Le Cardinal VILLENEUVE

Le 7 Avril 1933, vendredi de la Passion, en la fête de N.-D. des Sept-Douleurs, jour même où l'on commémorait, dans l'Eglise, le dix-neuvième centenaire du sanglant mystère de notre Rédemption, et, dans l'Institut des Frères, la mort de S. Jean-Baptiste de la Salle, une *visite extraordinaire* vint jeter soudain comme un éclair de joie dans la Maison Saint-Joseph, où bat le cœur de la grande famille lasallienne.

Ce jour-là pénétrait, en effet, dans la cour d'honneur, l'auto conduisant au Supérieur de l'Institut des Ecoles chrétiennes, *S. Em. Mgr Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec*, créé depuis peu cardinal par S. S. Pie XI.

A l'instar de LL. EE. les cardinaux Hayes, archevêque de New-York, et Mundelein, archevêque de Chicago, Mgr Villeneuve se réclame du titre d'ancien Elève des Frères.

C'est qu'en effet, après avoir débuté à l'école Plessis, de la paroisse du Sacré-Cœur, le jeune Villeneuve était venu continuer ses études au Pensionnat du Mont-Saint-Louis, où il parcourut tout le cycle de l'enseignement secondaire.

Ayant ensuite opté pour la carrière sacerdotale, il entra au Noviciat des Oblats de Marie-Immaculée, où sa piété et ses talents eurent vite fait de le mettre en vedette.

Lorsque le 13 Mars 1933, devenu archevêque de Québec, il fut appelé à Rome pour recevoir de S. S. Pie XI le chapeau cardinalice, Mgr Villeneuve n'eut garde d'oublier ses anciens maîtres. A son retour, accompagné de son puiné, le Cher Frère Liguori, directeur de l'école Saint-Jean-Baptiste de la Salle d'Ottawa, et du R. P. Fréteau, supérieur du scolasticat des Oblats de Marie-Immaculée de Liège, il voulut faire une visite au Très Cher Frère Supérieur général, pour témoigner de la gratitude qu'il garde aux Frères des Ecoles chrétiennes et assurer l'Institut lasallien de tout l'appui que peut lui valoir, dans l'Eglise et dans la Société, le haut rang où venait de l'élever la confiance du Chef suprême de la catholicité.

La place nous manque pour entrer dans le détail de la réception faite par la maison Saint-Joseph au nouveau et si distingué Prince de l'Eglise.

Vers 16 heures, le Très Cher Frère Adrien, supérieur général, ayant fait au Cardinal-Archevêque les honneurs de la maison, l'introduisait à la salle capitulaire où s'étaient réunies toutes les communautés de Lembecq-lez-Hall. Aussitôt 300 personnes se lèvent et font éclater d'enthousiastes applaudissements. Le Supérieur cède son siège habituel et se place à la droite de l'illustre visiteur.

Aussitôt, en termes très dignes n'excluant d'aucune sorte l'aisance et le trait spirituel, le vénéré Supérieur présente à Son Eminence, d'abord M. l'abbé Félix Marin, l'excellent aumônier de la Maison Saint-Joseph, puis les autres personnes présentes.

Le Très Cher Frère Supérieur dit ensuite sa joie d'accueillir le nouveau cardinal : il lui offre les hommages de l'Institut, exprime le

vœu de voir l'Eglise canadienne répondre aux efforts de son zèle apostolique et lui donne l'assurance que, par une prière unanime, les Frères de Lembecq s'efforceront de faire descendre la bénédiction divine sur son ministère.

Le Cardinal, qui avait écouté le discours du Supérieur avec une grande attention et un visible intérêt, le remercia tout d'abord de ses aimables paroles de bienvenue, puis salua affectueusement l'assistance.

« C'est, dit-il, dans un sentiment d'affectueuse gratitude que je viens vous visiter aujourd'hui. Je dois beaucoup aux fils de saint Jean-Baptiste de la Salle.

« Nous ne sommes pas évêques ou cardinaux, que pour légiférer et prononcer des sentences d'excommunication ; non, mais bien plutôt pour encourager les âmes dans la voie du bien, les soutenir dans leurs efforts et les bénir. Aussi suis-je heureux de vous apporter ma première bénédiction officielle au nom de la sainte Eglise, que je représente, malgré mon insuffisance et ma faiblesse.

« C'est pour moi une grande joie d'être au milieu de vous... Que ferions-nous, prêtres et évêques, sans votre concours ? Les populations que nous cherchons à convertir ne tarderaient pas à devenir indifférentes ou hostiles. »

En terminant, Son Eminence en vint à des aveux touchants relatifs à sa propre vocation : « Si les vœux et les prières du Cher Frère Romuald avaient été exaucés, je serais aujourd'hui Rabat-blanc, comme vous. Mais le bon Dieu voyait plus loin : ces prières me valurent une autre voie. J'étais bien destiné à la calotte, mais à une calotte d'autre couleur. Toutefois, si je n'ai pas embrassé votre genre de vie, on ne peut pas dire que j'ai dédaigné pour autant les Chers Frères. En me dirigeant du côté des Oblats, j'ai eu soin de me faire remplacer dans vos rangs par un autre moi-même, mon plus jeune frère, qui est des vôtres à cette heure. »

Le Cardinal ayant donné sa bénédiction, tout le personnel descendit à la chapelle pour assister au salut solennel qui devait clore cette belle journée.



Son Exc. Mgr. J.-B. TONG, évêque anamite

« Oh ! les Frères ! Je les connais bien. Ce sont eux qui m'ont élevé. Je dois tout aux Frères. »

Ces paroles du nouveau vicaire apostolique de Phat-Diem montrent la délicatesse des sentiments et la vive affection qu'il a toujours gardées à ses anciens maîtres.

« Fils de vieux chrétiens, lisons-nous dans le *Bulletin des Missions étrangères*, J.-B. Tong est né à Gò-Công, le 7 Août 1868. Son père avait fait ses études latines au Collège général de Penang et, à son retour en Cochinchine, avait travaillé plusieurs années pour la mission comme catéchiste. Ne se sentant pas appelé à l'état ecclésiastique, il était devenu ensuite, grâce à sa connaissance du latin, l'interprète de l'Administration et avait été envoyé, à ce titre, à l'Inspection de Gò-Công, puis à Travinh, où Jean-Baptiste commença ses études. Il les continua, en 1878, chez les Frères des Ecoles chrétiennes, qui avaient une école à Mytho. Il y fit sa première communion et y reçut la confirmation.

« En 1880, les bourses dont jouissaient les élèves des Frères ayant été supprimées et l'école de Mytho fermée, Jean-Baptiste alla à Saïgon, au

Collège d'Adran, dirigé par les Frères ; il resta jusqu'au moment où ils quittèrent la colonie en 1882. Il connut à Adran le Père Dépierre, professeur au Séminaire et aumônier du Collège, dont il devint le serviteur de messe. Bien qu'il fût fils unique, son père lui permit d'entrer au Séminaire, au commencement de l'année 1883. Il fit de brillantes études de latin et entra en 1887 au grand Séminaire. Il fut envoyé deux fois en probation comme catéchiste dans les chrétientés et remplit l'office de maître d'étude et de professeur au petit Séminaire de Saïgon.

« Le 19 Septembre 1896, le P. Tong fut ordonné prêtre par Mgr Dépierre, qui avait été son père spirituel au Collège d'Adran et pendant son Séminaire. Le prélat, qui l'appréciait beaucoup, le nomma, aussitôt après son ordination, secrétaire de l'Evêché de Saïgon. Le Père Tong remplit cette charge à la satisfaction de tous pendant plus de vingt ans.

« En 1917, à cause de l'état de santé du Père, Mgr Mossard dut se résigner à se séparer de son secrétaire ; le 2 Avril 1917, il le nomma chef du district de Baria, poste que jusque-là, avait toujours été tenu par un missionnaire français. En Septembre 1926, Mgr Dumortier lui confia la paroisse de Tândinh, qui comprend une grande partie de la ville de Saïgon. Là, le P. Tong montra que le « zèle de la maison du Seigneur le dévorait » tant pour les âmes que pour la gloire extérieure de la maison de Dieu. Toutes les œuvres y sont très florissantes, et l'église de Tândinh s'enorgueillit depuis deux ans d'un magnifique clocher, haut de 50 mètres.

« C'est là qu'est venu le chercher le choix du Saint-Siège. »

Les amis du Likès partagent la joie des Frères de voir leurs anciens ainsi appelés à l'honneur de l'Episcopat.



Jacques CALLOU, enseigne de vaisseau, mort héroïquement, lors de la catastrophe du " Georges Philippart "

Nos lecteurs n'ont pas encore oublié l'horrible catastrophe du *Georges-Philippart* qui coûta la vie à une soixantaine de passagers et la destruction du magnifique paquebot des Messageries Maritimes.

Ce que l'on connaît moins, c'est le courage qui fut déployé en cette tragique circonstance, tant du côté des voyageurs que de l'équipage. Les journaux se firent bien l'écho de quelques dévouements sublimes racontés par les rescapés mais combien restèrent ignorés à tout jamais, parce que leurs auteurs furent engloutis dans l'abîme.

En voici un, puisé à bonne source et qui montre bien l'abnégation totale d'une âme héroïque, d'un jeune.

2 heures du matin : Sauf le personnel de garde, tous reposent à bord de l'immense paquebot. Soudain, déchirant le calme, l'appel sinistre : Au feu !

— *A nous ! Perdus ! nous sommes perdus...* s'écrie la voix affolée d'une gouvernante qui tient deux petits enfants par la main.

— *Pardon, Madame, pas encore,* affirme derrière elle une voix au son calme et énergique.

C'est l'enseigne de vaisseau *Jacques Callou* (ancien élève des Frères de Paris).

Lui aussi reposait dans une cabine donnant sur le couloir fatal. Avec la sûreté du coup d'œil des hommes d'action intelligents, il a deviné la

gravité de la situation. Rapidement, il a revêtu sa tunique d'officier de marine, car il pense qu'il va falloir commander.

L'enseigne de vaisseau entraîne tout le monde dans la cabine la plus éloignée du feu. Elle est plongée dans l'obscurité, déjà envahie par la fumée. On s'approche du hublot qui s'ouvre sur l'extérieur.

Jacques Callou alors n'aurait qu'à se jeter à l'eau. Il nage comme un poisson ; il s'accrocherait facilement à une embarcation.

Mais, simple passager, il a pris un rôle de chef. Avant de se sauver, il doit sauver les autres. En criant, il se fait entendre d'un homme qui enjambe la balustrade du pont et se penche vers le hublot de la cabine. Par l'étroite ouverture, Jacques Callou fait passer un enfant, puis un autre, et un autre encore. L'homme les saisit et les hisse sur le pont. Et le va et vient continue, tragique de plus en plus, car le feu gagne rapidement.

Après les enfants, les femmes. L'enseigne de vaisseau réussit à faire enlever la mère de famille, la gouvernante. Il reste encore un homme le père, tellement brûlé qu'il est presque sans connaissance. Dans la durée d'un éclair la question se pose à Jacques Callou : lui ou moi ? Il en a sauvé six déjà, n'est-ce pas suffisant pour songer à sa propre vie ? Mais non. Jusqu'au bout, jusqu'à l'héroïsme, il veut remplir le grand devoir de la charité.

Il pense à ses parents qui l'attendent là-bas, à Paris...

Sans hésiter, sa décision est prise : il offre son sacrifice et le sacrifice de tous les siens.

Il empoigne à bras-le-corps le malheureux père de famille, le pousse dehors, le rend à l'air libre.

C'est le dernier qui sortira vivant de la cabine devenue un enfer. Dieu seul est le témoin de ce qui se passe ensuite... le témoin qui juge, qui aime et qui récompense.

A travers le feu, une âme s'échappe de son corps fragile, si pure et si belle qu'elle prend place parmi les saints dans le ciel. L'enseigne de vaisseau *Jacques Callou* est mort victime de son dévouement.

Voilà évoquée dans toute sa simplicité, et dans toute sa grandeur, la mort de Jacques Callou. Le don de soi-même jusqu'au bout, pour sauver ses frères, acte de générosité immense mettant l'amour des autres, c'est-à-dire du Christ, au-dessus de tout ce qui humainement l'appelait à la vie à laquelle il avait droit. Sans bruit, loin des regards, dans les ténèbres d'une cabine en feu, Jacques Callou a pratiqué jusqu'au bout les conseils du Maître : « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour les autres. »

Une plaque commémorative portant le nom — nom désormais glorieux — de Jacques Callou, vient d'être scellée à l'entrée de l'Ecole chrétienne où le futur enseigne de vaisseau reçut de ses maîtres les leçons qui lui valurent le courage de mourir en héros... Quel exemple pour ceux qui suivront, pour nous tous, les Jeunes !

Conduite admirable ! merveilleux dévouement ! Et pourtant, ses anciens maîtres et tous ceux qui l'ont connu sur les bancs de l'école sont les moins étonnés ; ils s'accordent pour dire : « Voilà bien ce que notre Jacques promettait ! » C'est donc que cette fin héroïque était le couronnement d'une vie entre toute exemplaire.

En attendant qu'on l'écrive en détail, écoutons ce que nous disent les Maîtres qui l'ont formé à la vertu et qui se sont plu à suivre pas à pas son beau développement moral.

« Elevé dans une famille très chrétienne, il commença ses études

chez les Frères, où il ne cessa de se distinguer par sa ponctualité, sa piété et son travail. A sa sortie de « quatrième » en 1921, il entra à Louis-le-Grand, non sans avoir pris la précaution de se faire inscrire comme membre de notre Amicale, avec plusieurs de ses meilleurs camarades. Sachant que le « Groupe de Saint-Labre » (société analogue aux Conf. de Saint-Vincent-de-Paul) se proposait de former une élite de chrétiens et d'apôtres, il s'y enrôla, ainsi qu'à la « Sportive ». Que pouvait-il de plus pour assurer son perfectionnement physique, intellectuel, moral et religieux ? Il s'associa ensuite avec deux de ses compagnons d'études, résolu à travailler en commun pour donner à leur vie un sens plus profondément chrétien. Enfin, après avoir mûrement réfléchi, prié et consulté, ils arrêterent de concert ces trois formules destinées à être le principe d'action de toute leur existence :

- 1° Culte de la grandeur d'âme ;
- 2° Amélioration personnelle pour la gloire de Dieu ;
- 3° Rayonnement extérieur de notre religion.

Jacques Callou se mit à l'œuvre avec toute la jeune ardeur de son âme croyante. Grâce à son énergique volonté, à des retours fréquents sur lui-même et à la sainte communion souvent et fréquemment reçue, il réalisa progressivement le noble idéal qu'il s'était proposé.

« Il faut, se disait-il, que ma vie chrétienne anime et soutienne toutes mes autres vies : vie d'étudiant et de jeune homme, et plus tard, vie de famille et vie d'officier : chrétien partout et toujours ! »

Il n'ignorait pas que l'apostolat, ciment de toutes les vertus, en est aussi le digne couronnement ; il s'efforça donc d'acquérir toutes les qualités qui exercent, par leur rayonnement, une heureuse influence sur l'entourage. Il veillait, à cette fin, sur ses paroles et ses actes, ne les laissant jamais s'écarter de la ligne du bien. C'est ainsi que, d'efforts en efforts, de progrès en progrès, il devint un exemple accompli de l'étudiant, du jeune homme et de l'officier chrétien.

« Nous devons être, écrivait-il, à un ami, les messagers, les porte-parole du Christ. » Cette vie toute de pureté et de devoir parlait d'elle-même. A le voir monter ainsi vers les sommets de la perfection, chacun de ses camarades se sentait monter avec lui. L'un d'eux n'avouait-il pas : « Il nous a montré ce qu'un homme peut être et, si nous valons quelque chose, c'est à lui, pour une bonne part, que nous le devons ».

Frédéric Ozanam, nous apprend son biographe, sauvegarda sa vertu à travers les mille séductions de la capitale, grâce à sa piété, sans doute, mais aussi grâce aux œuvres auxquelles il consacrait ses loisirs. Jacques Callou, qui songeait à épouser la petite-fille d'Ozanam, se régla sur cet exemplaire. Sans négliger ses études, il sanctifiait ses moments libres par des œuvres de charité ou d'apostolat. Il fut membre, puis président du Cercle d'Etudes d'Hulst, où il se rendait à peu près chaque soir. Jusqu'à son entrée à « l'Ecole Navale », chaque dimanche, sortant de la messe où il avait communie, il se rendait dans le quartier de Javel visiter la famille pauvre que lui avait confiée la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul.

En 1928, songeant aux devoirs qui s'imposent comme chef à l'homme de mer, Jacques Callou écrivait : « Quelle beauté que cette responsabilité absolue du commandant ! Mais quels devoirs elle exige de lui !... Le devoir, c'est d'abord d'être toujours à son poste ! » Et il ajoutait : « Que Dieu veuille m'accorder la grâce de pouvoir lui dire, le jour où il m'appellera près de lui : J'étais à mon poste ! »

Il fut exaucé, l'héroïque jeune homme, Dieu est venu le relever de

son poste d'ici-bas, pour le placer — n'en doutons pas — bien haut dans son paradis.



L'Ecole Saint-Pierre du Gros-Cailloü est la première école gratuite ouverte à PARIS, après la Révolution. Elle date de 1802 et fut fondée par la marquise de Villeneuve-Trans, dans un sentiment de gratitude pour les gens du quartier qui lui avaient sauvé la vie.

Le Frère Gerbaud, futur supérieur général, en avait été le premier directeur. Jusqu'en 1906, le programme scolaire ne dépassa point celui de l'enseignement primaire. Mais, à cette date, une école secondaire s'adjoignit à l'ancienne et, en 1921, un « *Cours supplémentaire* » fut créé.

Actuellement, ce groupe scolaire compte plus de 500 élèves répartis en 14 classes, dont 5 représentent l'enseignement primaire, 7 l'enseignement secondaire et 2 le cours complémentaire.

L'éloge de cette vieille maison n'est plus à faire : les résultats ont parlé et parlent encore.

Depuis la guerre, 8 anciens élèves de l'école ont été ordonnés prêtres : un le fut dans le courant de la présente année ; un autre (le fils du général Karcher) le sera l'année prochaine. 25 anciens continuent leurs études en différents séminaires ; 20 ont embrassé la carrière de l'enseignement libre, et 2, enrolés dans la milice de l'Institut des Ecoles chrétiennes, préparent actuellement leur licence au Scolasticat Universitaire de Lille, sans compter ceux qui, comme J. Callou, se distinguent dans les grandes écoles ou dans les diverses carrières civiles ou militaires.

Que d'autres écoles du même genre, dans Paris même, et dans toute la France, pourraient, en d'autres temps, faire valoir leurs services, pour l'honneur de l'enseignement chrétien !

Nous rappelons aux familles
que la rentrée des classes est fixée au 28 Septembre

MAISON FONDÉE
EN 1884

FABRIQUE
& MAGASIN DE MEUBLES
EN TOUS GENRES

MAISON FONDÉE
EN 1884

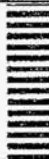
Y. LE NAËLOU

36, rue Kéréon - QUIMPER

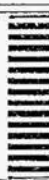
TAPIS

SIEGES ET TENTURES
ÉTOFFES ET LITERIE

GLACES

 Chaussures pour Tous

L. DONNARD

 39, rue Kéréon - QUIMPER


L'IMPRIMERIE

 CORNOUAILLAISE

7, rue des Gentilshommes, QUIMPER

COMMERCE

Maison de Confiance
fondée en 1645

INDUSTRIE

BANQUE RENÉ LOYER

Chèques postaux, 488 RENNES

Fondée en 1913

R. C. Rennes, 6066

11, Quai Lamennais, 11 — RENNES

Agence de QUIMPER

16, rue du Parc

TÉL. 3-34

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA BANQUE

PLACEMENT DE FONDS & CONSEILS D'ARBITRAGE

Souscriptions à toutes les Émissions

DÉLIVRANCE DES BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Achat immédiat (Argent de suite) des Bons non échus et de toutes valeurs.

ORDRES de BOURSE au Comptant et à Terme
sur toutes les places Françaises et Étrangères.

Paiement des Coupons sans frais aux meilleurs cours

Paiement et délivrance de Chèques sur la France et l'Étranger.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS GRATUITS

Achat et Vente de toutes Monnaies d'or et d'argent et de tous Billets étrangers

ÉPARGNANTS !

C'est pour vous qu'a été créée

l'Ouest-Capitalisation

Société Anonyme au Capital de DEUX MILLIONS DE FRANCS

Entreprise privée régie par la loi du 19 Décembre 1907

Siège Social : 11, quai Lamennais — RENNES

dont les dirigeants vous sont bien connus.

**Confiez-lui vos économies en lui souscrivant
un ou plusieurs de ses Titres si avantageux.**

SOUSCRIVEZ un ou plusieurs Titres de 5.000 francs payables 25 francs par mois pendant 15 ans et remboursables par tirages ou au plus tard en 15 ans.

Cinq titres souscrits ensemble peuvent être remboursés ensemble à 25.000 francs après quelques versements seulement.

Vous trouverez difficilement un placement plus sûr et plus avantageux.

LIBRAIRIE LE GOAZIOU

7, RUE SAINT-FRANÇOIS (PRÈS DES HALLES)

R. C. QUIMPER 4.203 **QUIMPER** (FINISTÈRE).

LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET CLASSIQUE
HISTOIRE ■ SCIENCES ■ AGRICULTURE
RELIGION ■ LIVRES POUR LA JEUNESSE
LIVRES SUR LA BRETAGNE ET EN BRETON

CHOIX PERMANENT DES
MEILLEURS LIVRES ET
DES COLLECTIONS ■■■■
MÉRITANT D'ÊTRE RECOMMANDÉES

LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU ■■■■
PROCURE ET EXPÉDIE
TRÈS RAPIDEMENT
TOUS LES OUVRAGES DEMANDÉS

VENTE A CRÉDIT : LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU
A ORGANISÉ LA VENTE A CRÉDIT DES GRANDS
■■■■ OUVRAGES PAYABLES PAR MENSUALITÉS ■■■■
LUI DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS UTILES

PAPETERIE, CARTES D'ÉTAT MAJOR
STYLOGRAPHES, GRAVURES ■■■■

PAPIER A LETTRES ET TOUS
ARTICLES DE BUREAU ■■■■

TRAVAUX D'IMPRESSION ET DE LITHOGRAPHIE

 **A. LE VERGOS**

Chemisier des Sportmen

Chemises, Casquettes

Cols, Cravates

Bas, Chaussettes

Lainages

Tous ARTICLES de SPORTS

17, Quai du Stéir — QUIMPER

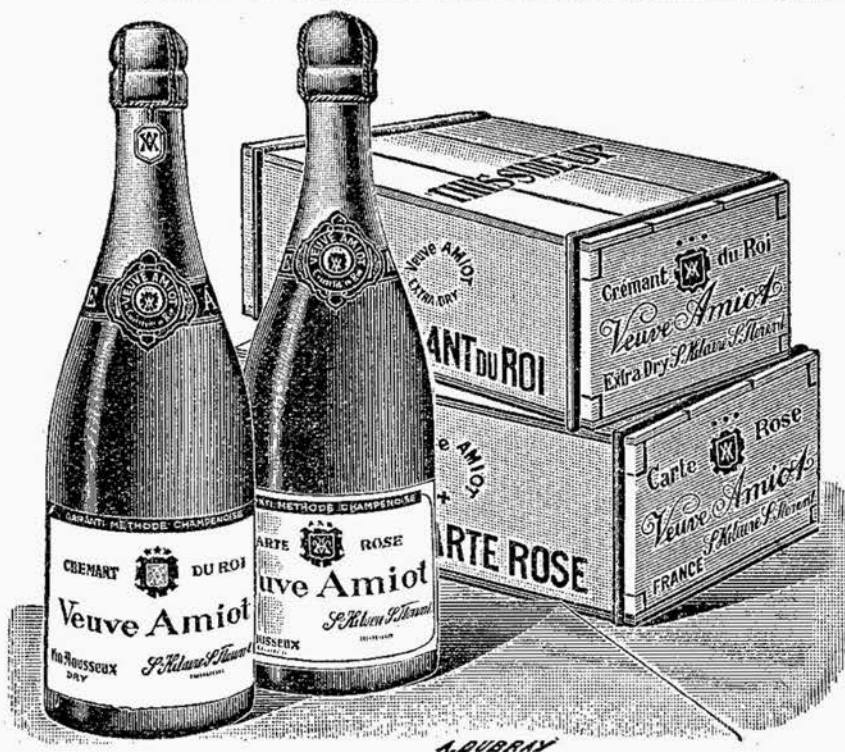
CRÉMANT DU ROI Veuve AMIOT

le meilleur vin mousseux produit sur les Côteaux de la Loire

CRÉMANT DU ROI ET CARTE ROSE Veuve AMIOT

sont en vente chez tous les Négociants en Vins

et dans tous les Magasins de vente au détail



Exigez les grands Vins Mousseux

Veuve AMIOT

Une bonne bouteille porte toujours un nom véritable

Redoutez les titres pompeux des marques de fantaisie

DEMANDEZ "UNE COUPE D'AMIOU"

R. C. Saumur, 185

Émile GAUTIER - 33, rue de Gasté, BREST

► Représentant pour le Finistère et les Côtes-du-Nord ◀

TOUTES ASSURANCES
(LE PATRIMOINE)

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE ET RISQUES DIVERS

DIRECTEUR PARTICULIER : J.-M. JAOUEN, 48, PLACE DU 118^E QUIMPER

TÉLÉPHONE 6-13

A LOUER

Restaurant LE DÉ

COIGNEC-SCORDIA, Succ^{rs}

33, rue des Douves - QUIMPER

Près du Likès)

► **Téléphone 6-42** ◀

► **Téléphone 6-42** ◀

REPAS DE FAMILLE
CUISINE SOIGNÉE
PRIX MODÉRÉS
===== CHAMBRES =====

R. C. 7722

La Fraternelle

R. C. QUIMPER 285

10, Rue Elie-Fréron

∞∞ QUIMPER ∞∞

TÉLÉPHONE 2.40

ALIMENTATION GÉNÉRALE

- VINS ET SPIRITUEUX -
- - CHAUSSURES - -
MERCERIE - BONNETERIE

- GARAGE -

DE FOREST-AUTROU

|| 4, RUE DE SALONIQUE, 4 ||

(DERRIÈRE LA CASERNE) - QUIMPER

Vente Automobiles toutes Marques

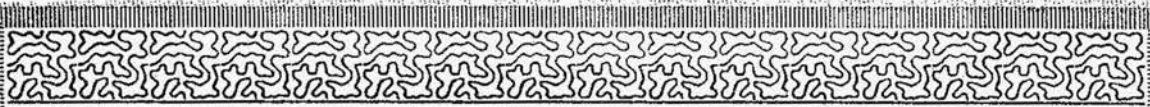
Toutes Réparations et Fournitures

LOCATION D'AUTOMOBILES

MAISON DE CONFIANCE

TÉLÉPHONE 1-79

R. C. Quimper 4.366



Pour vous Habiller

DEMANDEZ LES VÊTEMENTS

« **E L D É** »

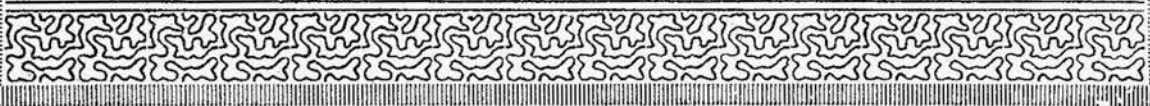
Pour le Travail

DEMANDEZ LES VÊTEMENTS

« **LE MEN-HIR** »

EN VENTE

dans les Bonnes Maisons de Confections



BULLETIN TRIMESTRIEL
DE L'ASSOCIATION AMICALE
des Anciens Elèves du Likès, Quimper

DISTRIBUTION DES PRIX ET EXAMENS
de l'Année Scolaire 1932-1933

Prix Spéciaux

1. — *Prix d'INSTRUCTION RELIGIEUSE, offert par MM. les Aumôniers, à*
Alain Le Naour, d'Emhiant

×

2. — *Prix offerts par M. le Directeur et MM. les Professeurs du Pensionnat aux Elèves ayant obtenu le DIPLOME COMPLET d'INSTRUCTION RELIGIEUSE (dogme, morale et liturgie).*

Claude Beaugé, de Brest.
Louis Chapalain, de Quimper.
François Le Floch, de Lannilis.
Emile Galloudec, de Plouay.
Pierre Guérier, de Lanvénehen.

Hervé Le Grand, de Bézou-la-Forêt
(Eure).
Georges Hervé, d'Ergué-Armel.
Emmanuel Jouan, de Riec-sur-Bélon.
Jean Louvière, de Lannilis.

×

3. — *Prix Alain Le Berre (ancien Président de l'Amicale), fondé en 1933, par M. Léon Le Berre, fils du regretté défunt :*

Jean Kerbourc'h, de Landudal

×

4. — *Prix offerts par l'Association Amicale des Anciens Elèves :*
Classe de Mathématiques : Pierre Le Loch, de Plogastel-St-Germain.
— *Philosophie :* Pierre Bourhis, de Plogonnec.
— *Première B :* André Gourlet du Passage Lanriec.

×

5. — *Prix offerts par M. Charles Cabon, Président de l'Association Amicale des Anciens Elèves :*

Section Agricole : André Bouric, de Quéven (Morbihan).
— *Industrielle :* Yves Léonus, d'Ergué-Armel.
— *Commerciale :* Pierre Quéré, de Lorient.

6. — « *Prix Colonial 1933* », offert par M. Maurice Vincent, ami personnel du Directeur du Pensionnat, à l'Elève des Cours secondaires se classant premier en HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

Pierre Le Loch, de Plogastel-Saint-Germain



7. — PRIX COLONIAL, offert par M. Auguste Morvan, Capitaine d'Infanterie Coloniale en retraite, Président de l'Amicale des Anciens Coloniaux, à l'Elève classé 1^{er} en GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE ET COLONIALE :

Pierre Bourhis, de Plogonnec



8. — *Prix offert par M. Julien, professeur de violon, au plus méritant de ses élèves :*

Joseph Stéphan, du Guilvinec



9. — *Prix de PLAIN-CHANT, offert par M. le Directeur du Pensionnat :*

Roger Friant, de Quimper

Prix d'Excellence

<i>Classe de Mathématiques :</i>	Pierre Le Loch, de Plogastel-Saint-Germain, Louis Toulgoat, de Scaër.
— <i>Philosophie :</i>	Pierre Bourhis, de Plogonnec.
— <i>1^{re} B :</i>	René Jaouen, de Kerfeunteun, Pierre Donnard, de Quimper.
— <i>3^e année A :</i>	André Gestin, de Kerfeunteun, Mathieu Tonnerre, de Groix (Morbihan).
— <i>3^e année B :</i>	Marcel Guillou, de Melgven. Henri Le Gall, de Douarnenez.
— <i>2^e année A :</i>	Pierre Bertholom, de Quimper, François Le Doaré, de Penhars.
— <i>2^e année B :</i>	Louis Kergrène, de Quiberon (Morbihan), Raymond Hélias, de Plonéour-Lanvern.
— <i>1^{re} année A :</i>	René Bordiec, de Pluguffan, René Porodo, de Bannalec.
— <i>1^{re} année B :</i>	Gabriel Raux, de Pornic (Loire-Inférieure), Maurice Dilasser, de Lesneven.
— <i>1^{re} primaire :</i>	Jean Kérourio, de Plœmeur (Morbihan), Pierre Le Doaré, de Penhars.
— <i>2^e primaire :</i>	Pierre Toulhoat, de Quimper, Jean Kervroedan, de Douarnenez, Georges Derrien, de Quimper.
— <i>3^e primaire :</i>	Thomas Kersalé, de Plomodiern, Georges Halléguen, de Châteaulin.
— <i>4^e primaire :</i>	Francis Daniel, de Plomelin, Jean Garrec, de Plomodiern, André Hénaff, de Quimper.

Examens d'Agriculture

Les cours d'Agriculture qui se donnent au Likès ont été couronnés de succès particulièrement brillants.

a) Ont subi avec succès l'Examen de fin d'Études (3^e année)

Pierre Guérier, de Lanvénege (Morb.) (M. T. B., médaille de vermeil).	(M. B., médaille d'argent).
Jean Puéch, de Penhars (M. T. B. médaille d'argent).	Hervé Le Grand, de Bèzu-la-Forêt. (Eure) (M. B., médaille de bronze).
André Bouric, de Quéven (Morbihan)	Albert Le Gac, de St-Yvi.
	Jérôme Le Beux, de Melgven.

b) Certificat d'Études agricoles (2^e année)

François Doaré, de Penhars (M. T. B., médaille d'argent).	Jean Le Montagner, de Plœmeur (Mor).
Jean Rolland, de Langolen (M. T. B., médaille d'argent).	Jean Guellec, de Plouhinec.
	Alain Guillou, de St-Yvi.

c) Certificat d'Études agricoles (1^{re} année)

Pierre Puech, de Penhars (M. T. B., médaille d'argent).	Jean Bescond, de Plomelin (M. A. B., médaille d'argent).
Yves Dupont, de Guiscriff (Morbihan) (M. T. B., médaille d'argent).	

Pierre Guérier, a été admis au B. E. P. S. agricole.

Hervé Le Grand, admissible à cet examen, conserve le bénéfice de l'écrit pour la session d'Octobre.

Classes Professionnelles

Les autres classes professionnelles (industrielles et commerciales) ont subi les Examens de la Société Générale d'Education et d'Enseignement (Rue d'Assas-Paris).

Ont été reçus :

a) Au Certificat Élémentaire commercial :

Louis Le Borgne, de Quimperlé.	Noël Louboutin, de Quéménéven (M. A. B.)
Noël Caoudal, de Gouesnach.	Jean Nargeot, de Quimper.
François Corre, de Lennon.	Jean Nico, de Vannes.
Maurice Dilasser, de Lesneven (M. A. B.)	Jacques Piriou, de Brest.
Joseph Doaré, de Ploaré.	René Porodo, de Bannalec (M. A. B.)
Gabriel Guégan, de Quimperlé.	Jean Rannou, de Landrévarzec.
Antoine Dincuff, de Quimper.	Paul Salaün, de Bohars.
Jean Guéguen, de Quimper.	
François Laurent, de Pluguffan.	

b) Au Certificat Élémentaire industriel :

Henri Barbedette, de Carnac.	Pierre Conan, de Penhars.
Jean-Pierre Bernard, de Langroas.	Jean Dalido, de Vannes.
René Bordiec, de Pluguffan.	Emmanuel Danet, de l'Île-aux-Moines.
Théodore Boschet, de Hennebont (M. A. B.)	Jean Derrien, de Quimper.
Roger Chabeaux, de Quimper.	Alain Doaré, de Penhars.
Jean Corre, de Pouldreuzic.	Jean Dréan, de Plunéret (M. B.)
	Pierre Dréan, de Plunéret (M. A. B.)

Gilles Falquerho, de Vannes.
Paul Frémont, de Vannes.
Laurent Flochlay, de Châteauneuf.
André Galloudec, de Plouey.
Raymond Guinet, d'Ergué-Armel.
Jean Heflégouach, de Guidel (*M. A. B.*)
Jean L'Helgouach, de Quimper.
René Henri, de Quimper.
Louis Jan, d'Ergué-Armel.

Jean Kerhervé, de Lorient.
Henri Lemeilleur, d'Ergué-Armel.

Louis Pitard, de l'Île-aux-Moines (*M. A. B.*)
Gabriel Raux, de Pornic.
Joseph Quéinnec, d'Ergué-Gabéric.
Jean Taniou, de Quimper.

c) Au Certificat supérieur commercial :

Pierre Bertholom, de Quimper.
Maurice Le Bon, de Quimper.
Joseph Cluyou, de l'Île Tudy.
Yves Colléter, de Kerfeunteun.
Gilbert Denis, de Quimper.

Pierre Le Floch, de Plouay.
Vincent Nihouarn, de Guengat.
François Pennanéach, du Juch.
Jacques Soudain, de Quimper.
René Le Verge, de la Roche-Maurice.

d) Au Certificat supérieur industriel :

Alain Bodros, de Saint-Sauveur.
Jean Le Bohec, de Quiberon.
René Cader, de Lambézellec.
Armand Cariou, de Trégunc.
Jean Coustumer, de Pont-Aven, *M.A.B.*
René Le Floch, de Plogonnec.
Gaston Foucher, de Quimper.
Vincent Le Gouil, de Pouldergat.
Joseph Gourvéneq, de Saint-Renan.
Alain Grunheq, de Plouhinec.

Raymond Hélias, de Plonéour-Lanvern.
Louis Kergrène, de Quiberon, *M. A. B.*
Louis Léonus, d'Ergué-Gabéric, *M.A.B.*
Pierre Miniou, de Vannes.
Auguste Quéfellec, de Châteaulin.
Henri Remaud, de Lorient.
Jean Roussin, de Plouay.
Charles Le Roux, d'Hennebont.
François Pierre, de Plouezec.
François Quiniou, de Ploaré.

e) Au Brevet d'Etudes commerciales :

Jean-Louis Bordieq, de Plomelin.
Alain Guinvarch, de Laz.
Alain Le Naour, d'Elliant, *Mention A. B.*

Jean Philippe, de Plogonnec.
Pierre Quéré, de Lorient, *M. A. B.*
Pierre Raphalen, de Plogastel-St-Germ.
Joseph Rivière, de Lanriec.

f) Au Brevet d'Etudes industrielles :

Claude Beaugé, de Brest.
Mathurin Bernard, d'Elliant.
Pierre Bonabesse, de Port-Louis.
Léonard Brénéol, de Lesneven.
Louis Chapalain, de Quimper.
Jean Colléter, de Kerfeunteun.
Félix Donnard, de Ploujean, *Mention A. B.*
François Le Floch, de Lannilis, *M. A. B.*
Emile Galloudec, de Plouay.
Louis Guéguen, de Quiberon, *M. B.*
Emmanuel Jouan, de Riec-sur-Bélon.

Yves Léonus, d'Ergué-Gabéric.
François Largenton, de Douarnenez, *M. A. B.*
Jean-Baptiste Largenton, de Douarnenez.
Albert Menguy, de Douarnenez.
Jean Pérez, de Scaër.
Robert Rouat, de Riec-sur-Bélon.
Joseph Rousselot, d'Arzano.
Jean Quilfen, de Fouesnant.
Jean Simon, de Berné.
Corentin Le Viol, de Fouesnant, *M.A.B.*

Les Examens officiels nous ont également apporté des succès remarquables :

Certificat d'Etudes primaires officiel (1933).

Jacques Arzur, de Versailles.
 Vincent Baltas, de Plogonnec.
 Jean Bernard, de Plogonnec.
 Jean Bernard, de Landrévarzec.
 Pierre Le Berre, d'Ergué-Armel.
 Joseph Bescou, de Poulgoazec.
 Jean Le Beux, de Melgven.
 Robert Boissel, de Quimper.
 Joseph Bothorel, de Landrévarzec.
 Jacques Briand, de Plomodiern.
 Pierre Douerin, de Plogonnec.
 Jean-Louis Douy, de Plogonnec.
 André Le Floch, de Quimper.
 Paul Frémont, de Vannes.
 Hervé Le Gall, de Ploaré.
 Joseph Gouallou, de Guiscriff (Morb.).
 Joseph Gourlaouen, de Douarnenez.
 Gabriel Gourlay, de Plonéis.
 Marcel Gourvénec, de Saint-Renan.
 François Gouzien, de Globars-Fouesn.
 René Guillou, de Concarneau.
 Georges Guillemoto, de Merlévénéz (Morbihan).
 Thomas Guillou, de Riec-sur-Bélon.
 Alain Hémon, de Landrévarzec.
 Jégo Constantin, de Locmiquélic (M.).
 Pierre Jouvin, de Quimper.
 René Keersbilk, de Quimper.
 Henri Kérivel, de Trégunc.
 Jean Kérourio, de Plœmeur (Morb.).
 Jean Kervroëdan, de Douarnenez.

Jean Bridel, de Concarneau.
 Jean Cariou, de Plomelin.
 Henri Carn, d'Ergué-Armel.
 Jean Conan, de Penhars.
 Jean Corniou, de Brest.
 Jean Dalido, de Vannes.
 Joseph Le Doaré, de Ploaré.
 Pierre Le Doaré, de Penhars (M. Bien).
 Louis Dolot, de Lorient.
 Jean Donval, de Ploudiry.
 Joseph Lanoë, de Questembert (Morb.).
 Joachim Latinier, de Plescop (Morbihan) (Mention Bien).
 Jean Ligen, du Juch.
 Jean Le Ludec, d'Arradon (Morbihan).
 Louis Mailloux, de Lambézellec.
 Paul Mainguy, de Vannes (M. Bien).
 Jean Marchalot, de Quimper.
 Joseph Moreau, de Douarnenez.
 André Moysan, de Quimper (M. Bien).
 Pierre Oury, d'Etel (Morbihan).
 François Pennanéach, du Juch.
 Claude Perchec, de Plonéis.
 Jean Péton, de Plomodiern.
 Jean-Marie Rolland, de Briec (M. B.).
 Albert Sellin, de Névez.
 Joseph Sellin, de Trégunc.
 Jean Scordia, de Briec.
 Roger Tressard, de Quimper.
 Jean Troadec, de Landerneau.

Brevet Elémentaire (1932)

François Cabon, de Lambézellec.
 André Le Corre, d'Auray.
 Louis Daëron, de Châteauneuf-du-Faou.
 François Dagorn, de Riec-sur-Bélon.
 Jules Danic, de Trinité-sur-Mer (M.).
 Henri Le Gall, de Pleyben.
 Jeans-Louis Goas, de Rumengol.
 Jean Goff, de Pouldreuzic.
 Roger Guyader, d'Epinay-sur-Seine.
 Raymond Guillerm, de Pont-de-Buis.
 Yves Guillou, de Quimperlé.

Alain Guennec, de Quimper.
 François Hourmant, de Collorec.
 Francis Lastennet, de Douarnenez.
 Jean Lozachmeur, de Kerfeunteun.
 Joseph Mouëlic, de Saint-Nazaire.
 Yves Ollivier, de Kernével.
 Jean Pichon, de Pleyben.
 Hubert Stéphan, de Groix.
 Etienne Tanguy, d'Ergué-Gabéric.
 Georges Vannier, de Douarnenez.

Brevet Elémentaire (1933)

(10, sur 30 admis définitivement à Quimper)

André Gestin, de Kerfeunteun.
 Yves Le Bras, de Kerfeunteun.
 Georges Hervo, d'Ergué-Armel.
 Henri Le Gall, de Douarnenez.
 Louis Guéguen, de Quiberon.
 Jean Quillen, de Fouesnant.

Jean Pérez, de Scaër.
 François Largenton, de Douarnenez.
 Alain Tymen, de Plogastel-St-Germain.
 Louis Desbois, de St-Brieuc.
 Louis Gadel, de Douarnenez, admissible.

Brevet d'Enseignement primaire supérieur

Section Agricole (1932)

Jean Carré, de Pont-Scorff.

(1933)

Hervé Le Grand, de Bézu-la-Forêt (Eure) admissible.	Pierre Guérier, de Lanvénehen.
--	--------------------------------

Section générale (1932)

François Dagorn, de Riec-sur-Bélon.	Alain Guennec, de Quimper.
Henri Le Gall, de Pleyben.	François Hourmant, de Collorec.
Jean-Louis Goas, de Rumengol.	Francis Lastennet, de Douarnenez.
Roger Guyader, d'Epinay-sur-Seine.	Yves Olivier, de Kernével.
Raymond Guillerm, de Pont-de-Buis.	Etienne Tanguy, d'Ergué-Gabéric.

(1933)

André Gestin, de Kerfeunteun.	Yves Le Bras, <i>admissible</i> .
Georges Hervo, d'Ergué-Armel.	Jean Pérez, <i>admissible</i> .
Alain Tymen, de Plogastel-St-Germain.	Louis Gadel, <i>admissible</i> .
Louis Guéguen, de Quiberon.	

Baccalauréat

Deuxième partie

(1932) Mathématiques

Henri Bilien, de Lorient (<i>Mention A. Bien</i>).	Guillemou Yves, de Saint-Evarzec.
Le Goff Jean, de Quimper (<i>Mention A. Bien</i>).	Louis Le Montagner, de Plœmeur (M.).
	Jean Stéphan, de Plœmeur (M.).
	Louis Toulgoat, de Scaër (<i>Admissible</i>).

Philosophie

Joseph Breton, de Landivisiau.

(Juin 1933) Mathématiques

Adolphe Donnart, d'Audierne.	main (M. A. B. 2 ^e du centre de Quimper).
Pierre Le Loch, de Plogastel-St-Ger-	

Première partie

(1932)

Pierre Bourhis, de Plogonnec.	André Lescop, de Plougastel-Daoulas (<i>Mention A. Bien</i>).
Célestin Le Dez, de Coray.	Pierre Le Loch, de Plogastel-Saint- Germain (<i>Mention A. Bien</i>).
Adolphe Donnart, d'Audierne (<i>Mention A. Bien</i>).	Baptiste Pennanéc'h, du Juch.
Jean Le Goff, de Pouldreuzic.	François Seznec, de Quimper (<i>Admis- sible</i>).
François Hourmant, de Collorec.	Pierre Keravec, de Plovan (<i>Admissi- ble</i>).
Jean Kerbouch, de Landudal.	
Pierre Kerreun, de Briec-de-l'Odé- (<i>Mention A. Bien</i>).	

(Juin 1933)

Pierre Donnard, de Quimper.
Henri Le Gall, de Pleyben.
André Gourlet, du Passage-Lanriec.
Roger Le Guyader, d'Epinay-sur-Seine.
René Jaouen, de Kerfeunteun.
Pierre Kéravec, de Plovan.
Pierre Le Lay, de Quimper.

Jean Mat, de Pont-Croix.
Hubert Stéphant, de l'île de Groix.
Francis Seznec, de Quimper.
Pierre Le Gall, de Bénodet, *admissible*.
Jean Goff, de Pont-Croix, *admissible*.
Francis Lastennet, de Douarnenez, *admissible*.

Arts-et-Métiers d'Erquelinnes

(1932)

Guy Bourhis, d'Elliant.
Alain Duncuff, de Quimper.

Louis Riou, de Quimperlé.
Marcel Rouat, de Riec-sur-Bélon.

(1933)

Jean Lozachmeur, de Kerfeunteun.

Ecole de Maistrance

(1932)

Mécaniciens de la Marine (Toulon)

Jean Pichon, de Pleyben.

Ecole des Timoniers (Rhin)

François Guilhaud, de l'île de Sein. | Henri Léostie, de Lanvéoc.

Ecole des Fourriers (Cherbourg)

François Cabon, de Lambézellec.

Brevet d'Instruction Religieuse

Etabli par S. G. Mgr DUPARC, Evêque de Quimper et de Léon.

Première Série. — (Les Sacrements. La Liturgie).

Jean-Pierre Bernard, de Langroas.
Albert Blouët, de Coulitz.
René Bordiec, de Pluguffan.
Théodore Boschet, d'Hennebont.
Emmanuel Danet, de l'île aux Moines.
Maurice Dilasser, de Lesneven.
Alain Doaré, de Penhars.
Joseph Doaré, de Ploaré.
Pierre Douérin, de Plogonnec.
Jean Dréan, de Plunéret.
Yves Dupont, de Guisriff.
Pierre Dréan, de Plunéret.

André Galloudec, de Plouay.
Raymond Guinet, d'Ergué-Armel.
Jean Hellégouach, de Guidel.
Hervé Hénaff, de Quéménéven.
Jean Joncour, de Meilars.
Gabriel Kérébel, de Penhars.
Noël Louboutin, de Quéménéven.
Jean Marchalot, de Quimper.
René Porodo, de Bannalec.
Joseph Quéinnec, d'Ergué-Gabéric.
Albert Sellin, de Névez.

Deuxième Série. — (Morale. Nouveau Testament).

Pierre Bertholom, d'Ergué-Armel.	Hervé Cossec, de Plonéour-Lanvern.
Yves Boiseq, de Vannes.	Jean Coustans, d'Ergué-Gabéric.
Jean Le Bohec, de Quiberon.	Jean Coustumer, de Pont-Aven.
Maurice Le Bon, de Quimper.	Gilbert Denis, de Quimper.
René Cader, de Lambézellec.	François Doaré, de Penhars.
Armand Cariou, de Trégunc.	Jean Donnard, de Quimper.
Joseph Cluyou, de l'Île Tudy.	Pierre Le Floch, de Plouay.
Yves Colléter, de Kerfeunteun.	René Le Floch, de Plogonnec.
Joseph Conan, de Riec-sur-Bélon.	André Formal, d'Etel.
Hervé Le Corre, de Quimper.	Vincent Le Gouill, de Pouldergat.
Alain Le Guiffant, de Rosporden.	Auguste Queffelec, de Châteaulin.
Joseph Gourvénec, de Saint-Renan.	Charles Le Roux, d'Hennebont.
Raymond Hélias, de Plonéour-Lanvern.	Yves Le Pendu, de Quiberon.
Louis Kergrène, de Quiberon.	Jean Le Naëlon, de Quimper.
François Kerzanet, de Guiscriff.	Victor Nicolas, de Guipavas.
Georges Hervo, d'Ergué-Armel.	Jean Roussin, de Plouay.
François Quiniou, de Ploaré.	Jean Rolland, de Briec.
Pierre Nicolas, de S ^{te} -Marine (Combrit)	André Talgorn, de Trégunc.
François Pennanéach, du Juch.	Pierre Tanguy, de Châteaulin.
Jean Pérennou, de Guilers.	René Le Verge, de la Roche.

Troisième Série. — (Le Dogme. Ancien Testament).

Claude Beaugé, de Brest.	Hervé Le Grand, de Bézu-La-Forêt (E.)
Jean Cam, de Landeleau.	Mathurin Bernard, d'Elliant.
Louis Chapalain, de Quimper.	Léonard Brénéol, de Lesneven.
Gabriel Courtet, d'Arzano.	Jean Colléter, de Quimper.
Félix Donnard, de Ploujean.	Alphonse Denis, de Vannes.
François Le Floch, de Lannilis.	Eugène Génot, de Quimperlé.
Albert Le Gac, de Saint-Yvi.	Louis Guéguen, de Quiberon.
Emile Galloudec, de Plouay.	Jean-Bap ^{te} Largenton, de Douarnenez.
Pierre Guérier, de Lanvénege (Morb.)	Guillaume Mourrain, de Plouhinec.
Jean Louvière, de Lannilis.	Joseph Morvan, de Guiscriff.
Albert Menguy, de Douarnenez.	Emmanuel Jouan, de Riec-sur-Bélon.
Alain Le Naour, d'Elliant.	Pierre Raphalen, de Plogastel-St-Ger.
Jean Pérez, de Scaër.	Robert Rouat, de Riec-sur-Bélon.
Pierre Quéré, de Lorient.	Jean Salahun, de l'Île de Groix.
Jean Quilfen, de Fouesnant.	Frédéric Salaün, de Concarneau.
Jean Quintin, de Quimper.	Pol Friant, de Quimper.

**Ont passé les 3 Examens et obtiennent le Diplôme complet
d'Instruction religieuse**

Claude Beaugé, de Brest.	Hervé Le Grand, de Bézu-La-Forêt (E.)
Louis Chapalain, de Quimper.	Georges Hervo, d'Ergué-Armel.
François Le Floch, de Lannilis.	Emmanuel Jouan, de Riec-sur-Bélon.
Emile Galloudec, de Plouay.	Jean Louvière, de Lannilis.
Pierre Guérier, de Lanvénege.	

Un des buts de l'Amicale

L'ENTR'AIDE

Une Amicale vivante doit agir. C'est la réflexion que se faisaient tout récemment les membres du Conseil d'administration. Or, l'entr'aide professionnelle est un des plus efficaces moyens d'action. Comment s'y prendre ?

Voici quelques initiatives simples :

Il y a parmi les Amicalistes de nombreux Patrons, ou Employeurs, ou Commerçants qui utilisent — en tout — un personnel assez considérable.

N'y aurait-il pas avantage à donner la préférence AUX ANCIENS DU LIKÈS ?

Les plus jeunes des Amicalistes ont à se mesurer durement avec la crise économique. Bien nantis d'une solide formation et souvent de bons diplômes, il leur faut cependant longuement patienter pour trouver où se caser. Certaines situations connues sont des plus lamentables.

Ne serait-ce pas un geste bien amical que de leur procurer directement chez soi, ou indirectement par ses relations, quelque emploi adapté à leurs aptitudes ?

L'Amicale deviendrait ainsi « un bureau de placement ».

Tout le monde y gagnerait : les Jeunes trouveraient du bon travail, dans de bons milieux ; les Anciens auraient des aides plus sûrs ; l'Amicale verrait se multiplier le nombre de ses adhérents.

Si l'idée plaît, le Bulletin ouvrira gratuitement, bien entendu, une rubrique d'offres et de demandes d'emplois.

Ecrire à ce sujet, à MONSIEUR LE DIRECTEUR DU PENSIONNAT.



PRIX D'HONNEUR

Fondés par l'Association Amicale des Anciens Élèves

(Statuts, Art. 18)

1889		:	Alain LÉVÊQUE, de Quimper.
1890	<i>Industrie</i>	:	Emmanuel RAULT, de Quimper.
	<i>Agriculture</i>	:	Alain JAOUEN, d'Elliant.
1891	<i>I</i>	:	Emile LE MEUD, de Séné (Morbihan) (1).
	<i>A</i>	:	Jean-Marie CORNIC, de Kerfeunteun.
1892	<i>I</i>	:	Joseph LAMOUR, de Lampaul-Plouarzel.
	<i>A</i>	:	Jean JAOUEN, de Landrévarzec.
1893	<i>I</i>	:	Jean-Marie MORIN, de Saint-Brieuc.
	<i>A</i>	:	Alain LE FOLL, de Trégourez.
1894	<i>I</i>	:	Louis MOREN, du Faouët.
	<i>A</i>	:	Jean-Marie LE FUR, d'Hennebont (Morbihan).
1895	<i>I</i>	:	Victor HEURTÉ, de Primelin.
	<i>A</i>	:	François FAGOT, de Sizun.
1896	<i>I</i>	:	Julien LE GOC, de Quiberon (Morbihan).
	<i>A</i>	:	Julien LE GALLOUDEC, de Melrand (Morbihan).
1897	<i>I</i>	:	Alfred MARZIN, de Quimper.
	<i>A</i>	:	François LE CORRE, de Kerfeunteun.
1898	<i>I</i>	:	Guy BOURHIS, de Rosporden.
	<i>A</i>	:	Pierre GUICHAOUA, de Pouldreuzic.
1899	<i>I</i>	:	René CARNOY, de Cany (Seine-Inférieure).
	<i>A</i>	:	Jean-Marie GUILLOU, de Saint-Yvi.
1900	<i>I</i>	:	Charles ROYER, de Carhaix.
	<i>A</i>	:	Jean CORNEC, de Dinéault.
1901	<i>I</i>	:	Constant LE CORRE, de Baud (Morbihan).
	<i>A</i>	:	Yves GUILLERME, de Guidel (Morbihan).
1902	<i>I</i>	:	Yves CARADEC, de Melgven.
	<i>A</i>	:	Thomas KERSALÉ, de Ploëven.
1903	<i>I</i>	:	Alain CANÉVET, de Quimper.
	<i>A</i>	:	Jean-Louis OLLIVIER, de Plounéour-Trez.
1904	<i>I</i>	:	J. CHARUEL, de Guingamp (C.du-N.).
	<i>A</i>	:	Jean-Marie MÉNEZ, de Rosnoën.

(1) Aujourd'hui général de division

Prix d'Honneur (suite)

1905	<i>Industrie</i>	: Albert DOUCET, d'Orléans (Loiret).
	<i>Agriculture</i>	: Yves L'HARIDON, de Gouézec.
1906	<i>I</i>	: Eugène BLANCHARD, de Poullan.
	<i>A</i>	: Alain LE ROUX, d'Ergué-Armel.
1924	<i>Industrie</i>	: Joseph INIZAN, de Landivisiau.
	<i>Agriculture</i>	: J.-M. GUILLOU, de Kernével.
	<i>Commerce</i>	: Louis PEN, de Brest.
1925	<i>I</i>	: Francis GESTIN, de St-Pol de Léon.
	<i>A</i>	: Gustave HERVÉ, de Beuzec-Conq.
	<i>C</i>	: François GOURMELEN, du Juch.
1926	<i>I</i>	: Georges GUÉGUEN, de Plogastel Saint-Germain.
	<i>A</i>	: Pierre BRANGOULO, de Clohars-Carnoët.
	<i>C</i>	: Jean GUIRRIEC, de Loctudy.
1927	<i>I</i>	: Henri KÉRAVEC, de Plozévet.
	<i>A</i>	: Vincent LE GALL, de Quéven.
	<i>C</i>	: René GOURRET, de Plogastel Saint-Germain.
1928	<i>I</i>	: Louis MORZELLEC, de Guiscriff (Morbihan).
	<i>A</i>	: Hervé LE FLOCH, de Plogonnec.
	<i>C</i>	: Pierre NICOT, de Melgven.
1929	<i>I</i>	: Hervé MÉNEZ, de Quimerc'h.
	<i>A</i>	: André FEUNTEUN, de St-Evarzec.
	<i>C</i>	: François JOUAN, de Riec-sur-Bélon.
1930	<i>I</i>	: Pierre GUÉGUEN, de Quiberon (Morbihan).
	<i>A</i>	: Jean MIOSSEC, de Dinéault.
	<i>C</i>	: Jean LE GOFF, de Quimper.
1931	<i>I</i>	: Pierre LE BLÉIS, de Combrit.
	<i>A</i>	: Jean FERRAND, de Rédéné.
	<i>C</i>	: Jean STÉPHAN, de Plœmeur.
1932	<i>Philosophie</i>	: Joseph BRETON.
	<i>Math-Elém.</i>	: Henri BILIEN, de Lorient.
	<i>Première (B)</i>	: Pierre LE LOCH, de Plogastel-Saint-Germain.
	<i>4^e Industr.</i>	: Jean PICHON, de Pleyben.
1933	<i>Philosophie</i>	: Pierre BOURHIS, de Plogonnec.
	<i>Math-Elém.</i>	: Pierre LE LOCH, de Plogastel Saint-Germain.
	<i>Première (B)</i>	: André GOURLET, du Passage-Lanriec.



Congrès Régional de l'Enseignement Libre de l'Ouest

Le 21 Septembre 1933 a eu lieu à Rennes le XIII^e Congrès Régional de l'Enseignement libre de l'Ouest. Notre Amicale était représentée à ce Congrès par M. Cabon notre dévoué Président; M. Pérodeau, de l'Amicale; M. le Directeur du Pensionnat et M. Broudeur, économe,

Monseigneur Tréhieu, évêque de Vannes, débuta la journée par la célébration du Saint Sacrifice dans la chapelle du Collège Saint-Vincent. Les notabilités du Congrès, parmi lesquelles M. Henriot, député, y assistaient aux premiers rangs. La chapelle quoique de belles dimensions était bien remplie par la foule des Congressistes. A l'Evangile, Monseigneur Tréhieu prit la parole, et dans une allocution qui fit impression sur l'auditoire, montra la nécessité vitale de l'Enseignement libre.

Aussitôt après la messe, réunion dans la grande Salle des Fêtes, bientôt pleine à déborder, malgré ses vastes dimensions. La lecture des rapports, écoutée avec la plus grande attention, donna lieu à des interventions et discussions éclairées, qui montrèrent l'opportunité des questions traitées.

M. Elie de Langlais entretint les Congressistes de l'utilité des Amicales et du rôle qu'elles doivent jouer autour de l'Ecole : la soutenir par tous les moyens, lui procurer des élèves, intervenir pour la défendre, s'il y a lieu, et favoriser le recrutement des maîtres. Telles ont été les idées développées par le dévoué Président de la Fédération des Amicales de l'Ouest.

Un missionnaire diocésain de Rennes, remplaçant M. Marcille, avocat, empêché, fit un rapport de tout point remarquable sur la répartition proportionnelle scolaire. L'auditoire participa vite à l'émotion de ce vibrant apôtre. Dans la discussion qui suivit, M. A. Le Fur, président de l'Amicale de Lambézellec, expliqua comment, à Gouesnou, il fait participer l'école libre des Filles au budget communal, tout comme les écoles laïques. Les applaudissements de l'assistance et les félicitations de Monseigneur Mignen montrèrent à notre cher M. Le Fur, combien son intervention fut appréciée.

L'amiral Exelmans traita des moyens pratiques utilisés dans le Finistère pour le développement des Amicales. Il a divisé le département en douze secteurs, confiés chacun à un délégué en relation fréquente avec l'animateur régional. Le rôle de ce délégué est de veiller à ce que les Amicales ne tombent point en sommeil et que l'union la plus parfaite règne toujours entre tous.

Aussitôt après le banquet, on se réunit de nouveau dans la Salle des Fêtes, Mgr Mignen, épingla sur la poitrine de M. Elie de Langlais la Croix de Chevalier de saint Georges Le Grand, décernée par le Souverain Pontife, en récompense de son dévouement aux œuvres catholiques et principalement à celle de l'enseignement chrétien.

Puis la lecture d'un intéressant rapport du secrétaire général de la Fédération Nationale Catholique de l'enseignement libre.

Enfin, voici le discours tant attendu de M. Henriot, député de Bordeaux. Jeune, d'allure calme et sûre, l'orateur a aussitôt conquis son auditoire, comme le prouve l'ovation qui lui est faite dès qu'il se lève. A noter l'exactitude avec laquelle il a suivi toutes les séances du Congrès. Le thème de son discours de plus d'une heure, semble pouvoir se résumer dans ces quelques mots :

« Catholiques, soyez vigilants; ne vous endormez pas sur la paix relative dont jouissent vos écoles ».

Par des faits, des projets et des textes de lois, il montre aux Congressistes que nos ennemis ne désarment pas. Ce qui ne peut se rendre, ce sont les gestes, la parole tour à tour ironique et grave, les mouvements oratoires, le ton convaincu de l'orateur qui émeut profondément l'auditoire.

Monseigneur Mignen félicite vivement le député catholique, et pour finir, laisse aux Congressistes ce mot d'ordre : « Fondez des Amicales; que chaque école ait son Amicale ».

C'est le résultat pratique que l'on attend de ce Congrès : fortifier les Amicales là où elles existent, en fonder là où elles n'existent pas.

LA VIE DE L'AMICALE

Nécrologie

Mme veuve *Quintin*, mère de notre jeune camarade Marcel Quintin, décédée le 18 Août, à Theix (Morbihan).

M. *Jean-Louis Laurent*, ancien élève, frère de François Laurent, élève au Likès, décédé à Pluguffan.

Nos sincères condoléances aux familles douloureusement éprouvées.

Mariages

M. *Louis Volant*, avec Mlle Germaine Cellier (4 Juillet).

M. *Guy Morvan*, avec Mlle Jeanne Luet (17 Juillet).

M. *Michel Deschard*, avec Mlle Louise Coignec (19 Juillet).

M. *Francis Féchant*, avec Mlle Marguerite Gourlaouen (25 Juillet).

M. *Joseph Toulhoat*, avec Mlle Marcelle Genon (28 Août).

M. *Joseph Danion*, avec Mlle Marie Dorval (12 Septembre).

M. *André Ameilhaud*, capitaine d'Infanterie, avec Mlle Marie-Thérèse Sez nec (12 Septembre).

M. *Pierre Nicot*, avec Mlle Marie Guirinec (26 Septembre).

M. *Lucien Morvan*, ingénieur A. M. E. et E. S. E., avec Mlle Paulette Létang (28 Septembre).

Aux nouvelles familles, nos vœux de bonheur complet.

Changements d'adresse

Bernard : rue Feunteunie-ar-Lez, Quimper.

Coïc Alain : Usine Mitan, Quimperlé.

Guéguen Michel : 2, route de Rosporden, Quimper.

Guéguen : 2, route de Rosporden, Quimper.

Jehanno André : 95, rue Beauvais, Lorient.

Souët G. : quartier Créac'h-Joly, Morlaix.

Un Ancien ayant fréquenté le Likès, de 1897 à 1902, nous fait parvenir son adhésion, et avec un vif plaisir, nous communiquons son adresse à ses camarades :

M. *Croc Auguste*, officier mécan. de la Marine Marchande, Carhaix.

A tous ces Anciens qui ont bien voulu nous faire part de leur changement de résidence, le Bulletin adresse son plus cordial « merci ».

CHRONIQUE SCOLAIRE

Situation de l'Enseignement primaire en 1932-1933

Dans le Morbihan

Un de nos camarades nous communique la note suivante :

« Je vous prie de vouloir bien insérer dans le « Bulletin » l'article suivant, emprunté à la *Semaine Religieuse* de Vannes ».

*Rapport présenté par M. l'Inspecteur d'Académie
à M. le Préfet du Morbihan*

ENSEIGNEMENT PUBLIC :

Garçons	20.932
Filles	13.605
Ecoles Maternelles	2.240
Total.....	36.777

ENSEIGNEMENT PRIVÉ :

Garçons	17.743
Filles	26.056
Ecoles Maternelles	593
Total.....	44.392

Ces chiffres ne comprennent pas les élèves qui, fréquentant les écoles secondaires spéciales, en suivent d'abord les cours élémentaires; de ce chef, c'est un millier qu'il faudrait ajouter aux effectifs des écoles libres. Ce qui fait un total de plus de 45.000 et une supériorité numérique sur les établissements laïques de 8.500.

Dans l'enseignement public :

673 écoles (275 spéciales aux garçons, 275 spéciales aux filles, 99 mixtes, 24 maternelles), comprenant 1.346 classes et tenues par 465 instituteurs, 731 institutrices.

Dans l'enseignement privé :

402 écoles (139 spéciales aux garçons, 228 spéciales aux filles, 27 mixtes, 8 maternelles) avec 890 classes, occupées par 299 maîtres et 623 maîtresses.

D'après ces données, plus de 55 % des enfants fréquentent les établissements catholiques. Et si nos ressources en personnel et en argent nous permettaient d'ouvrir des écoles en toutes les paroisses, ce pourcentage serait évidemment bien plus élevé.

Il en ressort qu'une forte majorité de parents veulent que le catéchisme, comme les autres matières utiles à l'enfant, soit enseigné à l'école, que tout l'enseignement soit imprégné de christianisme. Les autorités civiles ne devraient-elles pas en tenir compte ?

Il y a quelques mois, la Ligue de l'Enseignement, — qui dirige, en France, l'Instruction publique, beaucoup plus que le ministre — s'était

montré très émue qu'en Alsace et en Lorraine, on violât les droits des parents en matière scolaire. Sous le régime confessionnel, en effet, l'enseignement religieux (catholique, protestant, israélite) se donne obligatoirement en classe. Or, à la suite d'une enquête officielle, on avait découvert qu'il y avait pour le moment dans tout ce pays, sur une population scolaire de 215.287 unités, 437 enfants (2 sur 1.000) dont les parents se disent étrangers à toute religion. Ces enfants avaient été dispensés de la leçon de catéchisme. Malgré tout, la Ligue protestait avec véhémence contre une disposition attentatoire à la volonté des parents.

A cette occasion, M. Rossé, député catholique d'Alsace, fit à la Chambre, en réponse à M. Guernut, ces remarques très pertinentes :

« Nous sommes partisans résolus des droits des Parents et nous désirerions que vous et vos amis, vous le soyez dans la même mesure, dans les autres départements de France, que vous respectiez aussi les droits de conscience des parents catholiques et que vous nous donniez satisfaction.

« Vous réclamez le libre choix pour une petite minorité qui, d'après une statistique récemment publiée par M. Marchandeaup, ne représente même pas un cinq centième de la population. Et nous vous l'accordons. Je voudrais que, dans les autres départements, une minorité qui représente au moins un cinquième de la population scolaire, eût les mêmes droits que nous acceptons de donner à la minorité que vous défendez.

« Que notre tolérance vous soit un exemple, et, je vous en supplie, soyez aussi libéraux pour les enfants catholiques à l'intérieur que nous le sommes pour vous ».

Quand donc se rendra-t-on à cette notion élémentaire de justice que, si l'Etat se charge d'enseigner, il doit mettre à la disposition des parents les écoles que ceux-ci réclament, — ou s'il ne le peut, il doit soutenir les établissements qui leur donnent satisfaction ».

Dans le Finistère

Chiffres extraits du rapport de l'I. A. sur la situation de l'E. P. dans le Finistère en 1933

A. — ENSEIGNEMENT PUBLIC (750 écoles, 2.284 classes) :	
Garçons	41.462
Filles	28.900
Ecoles Maternelles	3.543
Total.....	73.905
B. — ENSEIGNEMENT PRIVÉ (296 écoles, 965 classes) :	
Garçons	11.829
Filles	27.290
Ecoles Maternelles	503
Total.....	39.622

A ce total, il faut ajouter les classes primaires de nombreuses écoles libres d'« enseignement secondaire spécial ». Il y en a une trentaine avec un effectif de plus de 5.000 élèves.

La dénivellation reste grande cependant entre les enfants fréquentant les deux écoles,

La cause n'en est pas dans le désintéressement des familles, mais dans l'insuffisance des écoles, des ressources et des maîtres. Est-il admissible qu'entre ces deux seuls départements l'Etat ne verse pas un liard pour 90.000 enfants alors qu'il se vante de prôner la gratuité ? La R. P. S. est une justice et un droit. Tous les catholiques, et même les hommes de saine raison doivent s'unir pour la réclamer avec ténacité.

Cependant le plus grand mal n'est pas la question d'argent : l'insuffisance du recrutement des Professeurs pour l'Enseignement Libre est bien plus grave. Au seul Likès, il nous a fallu ce mois de Septembre refuser plus de 150 élèves. Ce n'était pas tellement la place qui manquait, bien que les services soient actuellement bien chargés, mais les maîtres...

Aussi tous ceux qui s'intéressent à l'avenir des Ecoles Chrétiennes, familles et clergé doivent-ils s'inquiéter du recrutement des vocations enseignantes et les favoriser le plus possible : ce sera le meilleur appoint à donner à cette grande cause.

Comment on se moque du Peuple

On inaugure, en grande pompe, de magnifiques écoles et on « recale » systématiquement 95 % des candidats

Dimanche, 15 Octobre, la commune de Plozévet a inauguré en grande pompe la nouvelle école de garçons dont le *Citoyen* nous a fait une enthousiaste description.

« Les murs parlent. Chaque classe est une harmonie où tout est combiné pour dispenser à la jeunesse la lumière qui vient d'en haut. Les clartés de l'enseignement du maître flottent dans l'air léger de la classe et, il semble que ces deux lumières, celle d'en haut et celle d'en bas, se rejoignent et se combinent pour favoriser l'éclosion du savoir. »

Tout cela est fort beau assurément. Nous souhaitons avec le *Citoyen*, que ce double flot de lumière, solaire et pédagogique, favorise « l'éclosion du savoir » dans les jeunes cerveaux plozévétiens. Mais ce n'est pas suffisant. Dans quelques années, ces heureux potaches, gorgés de science et d'air pur, seront en âge de se présenter aux examens de fin d'études, certificat ou brevet élémentaire. Auront-ils plus de succès que leurs aînés ? Réchapperont-ils en plus grand nombre des griffes des examinateurs ? Nous le souhaitons de tout cœur.

Car rien ne sert de construire à grands frais des palais scolaires, — alors que tant d'écoles sont insuffisantes ou mal entretenues — de célébrer sur tous les tons les progrès de l'Instruction et les bienfaits de l'Ecole Unique, si l'on doit ensuite donner aux examinateurs la consigne discrète, mais impérative, de « recalcr » le plus grand nombre possible de candidats...

A la dernière session du brevet élémentaire, sur près de deux cents candidats qui se présentaient à Quimper, trois seulement ont été reçus. C'est peu...

Les candidats de 1933 sont-ils tellement plus sots que leurs aînés de 1932 ? Les épreuves ont-elles été si terribles ? Nous avons peine à le croire. Et cette hécatombe nous semble trop cruelle pour n'avoir pas été

provoquée et préméditée. Peut-être même ce nouveau massacre des innocents a-t-il la valeur d'un avertissement solennel. Quel but vise-t-on ? Nous n'en savons rien. Veut-on décourager les familles qui désirent faire de leurs enfants des employés ou des fonctionnaires ? Estime-t-on que les candidats instituteurs sont trop nombreux pour les postes disponibles ? Essaie-t-on de favoriser les Ecoles normales au détriment des établissements libres qui voient leurs élèves systématiquement collés ? On peut tout supposer et tout craindre...

Quoi qu'il en soit, il serait véritablement malhonnête, après avoir proclamé officiellement l'utilité et la dignité de l'instruction, de refuser aux jeunes les diplômes qui permettent d'utiliser cette instruction et qui constituent pour les familles la récompense de sacrifices toujours méritoires et parfois héroïques.

C. G.

(*Progrès du Finistère.*)

Parents chrétiens, veillons

Le syndicat national des instituteurs (socialiste) a créé une maison d'édition de manuels scolaires dans un but avoué de propagande.

Au cours de cette dernière année, le syndicat national des instituteurs a créé la Société universitaire d'Édition et de Librairie (S.U.D.E.L.). Dans quel but ? M. Marceau Pivert le dit sans ambages dans *l'Étudiant Socialiste* d'Octobre 1933 :

« L'institution nouvelle, la forme de l'action à entreprendre, se demande-t-il, sont-elles oui ou non au service du mouvement révolutionnaire ? Que se proposait le Syndicat des Instituteurs ? Echapper à la dictature des grosses maisons d'éditions et des fabricants de bouquins qui empoisonnent la jeunesse. Editer des ouvrages scolaires conformes à l'enseignement oral des maîtres syndicalistes. Pour cela, il faut prendre nettement position de combat et non plus de neutralité. Par suite, ce sont les secrétaires des sections syndicales qui assurent le contrôle et la gestion de S. U. D. E. L., et qui les garderont ».

La remarque présente d'autant plus d'intérêt que, ainsi que le notait récemment M. de Monzie, le choix des livres est depuis longtemps laissé aux instituteurs.

La Ligue de l'Enseignement prétend interdire l'entrée des écoles normales aux catholiques

Du 1^{er} au 4 Juin, se déroula, à Avignon, le 49^e Congrès de la Ligue de l'Enseignement.

Les vœux suivants furent votés, qui tendent à interdire aux catholiques l'entrée dans les Ecoles normales. Qu'on en juge :

« Le Congrès

» Déploie que la formation laïque du personnel enseignant, qui fut une des préoccupations dominantes de Paul Bert, semble de plus en plus négligée, soit au moment du Recrutement des Ecoles Normales, soit au

cours des études préparatoires aux fonctions enseignantes. Il émet le vœu que les candidats aux dites fonctions fassent l'objet d'une enquête sérieuse ;

» Que les inspecteurs primaires et les directeurs de l'Ecole Normale reçoivent des instructions précises en vue d'écarter les candidats manifestement préparés dans un esprit de lutte contre les bases laïques de l'enseignement public ;

» Que les élèves-maîtres et élèves-maîtresses soient, au cours de leur préparation professionnelle, armés contre les propagandes insidieuses des adversaires de la laïcité ;

» Le Congrès souhaite que les Conférences de Sociologie, d'Histoire et de Philosophie, de Sciences, ainsi d'ailleurs qu'une atmosphère intérieure de libre recherche et de libre discussion soient mises à profit dans les Ecoles Normales, de manière que tous les futurs instituteurs prennent une idée claire des origines, des phases et des perspectives de la bataille laïque. » (!!!)

O liberté, liberté chérie ! O égalité ! O fraternité ! Serez-vous donc toujours de vains mots pour de trop nombreux Français ?

UN ANCIEN.

Centenaire de la fondation de la Société de Saint-Vincent de Paul (1833-1933)

« Je me réjouis d'être né à une époque où peut-être j'aurai à faire beaucoup de bien, et alors je ressens une nouvelle ardeur pour le travail. » C'est ainsi que s'exprimait Frédéric Ozanam, dans l'enthousiasme de ses vingt ans.

Pour réaliser cet idéal, le jeune étudiant en Droit allait établir, en 1833, la première Conférence de Saint-Vincent de Paul.

Cette œuvre, d'une haute portée sociale, répandue aujourd'hui dans le monde entier, célèbre avec éclat le centenaire de sa modeste fondation.

Le *Bulletin* veut rappeler succinctement à ses lecteurs, dont plusieurs sont membres des Conférences, la noble carrière de Frédéric Ozanam et les étapes de l'œuvre humanitaire dont il fut l'instigateur.

Né le 23 Avril 1813, à Milan, où son père était alors médecin de l'hôpital militaire, il fut amené à Lyon en 1815, après le retour des Autrichiens en Lombardie. C'est à Lyon que se passent son enfance et sa première jeunesse, caractérisée par une angélique pureté, une grande piété, un grand désir du bien. Elève externe au Collège Royal en Octobre 1822, il est bachelier en 1829, puis clerc d'avoué. En Novembre 1831, il est à Paris, étudiant à la Faculté de Droit. Au Carême de 1835, Lacordaire inaugure ses Conférences de Notre-Dame : Ozanam, l'année précédente, en avait obtenu, de Monseigneur de Quélen, l'institution.

Les années suivantes sont marquées par des succès : licencié ès lettres, docteur en droit, docteur ès lettres, il est lauréat au concours pour l'Agrégation en 1840. En Janvier 1844, il devient, à 27 ans, suppléant de

Fauriel, professeur de littérature étrangère, à qui il succèdera trois ans plus tard.

Ces années de labeur sont altristées par des deuils : son père mourut en 1837, et sa mère en 1839. Puis il se décida au mariage et, en 1841, épouse la fille du recteur de l'Académie de Lyon.

Il ne lui reste plus que douze ans à vivre : mais quelle carrière féconde ! Son enseignement, ses écrits, son activité sociale, l'exercice de de la charité chrétienne les remplissent. Lorsque, épuisé, il est contraint par la maladie d'interrompre son cours à la Sorbonne, il ne cesse pas encore d'écrire et de consacrer ses dernières forces à la Société de Saint-Vincent-de-Paul en Italie, où il est allé chercher la santé et où il se prépare à mourir.

Il quitte Antignano, près de Livourne, le 31 Août 1853, et meurt à Marseille, le jour de la Nativité de Notre-Dame, entre ses proches et les membres de son autre famille, les Confrères de Saint-Vincent de Paul.

Ses funérailles furent célébrées à Saint-Sulpice, le 24 Septembre ; l'inhumation eut lieu dans la crypte de l'église des Carmes, où la Société et la Jeunesse chrétienne n'ont cessé, depuis lors, de s'inspirer de son admirable exemple.

Examinons maintenant l'œuvre sociale d'Ozanam.

Jusqu'à 18 ans, Frédéric vécut auprès de sa famille, admirablement chrétienne, dans laquelle régnait entre tous ses membres la plus cordiale intimité. Aussi, quand il se vit seul à Paris, loin de tous ceux qu'il avait aimés, hanté par les chers souvenirs de son enfance, il fut quelque peu désorienté. L'étudiant se ressaisit aussitôt.

À l'école de Droit, à la Sorbonne, Ozanam fit la connaissance de quelques jeunes gens chrétiens comme lui. Avec eux, il fréquentait, non loin du Panthéon, la « Conférence d'Histoire », filiale de la « Société des Bonnes Etudes ». Bien qu'elle fut dirigée par un excellent catholique, M. Bailly, elle était ouverte à tous et on y discutait de tout. Les questions historiques y étaient cependant au premier plan et Ozanam aimait à montrer l'action civilisatrice de l'Eglise dans le passé. Mais, en face de lui, il trouvait des contradicteurs passionnés. Et ceux-ci de dire : « Vous avez raison, si vous parlez du passé ; le christianisme a fait autrefois des prodiges, mais, aujourd'hui, le christianisme est mort. Et, en effet, vous qui êtes catholiques, que faites-vous ? Où sont les œuvres qui démontrent votre foi et qui peuvent nous la faire respecter et admettre ? »

L'objection n'était que trop fondée : la vie chrétienne était languissante chez les hommes de 1830 ; par suite, dans le domaine de l'action rien n'avait été restauré des grandes œuvres que le catholicisme avait édifiées et que la Révolution avait détruites.

Dès lors, Ozanam proposa à ses amis, Lallier, Le Taillandier, Lama-che, Devaux et Clavé, d'avoir, en dehors de la Conférence d'Histoire, « une petite Société, composée de pieux et braves amis, qui joignent les œuvres à la parole et ainsi affirment la vérité de leur foi par sa vitalité ».

Le principe d'une vie chrétienne s'épanouissant dans l'action était ainsi posé ; il fallait arriver à des précisions. Elles ne tardèrent pas à se produire.

Quelques jours après, en effet, Ozanam revenait à la charge : « Si notre effort pour étendre le règne de Jésus-Christ est sans succès, ne serait-ce pas que quelque chose manque à l'efficacité de notre parole ? Oui, pour que notre apostolat soit béni de Dieu, une chose lui manque, les œuvres de charité. La bénédiction des pauvres est celle de Dieu. » Aussi c'était du côté de la pratique de la charité que s'orientaient ces jeunes étudiants.

Le soir même, Ozanam et Le Taillandier, joignant le geste à la parole, allaient porter, à une pauvre du voisinage, le reste de leur provision de bois. Il fut décidé qu'on prendrait l'avis de M. Bailly. Il approuva leur projet et promit son concours. Sur son conseil, ces jeunes gens parlèrent de ce projet à M. le Curé de Saint-Etienne du Mont, l'abbé Olivier, futur évêque d'Evreux, celui-ci les accueillit assez froidement.

Ils virent aussi une sainte religieuse qui, sur la Montagne Sainte-Geneviève, était entourée de l'admiration et de la vénération de tous, sœur Rosalie, fille de la Charité. Elle leur indiqua des familles à visiter et les fit profiter de son expérience en leur donnant quelques avis sur la façon d'aborder utilement les pauvres.

Enfin, il fut convenu qu'on se réunirait sous la présidence de M. Bailly, dans les bureaux du journal « La Tribune Catholique », dont il était propriétaire-directeur, 18, rue du Petit-Bourbon, Saint-Sulpice. C'est là que se tint un soir du mois de Mai 1833, la première réunion de cette petite œuvre qui prit le nom de « *Conférence de Charité* » pour rappeler ses liens avec la *Conférence d'Histoire* au sein de laquelle elle était née. En Février 1834, elle se nommera « *Conférence de Saint-Vincent-de-Paul* ». D'après ce qui précède, on s'explique le nom, en apparence assez singulier, de « *Conférence* » porté par les divers groupements.

La réunion initiale comprenait donc sept personnes : M. Bailly, président, F. Ozanam et les cinq membres nommés plus haut. Des six jeunes gens, l'aîné avait 22 ans et le plus jeune 19.

Tous se rendirent-ils compte de la grande œuvre que la Providence accomplissait en ce moment ? Non, sans doute. Seul, Ozanam paraît avoir eu l'intuition très nette de ce que deviendrait dans l'avenir la Conférence de Charité.

En effet, dès la 3^e année, Lallier ayant proposé un nouveau membre, de la Noue, fils d'un conseiller à la Cour d'Appel d'Orléans, une protestation générale s'éleva ; il fallut l'intervention énergique d'Ozanam pour obtenir l'admission de ce nouveau confrère. Rapidement d'autres jeunes gens affluèrent, si bien que 18 mois après sa fondation, l'œuvre comptait une centaine de confrères. La division s'imposait ; Ozanam, avec sa sûreté de coup d'œil, le comprit immédiatement et en soutint la nécessité malgré l'avis contraire de plusieurs de ses meilleurs amis. Le sectionnement permit, en 1835, la création de trois nouvelles Conférences.

Enfin, dans une troisième circonstance, la pensée d'Ozanam s'est encore affirmée. Le 4 Novembre 1834, il développa cette idée que les Conférences, du moment qu'elles poursuivaient le même but et vivaient en union les unes avec les autres, pouvaient avoir une physionomie différente, principe fécond qui devait faciliter l'expansion de la Société en France d'abord, ensuite dans l'univers.

Il est encore une caractéristique que la Société qu'Ozanam et ses amis ont tenu à affirmer dans le début. Si elle est composée de laïques, la vie chrétienne doit y régner. Ce n'est pas seulement une société philanthropique, mais une œuvre charitable. Aussi, lui donne-t-on un Patron, saint Vincent de Paul, et la met-on sous la protection de la Vierge Immaculée et de sainte Geneviève.

Deux ans après sa fondation, il était visible que l'œuvre vivrait : sa stabilité était assurée et, sans un optimisme exagéré, il était possible d'envisager les extensions futures. L'heure semblait donc venue de lui donner un règlement. Lallier fut le principal rédacteur, et le texte fut promulgué à l'assemblée générale du 8 Décembre 1835 ; depuis 98 ans, cette charte règle la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Si les limites de cet article ne nous permettent pas d'analyser ce mémorable document, arrêtons-nous, du moins un instant, sur sa partie essentielle, celle qui détermine l'objet même de la Société.

Il y avait un double écueil à éviter : la liberté laissée à chaque Conférence d'agir complètement à sa guise, la restriction de son activité dans des limites telles qu'on tuait l'esprit d'initiative. Le double écueil a été évité grâce à l'art. 2 du Règlement qui définit de la façon la plus heureuse l'objet de la Société. « Aucune œuvre de charité ne doit être regardée comme étrangère à la Société, quoique celle-ci ait plus spécialement pour but la visite des familles pauvres. Ainsi, les membres de la Société saisissent les occasions de porter des consolations aux malades et aux prisonniers, de l'instruction aux enfants pauvres, abandonnés ou détenus, des secours religieux à ceux qui en manquent au moment de la mort. »

L'œuvre fondamentale est et doit rester la visite à domicile du pauvre, car elle peut donner des résultats immédiats et contribuer puissamment à la formation sociale des confrères qui la pratiquent, mais la charité chrétienne a un domaine immense : l'aide quelle qu'elle soit — matérielle, intellectuelle et morale — à donner à tous nos frères. C'est par cette application très large de l'idée de charité que, dans tous les pays du monde, la Société créera de nombreuses œuvres d'une indiscutable portée sociale.

Le règlement adopté, le Conseil général fut constitué avec Bailly comme président, Le Prévost vice-président, Brac de la Perrière secrétaire, et Devaux trésorier. Dès lors, la Société posséda tous ses moyens d'action.

Le vicomte d'Hendecourt va s'employer jusqu'à sa mort (Mars 1924) à la restauration morale et matérielle des Conférences disparues ou terriblement éprouvées.

Son successeur, M. de Vergès, continue l'œuvre de redressement et préside avec succès à l'expansion de la Société. De 8.382 Conférences en 1913, elle est passée au 31 Décembre 1931 à 12.500, groupant 200.000 membres actifs et consacrant dans l'année 200 millions au soulagement de la misère humaine.

C'est donc en plein épanouissement que cette œuvre, unique au monde, fête le Centième anniversaire de sa fondation, pendant que son Conseil général poursuit avec constance le long procès de béatification de son Fondateur.



VARIÉTÉS

Le " Président-Théodore-Tissier "

On a reconnu, depuis quelques années, que les animaux marins se déplacent pour vivre autant que possible dans les eaux ayant une salinité plus ou moins grande dans une température plus ou moins élevée. Les recherches d'hydrologie marine sont donc très utiles pour permettre de déterminer, presque à coup sûr, les zones où les pêcheurs sont susceptibles de rencontrer certaines espèces de poissons.

L'étude hydrologique des mers limitrophes du littoral français a été poussée fort loin par notre *Office des Pêches Maritimes*, et cette étude a toujours été continuée avec le plus grand soin ; c'est une part importante dans les recherches effectuées au cours des croisières organisées par l'Office des Pêches, notamment à bord de son ancien navire de recherches, *La Tanche*.

Mais celui-ci, d'ailleurs imparfait, est complètement inutilisable depuis plusieurs années, et il importait de le remplacer par un navire spécialement conçu pour un travail scientifique.

L'attribution au ministère de la Marine marchande d'un crédit de neuf millions de francs par la loi sur le perfectionnement de l'outillage national a permis la construction de ce navire spécial, dans les ateliers et chantiers de la Seine Maritime, au Trait (Seine-Inférieure).

La construction a été commencée, dès la fin de 1932, et son lancement a eu lieu le 23 Septembre, dans un état d'avancement tel qu'il lui sera possible d'effectuer cet hiver, au large des côtes de France et du Maroc, une première croisière permettant la mise au point de son complexe outillage.

Ce navire permet, en effet, à la fois des essais techniques et des observations scientifiques. Au point de vue technique, il comporte des appareils de congélation du poisson, avec des chambres de frigorifiques de température variable, et, d'autre part, des appareils pour le traitement des huiles de poisson. Le navire est, en outre, doté de différents types de pêche et autres appareils.

Au point de vue scientifique, un véritable laboratoire de sondage, par les méthodes récentes du son et de l'ultrason, est établi à bord. Ce laboratoire peut permettre l'enregistrement continu des profondeurs pendant que le navire est en marche. Les instruments d'océanographie les plus perfectionnés pour la prise des températures et la récolte des échantillons d'eau à diverses profondeurs, pour la mesure des courants pour les pêches de plankton, figurent dans l'équipement du bateau. L'état-major et l'équipage comportent 25 hommes ; le port d'attache du navire est Lorient, mais, pendant les périodes de désarmement, il sera mouillé dans le port de Brest.

Les formes générales du navire sont celles d'un chalutier avec le pont principal exhaussé afin de permettre les aménagements des laboratoires et des locaux destinés à pouvoir recevoir les membres d'une mission scientifique. Il mesure 50 mètres de long, 9 de large et déplace 1.250 tonnes. Son tirant d'eau arrière est de 5 mètres, sa vitesse de 11 nœuds

par moteur Diésel de 800 CV. Le commandant d'un tel navire doit obligatoirement joindre à la science de la navigation la valeur technique d'un savant ; il jouera, en effet, le rôle d'un chef de laboratoire de l'Office des Pêches.

Les deux qualités requises de sciences et de navigation, se trouvent assez rarement réunis dans un même homme ; mais dans le cas actuel, l'Office des Pêches possède dans son personnel propre la personnalité qui répond à cette double exigence. Le commandant Beaugé (le père de notre camarade Claude Beaugé), capitaine de frégate de réserve, effectue depuis six années une mission scientifique dans l'Atlantique septentrionale (bancs de Terre-Neuve, Groënland, côte Mourmane, etc.). Ces missions l'ont entraîné à se spécialiser dans la science hydrologique. Ajoutons qu'il a été jadis commandant de la *Sainte-Jehanne*, navire de secours qui, chaque hiver fréquente les bancs de Terre-Neuve. Le commandant Beaugé est donc tout désigné pour prendre le commandement du navire de recherches qui a reçu le nom de *Président-Théodore-Tissier*, afin de marquer la grande influence que le président du Conseil d'administration de l'Office des Pêches (vice-président du Conseil d'Etat) a eu dans le développement de toutes les questions intéressant les recherches scientifiques et techniques d'océanographie appliquée à la pêche.

Ainsi donc, la mise en service du *Président-Théodore-Tissier* va permettre, grâce à l'outillage perfectionné et moderne dont il est doté, de fournir à l'armement français de très utiles indications sur la nature des fonds où s'exerce la pêche et l'établissement de cartes spéciales au profit de cette industrie. La nouvelle unité va permettre, en outre, à notre pays de collaborer de façon effective aux recherches des grands Conseils internationaux qui s'occupent de l'exploitation des mers et auxquels la France a donné son adhésion.

XXX...

Nous sommes heureux et fiers d'apprendre ainsi que l'Office des Pêches reconnaît les mérites de M. le commandant Beaugé et nous le prions d'agréer nos vives félicitations.

Ce qu'on enseignait en 1795 dans les écoles de la République

“ Catéchisme républicain ”

De *Je Sers* :

Les « grands ancêtres », de 1793, croyaient en Dieu, à l'âme immortelle, au ciel, à l'enfer.

Le 4 Septembre 1795, la Convention fit imprimer, *aux frais de la nation*, un « Catéchisme républicain », qui devait être mis « au nombre des ouvrages destinés à l'éducation de la jeunesse ».

Voici quelques extraits de ce « Catéchisme » publié par la *Presse paroissiale d'Orléans* :

1. — *Qui êtes-vous ?*

Homme libre, Français, républicain par choix. Né pour aimer mon frère et servir ma patrie, vivre de mon travail ou de mon industrie, abhorrer l'esclavage et me soumettre aux lois.

2. — *Qui vous a créé ?*

Celui dont le pouvoir a tout fait en tout lieu : le ciel, les aliments, les animaux, les hommes, les astres, la lumière et le globe où nous sommes.

J'y crois, en l'admirant, et je l'appelle Dieu.

3. — *Qu'est-ce que Dieu ?*

Je ne sais ce qu'il est, mais je vois son ouvrage ;

Tout à nos yeux surpris annonce sa grandeur ;

Mon esprit trop borné n'en peut tracer l'image ;

Il échappe à mes sens, mais il parle à mon cœur.

4. — *Comment faut-il honorer Dieu ?*

L'ordre de l'univers atteste sa puissance :

Tout est, pour les humains, ou merveille, ou bienfait ; son culte est le respect et la reconnaissance ; l'hommage qu'il préfère est le bien que l'on fait.

5. — *Qu'est-ce que la mort ?*

Le repos des douleurs, le seuil d'une autre vie ; un instant que craint l'homme lâche et pervers ;

Désirable, s'il sauve de l'opprobre ou des fers ;

Glorieux, s'il devient utile à la patrie.

6. — *L'âme est-elle immortelle ?*

Tout change sans périr : l'âme est donc immortelle.

L'âme survit entière au corps décomposé ; j'en ressens le désir : Dieu m'eût-il abusé ?

Pour sitôt la détruire, eût-il tant fait pour elle ?

7. — *Quel est le sort qui nous attend après la mort ?*

Des prix de vertu ! les peines pour le crime !

C'est le frein du méchant, l'espoir du malheureux, la consolation du juste qu'on opprime.

Espérons dans le doute et soyons heureux !



Aujourd'hui on est soi-disant neutre... et trop souvent impie ou athée dans l'Enseignement Public. Faut-il renvoyer certains instituteurs aux Principes de la Grande Révolution dont ils se glorifient tant et qu'ils ne respectent même plus ?

Il n'est pas vrai que le devoir soit parfois impraticable ; quand il devient difficile, l'héroïsme est obligatoire, voilà tout.

Mgr D'HULST.

Je voudrais voir un homme sobre, modéré, chaste, équitable, prononcer qu'il n'y a point de Dieu : il parlerait du moins sans intérêt ; mais cet homme ne se trouve pas.

LA BRUYÈRE.

Tout l'avenir de l'Eglise de France est dans la concentration des forces religieuses autour des pasteurs. C'est une question de vie ou de mort.

Mgr GIBIER.

BANQUE RENÉ LOYER

Chèques postaux, 488 RENNES

Fondée en 1913

R. C. Rennes, 6066

11, Quai Lamennais, 11 — RENNES

Agence de QUIMPER

16, rue du Parc

Tél. 3-34

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA BANQUE

PLACEMENT DE FONDS & CONSEILS D'ARBITRAGE

Souscriptions à toutes les Émissions

DÉLIVRANCE DES BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Achat immédiat (Argent de suite) des Bons non échus et de toutes valeurs.

ORDRES de BOURSE au Comptant et à Terme
sur toutes les places Françaises et Étrangères.

Paiement des Coupons sans frais aux meilleurs cours

Paiement et délivrance de Chèques sur la France et l'Étranger.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS GRATUITS

Achat et Vente de toutes Monnaies d'or et d'argent et de tous Billets étrangers

ÉPARGNANTS !

C'est pour vous qu'a été créée

l'Ouest-Capitalisation

Société Anonyme au Capital de DEUX MILLIONS DE FRANCS

Entreprise privée régie par la loi du 19 Décembre 1907

Siège Social : 11, quai Lamennais — RENNES

dont les dirigeants vous sont bien connus.

Confiez-lui vos économies en lui souscrivant

un ou plusieurs de ses Titres si avantageux.

SOUSCRIVEZ un ou plusieurs Titres de 5.000 francs payables 25 francs par mois pendant 15 ans et remboursables par tirages ou au plus tard en 15 ans.

Cinq titres souscrits ensemble peuvent être remboursés ensemble à 25.000 francs après quelques versements seulement.

Vous trouverez difficilement un placement plus sûr et plus avantageux.

MAISON FONDÉE
EN 1884

FABRIQUE
& MAGASIN DE MEUBLES
EN TOUS GENRES

MAISON FONDÉE
EN 1884

Y. LE NAELOU

36, rue Kéréon - QUIMPER

TAPIS

SIÈGES ET TENTURES
ÉTOFFES ET LITERIE

GLACES

 Chaussures pour Tous

L. DONNARD

 39, rue Kéréon - QUIMPER


L'IMPRIMERIE

 CORNOUAILLAISE

7, rue des Gentilshommes, QUIMPER

COMMERCE

Maison de Confiance
fondée en 1645

INDUSTRIE

Pour vous Habiller

DEMANDEZ LES VÊTEMENTS

« ELDÉ »

Pour le Travail

DEMANDEZ LES VÊTEMENTS

« LE MEN-HIR »

EN VENTE

dans les Bonnes Maisons de Confections

TOUTES ASSURANCES
(LE PATRIMOINE)

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE ET RISQUES DIVERS

DIRECTEUR PARTICULIER : J.-M. JAOUEN, 48, PLACE DU 118^E QUIMPER

TÉLÉPHONE- 6-13

A LOUER

Restaurant LE DÉ

COIGNEC-SCORDIA, Succ^{rs}

33, rue des Doves - QUIMPER

(Près du Likès)

► **Téléphone 6-42** ◀

► **Téléphone 6-42** ◀

REPAS DE FAMILLE
CUISINE SOIGNÉE
PRIX MODÉRÉS
CHAMBRES

R. C. 7722

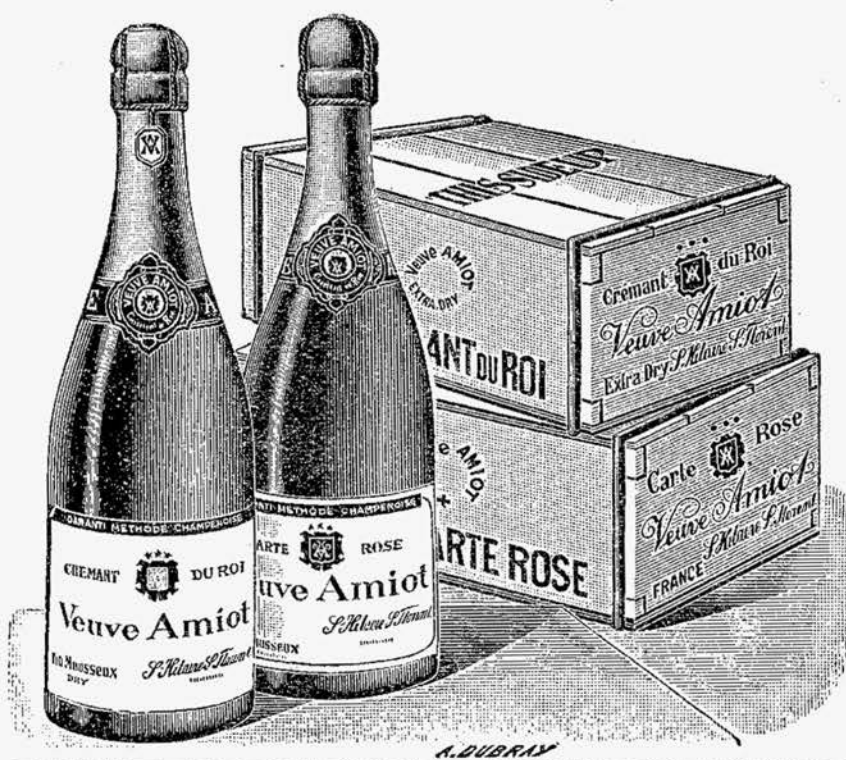
CRÉMANT DU ROI Veuve AMIOT

le meilleur vin mousseux produit sur les Côteaux de la Loire

CRÉMANT DU ROI ET CARTE ROSE Veuve AMIOT

sont en vente chez tous les Négociants en Vins

et dans tous les Magasins de vente au détail



Exigez les grands Vins Mousseux

Veuve AMIOT

Une bonne bouteille porte toujours un nom véritable

Redoutez les titres pompeux des marques de fantaisie

DEMANDEZ "UNE COUPE D'AM IOT"

R. C. Saumur, 185

Émile GAUTIER - 33, rue de Gâsté, BREST

► Représentant pour le Finistère et les Côtes-du-Nord ◄

La Fraternelle

R. C. QUIMPER 285

10, Rue Elie-Fréron

∞∞ QUIMPER ∞∞

TÉLÉPHONE 2.40

ALIMENTATION GÉNÉRALE

- VINS ET SPIRITUEUX -
- - CHAUSSURES - -
MERCERIE - BONNETERIE

- GARAGE -

DE FOREST-AUTROU

4, RUE DE SALONIQUE, 4

(DERRIÈRE LA CASERNE) - QUIMPER

Vente Automobiles toutes Marques

Toutes Réparations et Fournitures

LOCATION D'AUTOMOBILES

MAISON DE CONFIANCE

TÉLÉPHONE 1-79

R. C. Quimper 4.366

LIBRAIRIE LE GOAZIOU

7, RUE SAINT-FRANÇOIS (PRÈS DES HALLES)

R. C. QUIMPER 4.203 **QUIMPER** (FINISTÈRE).

LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET CLASSIQUE
HISTOIRE ■ SCIENCES ■ AGRICULTURE
RELIGION ■ LIVRES POUR LA JEUNESSE
LIVRES SUR LA BRETAGNE ET EN BRETON

CHOIX PERMANENT DES
MEILLEURS LIVRES ET
DES COLLECTIONS
MÉRITANT D'ÊTRE RECOMMANDÉES

LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU
PROCURE ET EXPÉDIE
TRÈS RAPIDEMENT
TOUS LES OUVRAGES DEMANDÉS

VENTE A CRÉDIT : LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU
A ORGANISÉ LA VENTE A CRÉDIT DES GRANDS
OUVRAGES PAYABLES PAR MENSUALITÉS
LUI DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS UTILES

PAPETERIE, CARTES D'ÉTAT MAJOR
STYLOGRAPHES, GRAVURES

PAPIER A LETTRES ET TOUS
ARTICLES DE BUREAU

TRAVAUX D'IMPRESSION ET DE LITHOGRAPHIE

Chez **A. LE VERGOS**

Chemisier des Sportmen

Chemises, Casquettes

Cols, Cravates

Bas, Chaussettes

Lainages

Tous ARTICLES de SPORTS

17, Quai du Stéir — QUIMPER